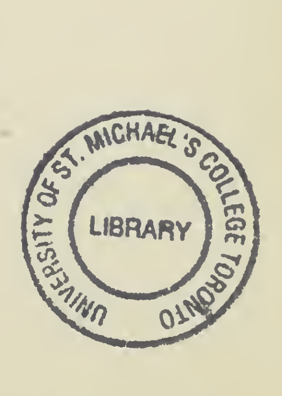
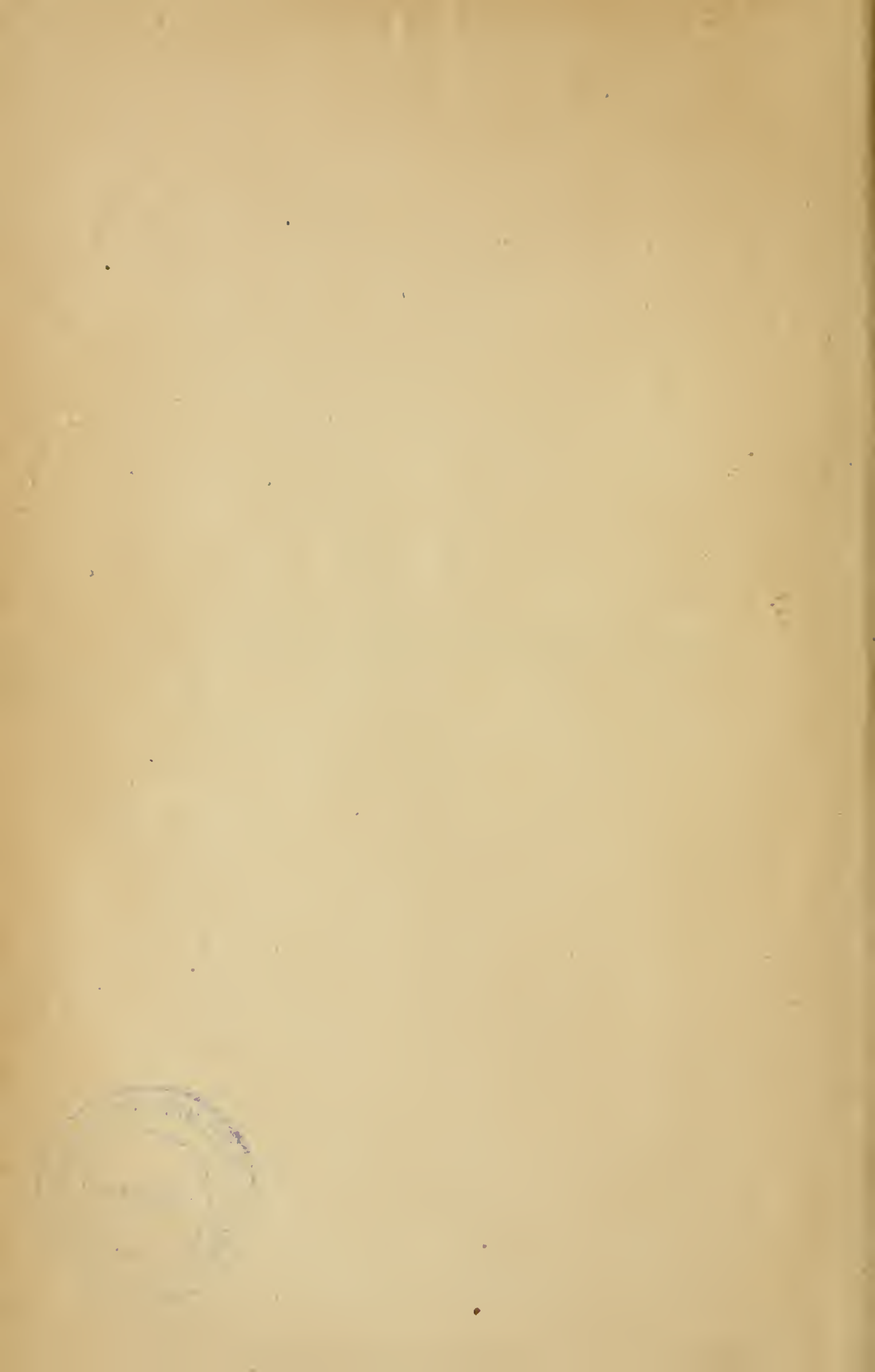

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 05001394 5


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



LE B. RAYMOND DE CAPOUE.





LE BIENHEUREUX

RAYMOND DE CAPOUE

XXIIIe MAÎTRE GÉNÉRAL

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

SA VIE, SES VERTUS, SON ACTION

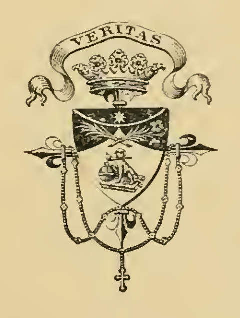
DANS L'ÉGLISE

ET DANS L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE

PAR LE PÈRE

FR. HYACINTHE-MARIE CORMIER

DU MÊME ORDRE



ROME

IMPRIMERIE VATICANE

1899

ROME
Hospice Généralice
Via S. Sebastiano, 10.

PARIS
Librairie Ch. Poussielgue
Rue Cassette, 15.



APPROBATION

DU

RME P. ANDRÉ FRÜHWIRTH

LXXVe MAÎTRE GÉNÉRAL

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

La grande joie, que m'a causée la confirmation du culte immémorial du Bienheureux Raymond de Capoue a été sensiblement accrue par la lecture de la vie du Serviteur de Dieu, que Votre Paternité Révérendissime vient de m'offrir.

Certes, personne n'était plus à même d'écrire cette Vie, que Vous, mon vénéré Père. Car vous unissez à la connaissance intime de la vie religieuse et dominicaine en général, une connaissance parfaitement détaillée de celui qui fut, tout d'abord,

religieux modèle pour ses frères, dans la famille de Saint-Dominique, puis Confesseur de la Séraphique Catherine de Sienne, et puis XXIIIe Maître général et grand Réformateur de son Ordre, enfin serviteur dévoué et défenseur courageux du Pape légitime et des droits du Saint-Siège.

C'est sous ce quadruple rapport que Vous nous avez peint la douce, forte et majesteuse figure du Bienheureux Raymond ; et, je suis heureux de pouvoir le dire, Vous avez parfaitement réussi.

Je Vous remercie donc de tout cœur de cet excellent petit ouvrage, ajouté à tant d'autres, dont Vous aviez déjà si noblement enrichi la Littérature dominicaine ; et j'ai la ferme conviction que ce livre aidera puissamment à faire connaître, aimer et vénérer la personne du Bienheureux Raymond, de même que Votre dévouement et Votre zèle ont été d'un secours si important et si précieux pour la confirmation de son culte.

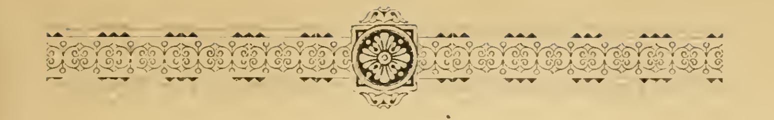
Veuillez agréer, mon Révérendissime Père, avec cette faible expression de ma vive reconnaissance celle aussi de mon affectueux dévouement en N. S. Jésus-Christ et ma meilleure bénédiction.

Rome, fête de la Sainte Pentecôte 1899.

FR. ANDRÉ FRÜHWIRTH

MAÎTRE GÉNÉRAL DES FRÈRES PRÊCHEURS.





AU LECTEUR

Les annales de l'Eglise et celles de l'Ordre des Frères-Prêcheurs parlent avec éloge des œuvres et de la sainteté du Bienheureux RAYMOND DE CAPOUE, *mais d'une manière incidente, ou dans des biographies assez restreintes. Une vie plus complète était justement réclamée par beaucoup de personnes. Le travail que nous publions pour le cinquième centenaire de la mort du Serviteur de Dieu (5 octobre 1399) est un commencement de satisfaction donné à tant de pieux désirs. D'autres auteurs plus capables feront probablement ensuite des travaux plus étendus, plus documentés, propres à mieux éclairer sous tous ses aspects l'époque si tourmentée où Raymond vécut; nous serons heureux de ce nouvel*

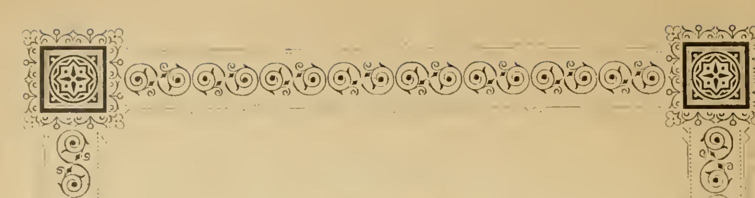
et plus parfait hommage rendu à l'homme de Dieu, au héros qui a tant fait pour l'Eglise, pour la vie religieuse et pour les âmes.

Si, en traitant d'évènements fort compliqués et déjà très lointains, nous avions commis, dans les dates ou les faits, quelques erreurs, nous prions le Lecteur de nous les pardonner, et nous sommes prêt à les rectifier, dans l'intérêt de la vérité qui, selon la maxime de saint Dominique, « doit nous être chère avant tout ».

Rome, le 15 mai 1899,
fête de la Conversion de saint Augustin.

PROTESTATION.

Obéissant aux Décrets du Souverain Pontife Urbain VIII, nous déclarons que le titre de Bienheureux n'est attribué, dans cette Notice, à divers disciples et amis de Raymond de Capoue, que comme expression de la tradition historique, sans préjuger en rien la décision du Saint-Siège.





fr̄ Raymūdus Magr̄ ordīs frm̄ p̄dicatoꝝ







CHAPITRE I.

Naissance illustre, belles qualités, éducation distinguée, études de droit, et vocation religieuse du B. Raymond de Capoue.

La ville de Capoue occupe dans l'histoire ancienne une place insigne, au point que Rome la jalousa quelque temps comme rivale. Plus tard, il est vrai, ce prestige diminua, surtout depuis l'invasion carthaginoise et la défaite d'Annibal. Malgré tout, Cicéron lui reconnaissait encore de son temps une sorte de primauté « pour les monuments, pour les rues, pour les places, pour la majesté du Sénat, et pour le luxe des citoyens ». (*De lege agraria*).

Mais une gloire plus stable lui appartient dans les fastes de l'Eglise, pour les faits mémorables accomplis dans ses murs [1], et pour les hommes

[1] Pierre de Natalibus auteur du XIVe siècle assure que Capoue connut la foi par la prédication de saint Pierre, qui y laissa pour premier évêque saint Prisque, un des Disciples de Jésus-Christ. Beaucoup d'auteurs racontent même que Prisque était ce père de famille de l'Évangile dont le Sauveur choisit la maison pour y célébrer la dernière Cène (Luc., XXII, 11, 12). Les leçons de l'Office de saint Prisque pour le diocèse de Capoue consa-

célèbres qu'elle a produits. L'un d'eux est le Bienheureux Raymond, auquel nous dédions ces pages, moins comme œuvre d'érudition, quoique nous ayons le désir d'y mettre la plus scrupuleuse exactitude, que comme modèle et sujet d'édification pour tous les vrais amis de la sainte Eglise et des âmes, qu'ils soient simples fidèles, ou religieux, ou ecclésiastiques [1].

Raymond naquit à Capoue vers l'an 1330, de l'illustre famille Des Vignes [2]. Ses ancêtres avaient acquis une haute réputation aussi bien dans le service des armes que dans le culte des belles-lettres. Le plus connu est Pierre Des Vignes, Chancelier, protonotaire de l'Empire et vice-roi de Naples par délégation de l'empereur Frédéric II. Quand le Chancelier, trop facile à flatter

crent la même tradition. — La nouvelle Capoue, on le sait, diffère de l'ancienne, appelée maintenant *Santa Maria;* mais elle a aussi ses gloires, tant civiles que religieuses. Du temps des Lombards, elle était capitale d'une vaste principauté qui s'étendait sur une grande partie de l'Italie méridionale. Après l'incorporation de cette principauté au royaume de Naples, le titre de « Prince de Capoue » fut longtemps le distinctif de l'Héritier du trône. Le Pape Jean XIII ayant demeuré plusieurs mois à Capoue au xe siècle, érigea la cathédrale en métropole qui prit le titre de Notre Dame de l'Assomption, en mémoire du jour où fut accordée cette faveur.

[1] Mgr Angelo della Cioppa, pénitencier de la Cathédrale de Capoue, puis archevêque de Lanciano, prépare une vie plus étendue et plus savante du B. Raymond de Capoue.

[2] Les armes de cette noble famille portaient une bande rouge descendant de gauche à droite, et profilée d'or sur fond d'azur. Plus tard, on mit sur la bande une branche de vigne, avec pampres et grappes *(Voir pag. 11)*.

l'absolutisme antireligieux de son maître, lui signalait comme un péril d'État la grande propagation des Ordres de Saint-François et de Saint-Dominique [1], il était loin de prévoir qu'un de ces dominicains redoutables serait un jour, à meilleur titre que lui, l'honneur de la famille et le bienfaiteur du pays. Il fut, du reste, bien mal récompensé de ses services, car Frédéric, irrité contre lui, on ne sait au juste pour quelle cause, lui fit enlever la vue avec un fer rouge appliqué à la prunelle des yeux et le laissa mourir misérablement [2]. Son frère Constantin, mort avant lui, fut père de Guillaume, qui eut lui-même pour fils Pierre II, pour petit-fils Guillaume II, et pour arrière-petit-fils Pierre III, Conseiller du roi Robert, juge de premier appel de Forcalquier et de Provence, et père de notre Bienheureux. Pierre III eut de son épouse, Donna Maria, quatre enfants: Antonello et Nicolas embrassèrent la carrière des armes, Marguerite fit un noble mariage; Raymond, l'aîné de tous et le chéri de la famille, avait sa

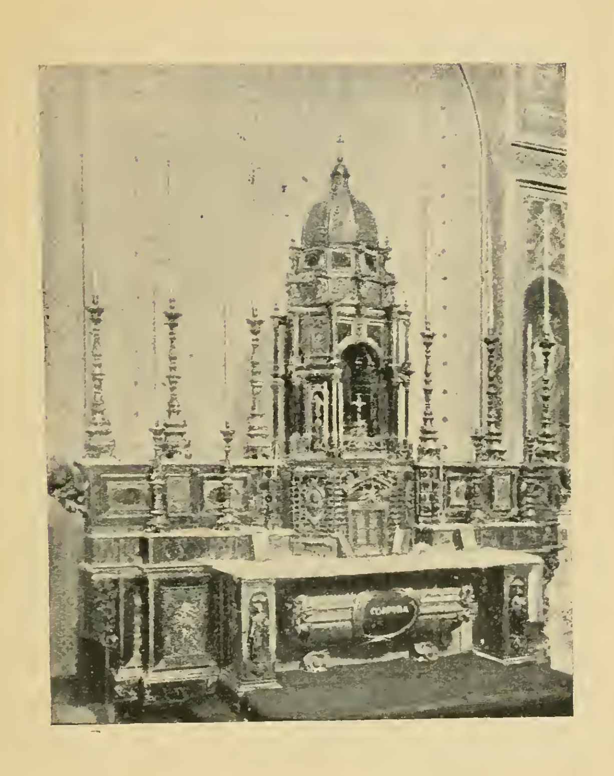
[1] Nunc autem, ut iura nostra potentius enervarent, et a nobis devotionem praeciderent singulorum, duas novas Fraternitates creaverunt, ad quas sic generaliter mares et foeminas receperunt, quod vix unus et una remansit, cuius nomen in altera non sit scriptum (*Petri de Vineis,* lib. I, epist. XXXVII).

[2] D'après une version assez plausible, Pierre s'étant rendu près d'Innocent IV comme ambassadeur de Frédéric, pour obtenir la paix moyennant certaines promesses, le Pape lui demanda d'en confirmer par serment la sincérité, ce qu'il n'osa faire, connaissant trop bien la perfidie de celui qui l'envoyait, et qui se vengea comme on vient de le dire.

place marquée plus haut dans les desseins de la Providence : il était l'élu du Seigneur, il devait être l'objet de ses prédilections et l'homme de sa volonté.

De bonne heure, on discerna en lui les rares qualités de nature et de grâce que le ciel lui avait départies. Il avait reçu de Donna Maria, sa mère, cette douceur, cette miséricorde, cette modestie, cette dévotion simple et profonde, qui caractérisèrent toute sa vie. A son père et aux traditions de la famille il dut cette rectitude d'esprit, cette sincérité de conduite, ce culte de la justice, ce respect de la loi, cette énergie à défendre l'autorité, et en même temps cette modération dans les formes, qui se révèlent partout dans ses écrits, qui inspirèrent toujours sa conduite et furent pour lui la source de tant de tribulations, mais aussi de tant d'héroïques vertus. Cet ensemble de qualités se retrouvait même dans son extérieur, comme l'a attesté le B. Etienne Maconi, Général des Chartreux, dans le procès de Venise [1] : « C'est avec assurance, dit-il, que je

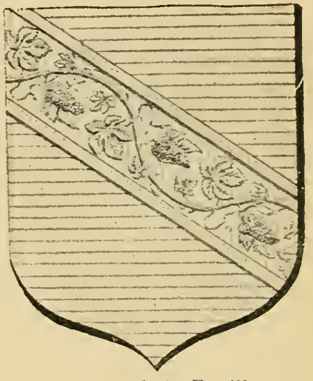
[1] Le procès de Venise, instruit en 1411 par François Bembo, évêque de Castellano, avait pour but d'examiner les accusations portées contre les admirateurs de Catherine qui, disait-on, lui rendaient, sans qu'elle fût canonisée, un culte abusif et exagéré. Mais, dans cette circonstance comme dans bien d'autres analogues, les passions humaines servirent aux desseins de Dieu. Les disciples de Catherine, encore presque tous vivants et hommes recommandables entre tous, furent amenés à faire les dépositions les plus détaillées, les plus sûres, les plus précieuses sur la vie, les vertus et les dons surnaturels de la Sainte. Ce qui, par concomitance,



Autel du Très-Saint Sacrement.
Cathédrale de Capoue.

« rends ce témoignage (à Raymond) ; car j'ai long-
« temps vécu avec lui, quoique ne le méritant pas,
« et je n'ignore pas sa vie recommandable, ses
« qualités odorantes, à savoir, de virginité, de no-
« blesse même corporelle, de grande science et
« d'autres vertus par lesquelles Notre-Seigneur
« Dieu a daigné le rendre insigne ».

Ses parents, justement fiers de dons si précoces et si beaux, n'omirent rien pour qu'une éducation très soignée et complète les développât ; tout faisait donc présager pour lui, dans le monde, une carrière digne du renom de ses ancêtres.



Armoiries de la Famille Des Vignes.

Mais les vues de Dieu ne sont pas les vues des hommes. Dans ce cœur pur et droit il y avait des germes de vocation religieuse, reçus probablement dès la plus tendre enfance, dans le couvent de Saint Dominique de Capoue [1] ; ils grandirent sans obstacle, et ce fut

les amena à déclarer des choses très importantes sur le B. Raymond son confesseur. Sans ces attaques et ce procès informatif, quand on traita, sous Pie II, en 1461, la question de la canonisation de sainte Catherine, retardée par les facheuses divisions de l'Eglise, de nombreux éléments juridiques péremptoires et de première main eussent fait défaut au procès, lacune qui eût été irréparable.

[1] Ce couvent remonte au temps de saint Thomas d'Aquin. Marchese (Diario) assure qu'il fut l'un des douze couvents fondés

à Bologne qu'ils vinrent s'épanouir: c'est du moins ce qui affirment Michel Piò qui écrivait en 1620, Castiglio en 1592, Louis de Prelormo vers 1560. Un manuscrit des Fréres-Prêcheurs d'Orviéte remontant à la moitié du XV[e] siécle, plus proche donc des sources primitives, spécifie même que Raymond était venu à Bologne en qualité d'éléve de Droit-Canon, et que là il entra dans l'Ordre par dévotion [1].

Au premier aspect, le fait étonne, quand on mesure la distance qui sépare la capitale de la Lombardie de celle de la Campanie; mais en examinant de plus prés les choses, tout s'explique. La famille de Raymond étant surtout une famille de jurisconsultes, ses parents devaient désirer qu'il donnât un soin spécial aux études de droit. Or Bologne, par ses traditions antiques et ses maîtres célèbres, offrait à cet égard des ressources de premier ordre. La chaire de Droit-Canon en particulier y fut occupée de 1302 à 1348 par une

et dotés par Charles II sur l'ordre de sainte Marie Madeleine, quand elle le délivra de la prison de Barcelone, lui déclarant qu'elle se regardait, non seulement comme la protectrice, mais la sœur des Frères-Prêcheurs. Le roi Robert l'agrandit considérablement, peu avant la naissance de Raymond. Etant placé au centre de la ville, au milieu du quartier le plus noble, son église était fréquentée par les familles les plus instruites et les plus recommandables. On conçoit, donc que Donna Maria s'y rendît souvent, accompagnée de son petit Raymond.

[1] Veniens studens Bononiae in jure Canonico, intravit Ordinem ex devotione, et in conventu... fecit professionem. *(Arch. Gen.)*. — Ce manuscrit finit la série des Maîtres Généraux à Thomas de Fermo qui fut élu en 1401.

illustration, Jean Andrea, qui mourut de la peste en 1348, et choisit pour sépulture l'église des Fréres-Prêcheurs. Novella sa fille était elle-même si érudite, qu'au besoin elle faisait les cours à sa place [1]. Il est donc facile d'expliquer que la famille de Raymond se soit privée de sa douce présence pour l'envoyer suivre les cours de droit à Bologne. Il avait, il est vrai, quinze ans à peine, mais sa sagesse, sa modestie et son amour de la retraite étaient une garantie contre les périls que le jeune âge ne rencontre que trop dans les grandes Universités [2].

Toutefois, un autre maître et d'autres leçons l'attendaient à Bologne. Là se trouve le tombeau de saint Dominique de Guzman; autrefois, sous le généralat du B. Jourdain de Saxe, des parfums célestes s'en étaient échappés; de nos jours encore le pieux pèlerin qui vient y prier trouve une paix, une lumière, une douceur, une impulsion au bien qui le surprennent et le consolent. Que s'y passa-t-il entre Raymond et le saint Patriarche? Son humilité en a gardé le secret; tout ce qu'il avoue, comme contraint et

[1] On tirait alors devant la chaire un rideau, pour éviter que la grande beauté de Novella n'empêchât les auditeurs de suivre attentivement la leçon. (Schulte, *Histoire de la littérature du Droit-Canon*).

[2] La liste chronologique des professeurs et des leçons de l'Université de Bologne a été publiée par la « Députation royale de l'Histoire de la patrie »; mais elle commence en 1384, trop tard pour nous éclairer sur les études du jeune Raymond.

en rougissant, c'est qu'« il est entré dans l'Ordre, appelé miraculeusement par Dominique »: « *Verum, quia B. Dominico, me, ut veritatem fatear, miraculose vocante, suum Ordinem sum ingressus immeritus* ». (*Vita S. Cath. Sen.*, part. I. cap. VI. num. 16).

Nous voyons, du reste, un fait analogue se reproduire, quelques années après, pour le Bienheureux Pierre de Jérémie, dont il est dit, dans les leçons de son Office: « Né à Palerme, il vint à « Bologne encore adolescent, pour y étudier le « droit. Là, au moment où il allait obtenir le « grade de docteur, poussé par l'amour des biens « célestes, méprisant toutes les choses de la terre, « il entra, à Bologne même, dans l'Ordre des « Frères-Prêcheurs ». Ce fut un coup extraordinaire de la grâce qui changea son père, venu de la Sicile furieux, avec le dessein de l'arracher du cloître par force. A peine le vit-il passer devant lui sous ses pauvres habits de novice, souriant, modeste et transfiguré, que son courroux fit place aux larmes; il ne resista plus aux desseins de Dieu. Pierre, retournant plus tard en Sicile tout pénétré de l'esprit de Dominique, y travailla heureusement, comme légat du Pape Eugène IV, à la réforme des maisons religieuses.

Pour ce qui concerne Raymond, divers auteurs parmi lesquels se range Vincent Marchèse, écrivain du XVIIe siècle, affirment bien qu'il entra dans l'Ordre à Capoue même. Mais leurs témoi-

gnages sont plus récents, et ils entrent moins facilement dans la concordance des faits qui remplissent la vie du Serviteur de Dieu. Ils peuvent cependant se concilier d'une certaine manière avec les autres plus anciens. Le couvent de la vestition n'est pas nécessairement celui de l'affiliation ; il n'est donc pas impossible ni improbable que Raymond, en prenant l'habit à Bologne, ait demandé de contracter l'affiliation pour celui de Capoue, afin de consoler par là sa famille du sacrifice si grand et si imprévu qu'il lui imposait [1]. Son père

[1] Il serait difficile de nommer ici tous les auteurs qui se prononcent pour l'entrée dans l'Ordre ou à Capoue ou à Bologne. Parmi les premiers se range le docte Echard *(Scriptores)*. Touron, auteur fort judicieux, qui écrivait plus tard, et avec le bénéfice des recherches de ses prédécesseurs, penche vers la deuxième opinion, ainsi que Cavalieri, auteur de la *Galerie des Pontifes de l'Ordre de Saint-Dominique*, (Bénévent, 1696). — Certains qui inclinent pour cette même opinion allèguent aussi qu'à la valeur des divers témoignages recommandables par leur ancienneté, ou au contraire par leur date moderne qui a permis une appréciation plus étendue de tous les documents antérieurs, s'ajoute une induction morale. Quoique le Maître Général puisse envoyer les Frères d'une Province dans une autre, d'ordinaire chacun travaille dans sa propre Province. Or l'activité de Raymond comme professeur, et apôtre des âmes, s'exerce principalement dans la Province de Lombardie, c'est donc une présomption, (jusqu'à preuve du contraire), qu'il en était fils. De plus, il dit : « Je n'ai jamais étudie hors de ma Province » (B. Raym. *Opuscula*, pag. 101), or, autant qu'on peut en juger avec la rareté des documents, à peine ses études finies il se voit institué Lecteur, quoique très jeune encore ; ce qui porte à croire que son enseignement *reçu* et son enseignement *donné* forment un tout, dont la Province de Lombardie aurait été le théâtre.

Puissent de nouvelles recherches mettre ce point d'histoire dans une lumière plus précise et plus certaine.

vivait encore; il ne mourut qu'en 1348 et fut enseveli dans l'église de Sainte-Claire à Naples, très recherchée, comme lieu de sépulture, par les familles nobles, en particulier par celle d'Anjou, et enrichie, de nos jours encore, de la dépouille mortelle de la Vénérable Christine de Savoie, Reine de Naples.

La tombe de Pierre III, père de Raymond, porte cette simple inscription:

HIC IACET SEPULTVS QVONDAM DOMINVS PETRVS DE VINEIS DE CAPVA, OLIM IVDEX CVRIAE VICARIAE REGNI, REGIVS CONSILIARIVS ET FAMILIARIS, QVI OBIIT ANNO DOMINI MCCC. XLVIII, DIE XVIII DECEMBRIS, II INDICTIONE.



La nouvelle Capoue.



Sépulchre de sainte Agnès de Montepulciano,
avec le volume de sa vie
composée par le B. Raymond.



CHAPITRE II.

Etudes du B. Raymond. — Ses débuts dans l'enseignement et dans le ministère apostolique. — Il compose la Vie de sainte Agnès de Montepulciano.

Raymond après les épreuves de Noviciat qui avaient confirmé ses attraits, mûri sa vertu et façonné son cœur, jouissait avec reconnaissance du bonheur d'être tout à Dieu par la profession et vaquait aux études sacrées avec cette ardeur entreprenante qui fait tant plaisir à voir dans le jeune âge, quand une terrible épreuve vint fondre sur son Ordre et sur les autres Instituts religieux. La *peste noire*, dite aussi *mort noire*, importée d'orient, fit son apparition au midi de l'Italie en 1348, promena ses ravages dans toute la Péninsule, et franchissant les Alpes, jeta la désolation en France, en Germanie et en Espagne [1]. La mortalité fut telle que, dans certaines maisons religieuses, pas un frère n'échappa; et le plus

[1] « Heureuses, écrit Pétrarque, les races futures qui ne verront pas ces calamités, et qui regarderont peut-être la description que nous en faisons comme un tissu de fables » (Ep. *famil.*, LVIII, Ep. VII).

souvent il fallait pleurer parmi ces morts les religieux les mieux pénétrés de l'esprit de leur vocation, victimes, moins du fléau qui les eût peut-être épargnés dans leur pauvre cellule, que de leur charité à secourir partout les pestiférés.

Les survivants eurent l'imprudence, pour combler tant bien que mal les vides, d'admettre pêle-mêle des sujets à la vocation médiocre ou nulle. Aussi, au bout de quelques années, quel triste spectacle! Des religieux dissipés et vulgaires promènent par les cloîtres leur désœuvrement, et les remplissent de leurs bavardages ou de leurs contestations; la cellule, presque toujours délaissée, n'est plus témoin des labeurs de l'étude, ni des épanchements de l'oraison; le réfectoire gémit de voir les dispenses accordées pendant la peste se perpétuer comme un droit acquis, à la visible satisfaction du religieux immortifié; dans la psalmodie et les offices divins, plus de régularité, ni d'ordre, ni d'ensemble, ni de dévotion, ni d'édification pour les fidèles!.... En se rendant compte de tels ravages, d'autres que Raymond auraient regretté le sacrifice de la famille et du monde. Mais lui, avec les yeux illuminés du cœur, il voyait jusqu'au milieu de ces ruines se dresser l'idéal du Frère-Prêcheur, et il le comprenait, et il l'aimait d'autant plus, et il résolut de travailler sans relâche à le réaliser dans sa propre vie, en prenant exemple sur les bons,

qui étaient encore en nombre, surtout autour de lui [1].

Attentif à employer consciencieusement dans ce but tous les secours que Dieu mettait à sa disposition, il s'appliqua, comme novice-profès, sans rien diminuer de l'oraison ni de la vigilance sur lui-même, à se rendre capable, par l'étude, de défendre plus énergiquement la divine vérité. Grâce à son intelligence naturelle et à son esprit pondéré, que favorisaient son humilité, son amour du silence et son esprit de foi, il fit de tels progrès dans la science sacrée qu'on le chargea bientôt d'enseigner à son tour, à Rome, puis à Bologne. Ses écrits montrent qu'il avait étudié avec un goût spécial la Patrologie et plus encore les Saintes-Ecritures, dans lesquelles il allait droit à ce qui en fait *la chose*, c'est-à-dire leur céleste vertu « pour enseigner, reprendre, corriger, guider dans la justice, en sorte que l'homme de Dieu soit parfait et formé à toute espèce de bonne œuvre » (II, Tim., iii, 10). Le style même de Raymond emprunte aux divines Lettres ses tournures et sa grâce, à la manière de saint Bernard. Malgré tant de mérites, il ambitionnait de passer toute sa vie sans les honneurs du grade de Maître et

1 Précisément alors combattaient pour la foi les BB. Pierre de Ruffia et Antoine Pavoni, dont l'un allait être martyrisé en 1365, l'autre en 1374; sans parler de divers écrivains, missionnaires, pasteurs d'âmes, saintes religieuses que l'Ordre possédait alors dans l'univers entier.

de Docteur; mais en décembre 1379, le Pape Urbain VI fit enfin violence à son humilité.

Au milieu des préoccupations de l'étude, Raymond ne laissait pas de vaquer au ministère de la confession et de la prédication, dans lequel sa vie exemplaire, la dignité de sa tenue et son affabilité lui assuraient un crédit hors ligne. Cette estime générale porta ses supérieurs à lui confier, malgré sa jeunesse, la direction de plusieurs monastères de Religieuses. En 1363, on lui donna à gouverner entre autres, assisté d'un frère convers, celui que sainte Agnès avait fondé depuis peu à Montepulciano et qui, conservant l'esprit de ferveur introduit par cette grande servante de Dieu, jetait beaucoup d'éclat en Italie. Son application et ses soins à entretenir et à augmenter dans ces épouses de Jésus-Christ le feu sacré dont leur cœur était embrasé, sa vigilance et son discernement à distinguer l'esprit de Dieu des plus subtiles et des plus secrètes recherches de l'amour-propre, le firent, dès lors, considérer comme un homme rempli de l'Esprit de conseil, et éminent dans la conduite des âmes.

Ce fut durant ce séjour qu'il commença à composer la vie de sainte Agnès, achevée en 1366, le 20 avril, anniversaire du jour où elle était passée à la gloire (1317). Cette vie fut, dans la suite, honorée de l'approbation de Clément VIII. Le grand Pape, en effet, dans le Bref même où il approuve l'Office de la Sainte, dit expressément :

« Les leçons sont tirées de la vie d'Agnès qu'a fidèlement écrite le Bienheureux Raymond de Capoue ». Et tous les écrivains compétents ont, depuis, adhéré à cet éloge.

Sans doute, dans cette vie, le biographe n'offre pas ces charmes de la diction, ce relief dans les récits, ce talent à jeter çà et là le trait, la réflexion, l'anecdote, qui soutiennent habilement l'intérêt et font le mérite réel de diverses publications de nos jours. Mais, en revanche, on y trouve un style facile, ordonné, harmonieux; les pensées y ont une sincérité et une transparence sans égales. Pendant que se déroulent les idées toujours élevées, exemptes de toute prétention dans la forme, on croirait voir se dresser devant soi l'auteur lui-même, scrupuleusement attentif à ne dire que la vérité, très instruit des mystères de la vie spirituelle, doucement ému de ce qu'il discerne en eux de divin, désireux surtout de voir son récit faire du bien aux âmes, et n'ayant pour lui-même qu'une préoccupation, qu'une habileté, celle de se tenir dans l'ombre. Mais en lui se réalise une fois de plus la maxime : *Qui s'humilie sera exalté*, puisque le docte écrivain a vu se surajouter aux éloges mentionnés ci-dessus l'honneur d'être proclamé Bienheureux dans un des actes du Saint-Siège les plus graves et les plus solennels, la Bulle de canonisation de sainte Agnès. Benoît XIII dit en effet dans ce document : « Agnès, illustre par la vénération et les louanges que lui donna

Catherine de Sienne, obtint, pour écrivain de sa vie, le même auteur que la vierge siennoise, le Bienheureux Raymond de Capoue, plus tard Maître Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs ». Et le Pape termine par ces mots : « Qu'aucun des hommes n'ose contredire témérairement cette page de notre définition, décret, relation, commandement ; autrement, il encourrait, qu'il le sache bien, l'indignation du Dieu tout-puissant et celle des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul ».

Le volume original de cette Vie, laissé par Raymond au monastère de Montepulciano, y fut plus tard mis parmi les reliques, par vénération pour le Bienheureux auteur, et ce fut de là qu'on dut temporairement l'extraire, avec permission de Mgr Francezi, Evêque de Montepulciano, afin que le P. Poggi, Mineur Conventuel, pût en prendre copie authentique et le publier ensuite (1770). Ce travail fini, le précieux manuscrit fut remis en son lieu et l'on rétablit les sceaux brisés. Maintenant la relique, par mesure de sûreté, se garde au Palais épiscopal, avec son ancienne couverture de damas rouge que recouvrent des broderies modernes de soie et d'or.

Raymond composa aussi une oraison en l'honneur de sainte Agnès, à qui déjà l'on dédiait une sorte de fête, quoique son culte ecclésiastique ne fût pas encore authentiquement confirmé par le Saint-Siège. Elle est ainsi conçue : « O Dieu qui avez fait heureusement fleurir Agnès, votre

admirable épouse, par une sainteté éminente, par une merveilleuse virginité et par la gloire des miracles, faites, nous vous en supplions, qu'à son imitation nous produisions toujours devant vous les fruits embaumés d'une vie vertueuse »[1].

Il existe en outre une vie du B. Pape Benoît XI, mort à Pérouse en 1304, attribuée à Raymond par les Pères dominicains Baglione et Campana, ainsi que par divers témoins de la tradition, cités dans le procès d'approbation de culte du saint Pape en 1736[2]. Divers signes intrinsèques sembleraient militer en faveur de cette tradition. Mais elle est contestée par plusieurs érudits ; et comme il ne s'agit que d'une courte légende, suivie d'une nomenclature des miracles de Benoît, nous ne nous y arrêterons pas, ayant à présenter au lecteur des choses plus intéressantes pour lui, et plus glorieuses pour notre héros.

L'année suivante 1367, Raymond fut appelé à Rome comme Prieur de la Minerve, et il eut la joie d'offrir ses hommages, en compagnie de ses Frères, au B. Urbain V, qui, laissant Avignon, s'était rétabli dans la Ville éternelle. Mais au bout

[1] *Deus qui speciosam sponsam tuam Agnetem, sanctitate praecipua, virginitate mirifica, et miraculorum gloria feliciter florere fecisti ; fac nos quaesumus eius imitatione semper ante te virtuosae vitae fructibus redolere.* (Bolland. ad diem 20 april. in fin.)

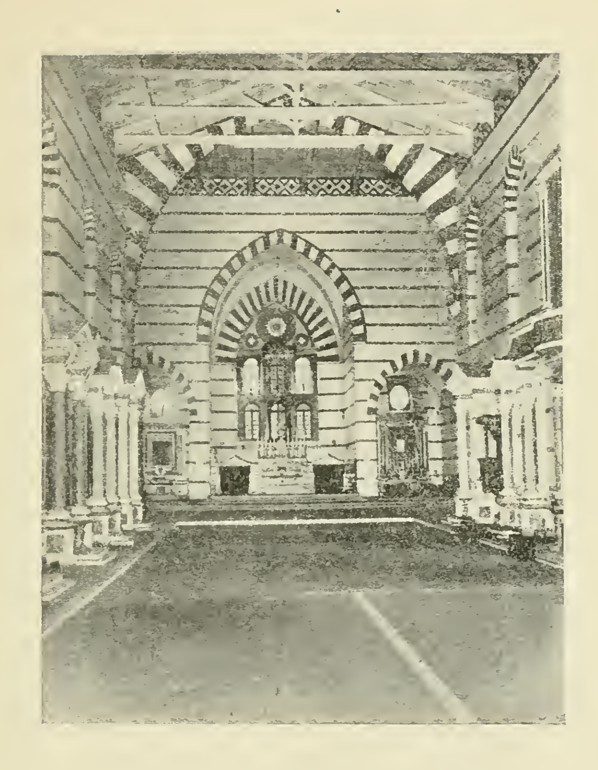
[2] Quarta publici cultus species residet in Legenda dicti Beati confecta a Beato Raymundo de Capua Magistro Generali O. P. et scripta circiter annum 1392, in pergamena existente in Archivio Conventus S. Dominici Perusii. (*Sum. pag. 4.*)

de quelques mois de Priorat, notre Bienheureux se démit de sa charge pour travailler plus librement au salut des âmes par la prédication et la confession.

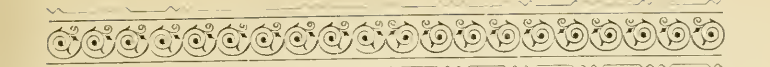
Urbain V acquit alors un droit spécial à la reconnaissance de l'Ordre en lui faisant rendre le corps de saint Thomas d'Aquin, qu'il attribua, on le sait, au couvent de Toulouse. En septembre 1370, il revint à Avignon où il mourut le 19 décembre. Le 4 janvier 1371, était couronné comme son successeur, Grégoire XI, âgé seulement de 39 ans, mais déjà vieillard par la vertu et par la sagesse, et animé d'une particulière bienveillance pour les fils de Saint-Dominique: Raymond aura lieu de la constater plus d'une fois.



Montepulciano.



Eglise de Saint-Dominique de Sienne
où le B. Raymond fut donné pour confesseur à sainte Catherine
par MARIE.



CHAPITRE III.

Dévotion filiale de Raymond envers Marie. — La Bienheureuse Vierge le donne pour confesseur à sainte Catherine de Sienne.

La dévotion envers Marie est une des gloires de Capoue. La tradition rapporte que saint Prisque y promut le culte de la Vierge-Mère en opposition au culte de *Diana Tifatina*, honorée dans le pays par de honteux et diaboliques mystères. Au ve siècle, saint Symmaque, évêque de Capoue, pour perpétuer la mémoire de la définition de la divine Maternité de Marie, prononcée contre Nestorius, édifia une Basilique intitulée Sainte Marie-Majeure, et c'est maintenant l'église principale de Capoue l'antique. Donna Maria, mère de Raymond, s'appliqua donc en vertu de ces traditions, non moins que par la propre inclination de son cœur, à transmettre à son fils, avec le lait, la piété envers la Reine des Cieux.

Mais, que ne dut pas gagner en accroissements cette fleur précieuse de la dévotion à Marie, quand elle fut transplantée dans le sol de l'Ordre

des Frères-Prêcheurs? Raymond, devenu apôtre de Jésus, était par là même apôtre de sa divine Mère, et il ne cessait de recommander le culte de Marie à tous ceux qui venaient se placer sous sa direction. C'était par excellence l'objet de ses méditations, de sa piété et de son amour. Il avait à cœur de rendre chaque jour à la Reine du ciel quelque hommage spécial et spontané, mais surtout de promouvoir, en lui et autour de lui, l'imitation de ses vertus.

Grâce aux témoins du procès de Venise, disciples et intimes de Raymond, nous avons quelques détails édifiants sur sa dévotion à Marie. Le Père Thomas, évêque de Crémone, qui avait reçu l'habit des mains du Bienheureux, nous dit: « Il fut dévot à la Vierge Marie; dans ses solennités, il chantait la messe; de temps en temps il y prêchait au peuple en langue vulgaire, et souvent, selon que je l'ai entendu, il mêlait à ses discours quelque chose de la vierge (Catherine). Tous les jours, outre l'Office usuel *de Beata*, il insistait sur certaines oraisons particulières ».

Le B. Etienne Maconi ajoute: « Il est une chose qu'à la fin je ne puis taire, c'est que, comme je l'ai parfaitement constaté, il fut très dévot à la Bienheureuse Vierge Marie, chose qui apparaît aussi à tous ceux qui lisent attentivement ce pieux et très beau traité qu'il composa sur le *Magnificat* ». Malheureusement, cet ouvrage n'est pas arrivé jusqu'à nous. Il y a bien, à la Bibliothèque du

Vatican [1], un traité sur le *Magnificat*, où chaque verset est l'argument de trois chapitres: 1° *Collatio ad litteram;* 2° *Meditatio de privilegiis Beatae Mariae Virginis;* 3° *Oratio.* Mais le traité porte pour auteur: BERNARDO DE ROSERGIO. Serait-ce une compilation faite d'après l'écrit si cher à Maconi? Quoi qu'il en soit, le chroniqueur Olmeda nous raconte, à son tour, que « sous Raymond, la fête de la Visitation de la B. Vierge, quand elle salua Elisabeth, et que l'enfant de celle-ci tressaillit dans son sein, fête instituée par Urbain à cause du schisme pestilentiel et confirmée par son successeur Boniface, fut reçue dévotement dans l'Ordre. Et ce fut Raymond qui en dicta l'Office à l'instar de celui de Saint-Dominique, tel que pendant plus de cent ans on l'a chanté dans tout l'Ordre, selon son annotation » [2].

Lombardelli, dans sa discussion sur les stig-

[1] *Cod. Lat.* N. 1023 — fol. 80.

[2] On peut juger de la manière dont l'Office de la Visitation imite celui de saint Dominique, par le IX Répons des Matines:

OFFICE DE SAINT-DOMINIQUE.	OFFICE DE LA VISITATION.
℟ O spem miram quam dedisti	℟ O spem miram quam dedisti
Mortis hora te flentibus,	Decantando humilibus!
Dum post mortem promisisti,	Dum ancillam te dixisti
Te profuturum Fratribus!	Et beatam prae omnibus.
Imple Pater quod dixisti,	Praesta mater ut nos Christi
Nos juvans tuis precibus.	Perfruamur aspectibus.
℣ Qui tot signis claruisti	℣ Quae tam magna cecinisti
In aegrorum corporibus,	Tibi collata largiter,
Nobis opem ferens Christi	Nos a morte salvans tristi,
Aegris medere moribus.	Christo iunge feliciter.

mates de sainte Catherine, rapporte que cet Office et ce commentaire sur le *Magnificat*, méritèrent à Raymond certains dons insignes de Marie. C'est, sans doute, de l'un d'eux que parle un antique manuscrit, qui dit: « Il a composé l'Histoire de « la Visitation de la Mère de Dieu et la Lé- « gende de sainte Catherine de Sienne, dont « il fut le confesseur. En retour de ce travail, « et pour récompenser ses mérites et ceux de « Catherine, la Vierge Marie lui envoya par cette « Sainte une étole (*stolam*) qu'après la mort du « Bienheureux et par dévotion pour lui, le Général « des Chartreux (Maconi) alla chercher à Nurem- « berg, mais il ne l'y trouva plus ». Le *Socius* de Raymond, Nicolas de Puglia, en revenant en Italie après la mort du Bienheureux, rapporta peut-être avec lui le cadeau miraculeux de Marie, dont on ignore la nature précise, le mot générique de *stola* pouvant signifier une étole d'église, ou quelque autre vêtement de choix, digne d'être offert en témoignage de reconnaissance.

Raymond reçut de Marie une faveur encore plus considérable que celle qui vient d'être racontée et qui lui causa une inexprimable joie: ce fut, ainsi que lui-même l'a déclaré, d'être choisi comme confesseur de sainte Catherine de Sienne.

Cette séraphique vierge, tout embrasée de ces désirs de sainteté qui tourmentent les âmes d'élite, et pleine d'une confusion extrême pour les grâces si singulières dont l'Epoux des vierges



O Clemens, o pia, o dulcis Virgo MARIA!

daignait la favoriser, éprouvait les plus vives appréhensions d'être le jouet de quelque illusion. L'éloignement qu'elle avait pour toutes ces faveurs extraordinaires, sa docilité et son obéissance aveugles à la volonté de ses supérieurs, et les effets admirables que produisait en son âme cette effusion de grâces la rassuraient bien un peu sur son état; mais elle n'en était pas moins continuellement agitée par la crainte et profondément pénétrée du sentiment de ses misères.

Or, un jour que, prosternée en prières, elle invoquait avec les plus vives instances la Très Sainte Vierge Marie, qu'elle chérissait comme sa mère et sa protectrice, lui demandant un confesseur aussi riche en sainteté qu'en lumières, capable de la préserver de tout égarement dans les voies extraordinaires qui lui causaient tant de trouble, cette Mère de miséricorde, touchée par les soupirs de sa servante, lui apparut d'une manière sensible, calma ses craintes et lui promit pour confesseur le B. Raymond, qu'elle lui montra même distinctement en la fête de S. Jean-Baptiste 1374 dans l'église de Saint-Dominique, tandis qu'il y faisait à l'autel l'office de diacre; et elle ajouta: « Ne craignez plus, Catherine, car je vous donne « un confesseur qui est selon mon cœur et dont « vous recevrez beaucoup plus de consolation que « de tous les autres: c'est un homme juste et « craignant Dieu, plein de zèle, et qui a pour « moi le plus grand amour ». *(Proc. Castellan.)*

Cette vision, on le comprend, rassura la timide Catherine et lui donna en même temps une haute idée de la sainteté du B. Raymond, estime qui grandit encore quand elle le vit un jour la tête entourée d'une céleste lumière.[1] Elle s'empressa donc d'aller le trouver et lui raconta avec grande simplicité tout ce qui se passait en elle. L'humilité profonde et l'extrême confusion où elle paraissait plongée en découvrant les grâces insignes dont elle avait été favorisée, édifièrent grandement le Bienheureux Raymond. Il apprécia aussitôt et sans peine l'esprit qui animait toutes les démarches de Catherine, et il en conclut qu'elle était uniquement guidée par l'influence divine. Aussi, obéissant au zèle dont il était rempli pour la gloire de Dieu et craignant de résister à sa volonté, il n'hésita pas, malgré toute la défiance qu'il avait de lui-même, à se charger de conduire cette âme innocente et si chère à Dieu. Il le savait, si l'on doit, au jour suprême, rendre compte de la manière dont on a fait le bien, on rendra compte aussi du bien que l'on a refusé de faire.

Le P. Thomas de la Fonte, confesseur et parent de Catherine, homme si pieux que certains auteurs le décorent du titre de Bienheureux [2], ne

[1] Epp. (Georges) O. P. *Chroniqueur Allemand* qui écrivait vers 1500, et Taegio, *(Process. B. Raym. Summ. pag. 65).*

[2] Gigli, *Diario Senese*, t. ii. p. 130 : « Le 22 Août, SS. Timothée, Hippolyte et Symphorien, Martyrs. Le B. Thomas de la Fonte, Siennois, premier confesseur de sainte Catherine de Sienne et conjoint à elle par affinité. » — Il mourut en 1390.

connaissait pas la céleste révélation; mais la supériorité de Raymond comme directeur d'âmes était telle, qu'il n'hésita point à lui remettre la perle précieuse gardée et polie si affectueusement, si respectuement depuis plusieurs années, par ses soins.

Ce n'est pas assurément un témoignage médiocre de la grande vertu de notre Bienheureux, que ce choix dont il fut l'objet; car, selon les voies ordinaires de la Providence, Dieu ne confie les âmes éminentes en sainteté qu'à des directeurs déjà très avancés eux-mêmes dans les voies de la perfection et prédestinés à de grandes choses. N'a-t-on pas toujours regardé les confesseurs de sainte Thérèse comme des hommes du plus haut mérite, par cette grave raison qu'ils avaient été chargés de la conduite d'une si grande Sainte? Quand l'Eglise n'en aurait pas mis déjà plusieurs au nombre des Saints et des Bienheureux, comme saint Pierre d'Alcantara, saint Louis Bertrand, saint François de Borgia, saint Jean de la Croix et tant d'autres dont cette vierge séraphique fait l'éloge dans ses admirables écrits, on n'en serait pas moins fondé à dire que Dieu réserve ordinairement la conduite des âmes qui lui sont singulièrement chères à ses plus fidèles amis, à ceux qui, animés d'un véritable zèle pour sa gloire et pour le salut de leurs frères, s'appliquent de toutes leurs forces à la plus haute perfection.

Deux fois Catherine de Sienne fait allusion

à cette insigne grâce de Marie dont nous venons de parler, lorsque, dans ses lettres à Raymond, elle lui dit : « A vous, très cher père, et fils dans le « Christ Jésus, qui m'avez été donné par Marie, « cette douce Mère, moi Catherine, servante et « esclave des serviteurs de Jésus-Christ, je vous « écris dans son précieux sang... » (*Lettre* LXXXIX)[1]. Et encore : « Hélas, mon fils, donné par cette « douce Mère Marie, je ne veux pas que vous « tombiez dans l'ennui et la confusion pour au- « cune impression pénible que vous éprouviez dans « votre cœur... » (*Lettre* LXXXVIII).

On remarque qu'elle appelait Raymond, tantôt son *père*, quand elle considérait en lui le représentant de la divine autorité et le dispensateur des sacrements ; tantôt son *fils*, quand elle le voyait avec joie grandir dans la vie de la grâce qu'elle cultivait en son cœur, et le trouvait aussi intelligent qu'empressé pour seconder ses œuvres de zèle. Raymond, de son côté, l'appelait souvent sa *mère*; et, tandis que Catherine, amie des souvenirs évangéliques, le regardait comme son saint Jean, lui révérait en Catherine les dons, les inclinations, la pureté, la sagesse, la force, les œuvres rédemptrices de Marie.

En relatant et en exaltant ces faveurs de la Reine du ciel, nous aimons à observer cependant,

[1] Le numéro d'ordre des Lettres que nous citons est d'après l'édition de Burlamachi S. J., très estimée pour ses annotations. Sienne 1713.

qu'à son intervention miraculeuse s'ajouta pour Raymond la mission formelle de l'Ordre de S. Dominique et même celle de l'Eglise, comme il résulte du Bref ci-joint adressé au serviteur de Dieu par Grégoire XI :

« A notre cher Fils Raymond de Capoue, profès de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Les mérites de ta dévotion Nous induisent à t'accorder libéralement ce qui regarde le salut des âmes et ta propre tranquillité d'esprit. Or Nous avons appris que Fr. Elie, Maître Général de ton Ordre, voyant Notre chère fille Catherine, fille de Lapa, siennoise, des Sœurs de la pénitence du B. Dominique, s'occuper très fructueusement au salut des âmes, au passage d'outremer (la Croisade) et à d'autres affaires concernant la Sainte Eglise Romaine, et sachant que tu l'aidais en cela de toutes tes forces, t'a donné autorité sur ladite Catherine et ses compagnes, pour les régir et les corriger, selon que tu le jugerais opportun. C'est pourquoi, ayant pour agréable la commission susdite, en vertu des présentes Lettres Nous la confirmons; de telle sorte pourtant que tu restes, comme avant, soumis au pouvoir du Maître-Général actuel et de ses successeurs. Donné à Avignon le 17 août 1376 » [1].

[1] « Dilecto Fratri Raymundo de Capua O. FF. Professori S. et A. B.

« Meritis tuae devocionis inducimur ut quae animarum salu-

tem et animi tui quietem respiciunt tibi liberaliter concedamus. Sane petitio pro parte tua Nobis exhibita continebat quod olim Fr. Elias dicti Ordinis magister attendens quod dilecta in Christo Filia Caterina Lape de Senis observantiae Sororum de poenitentia B. Dominici sub cura dicti Ordinis consistentium se valde fructuose circa animarum salutem, et ultramarini passagii et alia S. R. Ecclesiae negocia occupabat, quodque tu eamdem Caterinam in praemissis quantum tibi erat possibile adiuvabas, praefatus magister ne animarum fructus a quocumque impediri posset curam Caterine et sociarum ipsius, Sororum de dicta poenitencia quas tu et Caterina pro honestate dicti Ordinis elegeritis, tibi per suas pat. literas eiusd. Mag. Sigillo munitas, sui magisterii auctoritate commisit ac ipsarum Catarine et Sociarum magisterium per easdem literas deputavit, tibique omnem potestatem quam praefatus Ordo super eas hàbet, eadem auctoritate commisit, ac te ipsarum Caterine ac sociarum magistrum per easdem literas deputavit, tibique omnem potestatem quam praefatus Ordo super eas habet ead. auctoritate commisit, ut eas videlicet regeres et corrigeres, prout fore nosceres opportunum sicut in dict. literis plenius continetur. Quare pro parte tua fuit nobis humiliter supplicatum ut commissioni, cure ac potestatis huiusmodi ac deputationi predict. robur nostrae confirmationis adiicere, de benignitate Apostolica dignaremur. Nos itaque commissionem cure et potestatis ac deputationem praedictas ratas et gratas habentes, illas Auct. Ap. ex certa sciencia tenore praesentium, praesentis scripti patrocinio committimus ; ita tamen quod sub correctione et potestate praefati Magistri suorumque successorum remanere debeas sicut prius.

« Nulli ergo etc. nostre confirm. infring. etc.

« Dat. Avinion. XVI Kal. Sept. Anni VI ». *(Archiv. Vatican. Reg. Greg. XI Avin. — Deficit in Bull. O. P.)*





Messe du B. Raymond.

Sainte Catherine y est communiée par miracle.

CHAPITRE IV.

Sage direction donnée à Catherine par Raymond. - Ses perplexités. — Lumières et garanties reçues du ciel.

Sous la conduite d'un directeur aussi sage et aussi vertueux que Raymond, Catherine de Sienne marchait à pas de géant dans le chemin de la perfection ; mais son Père spirituel, abîmé dans le sentiment de son néant, confus de se voir obligé de donner des instructions à une âme si merveilleusement instruite et si élevée dans les voies surnaturelles, se trouva plongé en d'étranges anxiétés et de continuelles agitations d'esprit, d'autant plus que de violentes critiques surgissaient, même dans le camp religieux. « Les communions de Catherine, disait-on, étaient trop fréquentes ; ses jeûnes sentaient la pose ou l'exaltation ; sa tendance à s'immiscer, elle, pauvre fille, dans les affaires religieuses ou civiles du pays, était un abus et un empiètement ». Ainsi se renouvelait l'envie des frères de Joseph au récit de ses songes mystérieux, *invidebant ei fratres sui*, tandis que le Père spirituel, semblable à Jacob, considérait tout en silence : *Pater vero rem tacitus considerabat* (*Gen.* XXXVII, 11). Or,

quelle était la conclusion de ces observations quotidiennes, sagaces, et même légèrement défiantes? Le simple exposé que faisait Catherine des faveurs célestes, avec timidité, avec candeur, avec un naturel tout divin, comme un enfant raconte ce qu'il vient de voir en la maison de son père, et cela dans des termes d'une justesse théologique d'autant plus remarquable qu'elle ne la soupçonnait pas, tout prévenait déjà en sa faveur le directeur spirituel. Mais surtout, les résultats pratiques, qui sont la vraie pierre de touche, c'est à dire les progrès de Catherine dans l'humilité, dans la docilité, dans l'oraison, dans le désir de se conformer à Jésus, dans la patience au milieu des maladies et des persécutions, enfin le don de conseil qui l'assistait visiblement pour procurer le bien de l'Eglise et des âmes, montraient jusqu'à quel point l'Esprit de Dieu gouvernait son cœur et ses actes. Raymond resta donc, pour un temps, convaincu et tranquille. Il savait du reste que Catherine, appelée au Chapitre Général de Florence en 1374, pour qu'on examinât quel esprit l'animait, avait comparu devant les Pères capitulaires réunis dans la chapelle dite *des espagnols*, et qu'après une plaidoirie en sa faveur du P. Angiolo Adimari, on n'avait rien trouvé en elle qui ne fût louable.

Mais les faveurs divines augmentaient, et elles arrivèrent à une telle continuité, à une telle élévation, à une telle intimité de la part du Sauveur,

que, par permission divine, les doutes de Raymond reparurent. Il se rappela que, même pour les personnes les plus spirituelles, l'ange des ténèbres se transforme souvent en ange de lumière, que l'amour-propre a des replis impénétrables et que les personnes du sexe, avec leur esprit faible, peuvent, par la véhémence de leur imagination, se représenter comme réel ce qui n'est que chimère, se persuadant, par la lecture fréquente des livres spirituels, qu'elles sont élevées à la plus sublime contemplation. Il n'y eut donc pas de nouvelles précautions que l'homme de Dieu ne prît, afin d'arriver à découvrir la vérité et à déjouer, s'il en était besoin, toutes les ruses du démon.

Ainsi, la surveillance constante de toute la vie de Catherine, une censure rigoureuse de ses plus légères imperfections, un mépris habituel et affecté de ses visions et révélations, une application continuelle à la mortifier et à l'humilier furent longtemps la tactique de ce directeur aussi éclairé que prudent. Quelles furent ses conclusions? Constatant de plus en plus dans cette servante de Dieu un esprit égal et tranquille, une obéissance aveugle et générale, une prodigieuse délicatesse de conscience, une fidélité scrupuleuse aux moindres inspirations de la grâce, une vigilance extraordinaire sur tous les mouvements de son cœur, un amour extrême pour les souffrances, un saint empressement pour les mépris, et un détachement parfait de toutes les faveurs célestes, il demeura

convaincu plus que jamais que ni le démon ni l'imagination n'étaient le principe de ces faveurs, et que Catherine était en réalité conduite par l'Esprit de Dieu.

Cependant, pour plus de sécurité encore il eut recours à la prière et, comme il demandait à Dieu de le vouloir particulièrement éclairer, il se sentit soudain inspiré de prescrire à Catherine de Sienne qu'elle lui obtînt quelque signe spécial; non pas un signe dans le ciel pour satisfaire une vaine curiosité, comme le demandèrent certains juifs au Sauveur [1], mais un signe spirituel supérieur à toute imagination et qui vînt évidemment de l'Esprit-Saint. Il choisit celui d'une vive contrition de ses péchés, disposition qu'à son grand regret il n'éprouvait pas. « Car, se disait-il, une grâce si précieuse ne pouvant venir que de Dieu qui ne consent jamais à autoriser par un miracle le mensonge et l'illusion, je trouverai dans cette contrition un signe indubitable de l'esprit qui conduit sa servante ». La Sainte lui promit sur l'heure de lui obtenir cette grâce et s'engagea même à la lui faire ressentir, lui garantissant, sur un ton enjoué, une Bulle en règle. Il vit bientôt l'heureux succès de sa demande; car, dès le lendemain, et alors qu'il avait déjà oublié la promesse, Catherine, étant venue lui rendre visite, lui parla avec tant de force et d'onction de la bonté de

[1] Et coeperunt conquirere cum eo, quaerentes ab illo signum de caelo (*Marc.* VIII. 11).

Dieu et de l'ingratitude des hommes, que frappé à l'improviste du souvenir de ses propres péchés, il fondit en larmes, au grand étonnement de tous les assistants ; c'était la Bulle, venue non pas de Rome, mais du Ciel. Aussi ne fut-il plus jamais tenté, à partir de ce moment, de révoquer en doute les voies extraordinaires de sa pénitente.

Quand on se rend compte de ces lenteurs de Raymond et de toutes les précautions prises par lui pour n'être point induit en erreur sur la réalité des opérations prodigieuses que la grâce faisait dans l'âme si pure de Catherine, on est douloureusement surpris de voir des écrivains ecclésiastiques du XVIIIe siècle frapper ces faveurs célestes de leurs censures, soit par esprit de parti, soit par préjugé rationaliste, disant que Raymond s'est fait en cette circonstance « peu d'honneur », et que les prétendues grâces de sa fille spirituelle sont « peu proportionnées à l'idée « que nous devons avoir de la conduite de Dieu « envers les Saints qu'il donne à l'Eglise pour « modèles ». Bien plus juste est le raisonnement du docte et pieux Louis de Grenade, le Bossuet de l'Espagne, l'auteur spirituel tant recommandé par Saint François de Sales, lorsque, relevant les priviléges insignes accordés par le Ciel à Sainte Catherine et approuvées par le B. Raymond, il dit : « Il est un fait personnel que je puis affirmer. J'ai lu de tous les côtés beaucoup de choses sur l'ampleur de la divine bonté et charité. Cependant je

n'ai rien trouvé (après ce qui concerne l'ineffable mystère de l'incarnation du Seigneur), qui me révèle mieux la bonté et la charité de Dieu, que les actions de cette vierge et les privilèges singuliers que le Seigneur lui a accordés ». (*Introduction aux Sermons sur S. Cath. de Sienne.*)

On reconnaît ici les sentiments des Saints, qui se gardent de prétendre mesurer et limiter les divines miséricordes à nos faibles lumières, sont persuadés que le Dieu de bonté aime les hommes avec beaucoup plus de tendresse qu'une mère n'en eut jamais pour son enfant, et comprennent qu'après tout, les grâces et les faveurs singulières consignées dans la vie des Saints ne sont rien en comparaison de ce qu'il a opéré pour le salut du genre humain tout entier. La fidélité et l'exactitude seules du B. Raymond à nous raconter ce qui s'est passé à l'égard de celle dont il était le confesseur et qu'il avait éprouvée avec tant de prudence, sont assurément plus que suffisantes pour rassurer les esprits les plus exigeants. S'ils persistaient à méconnaître *le don de Dieu* [1], nous nous consolerions en voyant le témoignage de Raymond reçu par l'Eglise elle-même, qui est le grand juge [2], et les faveurs extraordinaires qu'il attribue à Catherine solennellement insérées dans la Bulle de sa canonisation.

1 Si scires donum Dei! (Ioan. IV, 10).

2 Accepimus Spiritum qui ex Deo est, ut sciamus quae a Deo donata sunt nobis. (I. Cor. II. 12).

Et combien d'hommes éminents, non seulement en science théorique, mais en science expérimentale des choses de Dieu, ont célébré depuis, soit les prérogatives de Catherine de Sienne, soit les mérites de Raymond qui les a constatées? Nous en citerons un seul : saint Alphonse de Liguori, Docteur de l'Eglise. Dans son œuvre doctrinale, *Vérité de la Foi*, souvent rééditée et traduite dans un grand nombre de langues, parlant des différents signes qui distinguent la vraie Eglise de Dieu et, en particulier, du don de prophétie, il dit : « Cet esprit de prophétie s'est vraiment « conservé parmi les enfants de l'Eglise de Jésus-« Christ, comme l'avait prédit Joël: *Et erit in no-« vissimis diebus, dicit Dominus, effundam de spiritu « meo super omnem carnem, et prophetabunt filii « vestri et filiae vestrae.* (*Act.* II, 17). Et cela s'est « vérifié, comme nous l'attestent des hommes pru-« dents et pieux, et même des Saints canonisés « par l'Eglise. Saint Athanase atteste les prédi-« ctions de saint Antoine abbé, saint Basile celles « de saint Grégoire le thaumaturge, saint Grégoire « le Grand celles de saint Benoît, saint Bernard « celles de saint Malachie, saint Bonaventure « celles de saint François, *saint Raymond celles « de sainte Catherine de Sienne* »[1].

[1] Certaines traductions ont substitué, pour Raymond, le qualificatif de *bienheureux* à celui de *saint*, mais c'est bien ce dernier qui se trouve dans l'édition italienne de 1763, imprimée du vivant du saint Docteur et soumise à la Sacrée Congrégation des Rites

pour l'approbation de ses écrits. C'est, du reste, le même titre qui lui est donné dans divers auteurs flamands et hollandais: *Heilige*. D'autres, écrivant en latin, emploient le mot de *Divus*. Certains vieux auteurs français accumulent les expressions et disent : *le bienheureux sainct Raymond*.

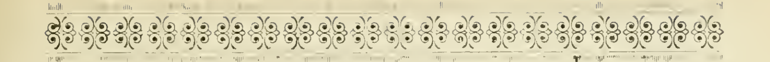


SIENNE.

Chemin de Fontebranda, fréquenté par le B. Raymond, pour assister sainte Catherine.



Sainte Catherine de Sienne et le B. Raymond devant Grégoire XI (Avignon).



CHAPITRE V.

Zèle croissant du B. Raymond pour le salut des âmes. — Ses efforts pour procurer le bien de l'Eglise et la pacification des cités. — Retour du Pape à Rome.

En exerçant sa mission providentielle de directeur de Catherine, Raymond recevait du ciel des lumières toujours croissantes sur le tout de Dieu, sur le néant et la misère de l'homme, sur le prix du mystère de la Rédemption, et sur l'importance du rôle que doit y jouer l'Eglise, comme épouse du Christ. Il sentait donc croître aussi dans son cœur les attraits du zèle apostolique; et pour leur donner cours il voyait s'ouvrir devant lui un champ de jour en jour plus vaste. Catherine demeurait-elle dans une cité, la maison qui l'abritait devenait le centre d'une sorte de pèlerinage spirituel où l'on accourait s'édifier, demander conseil, chercher consolation. En effet, le Dieu de miséricorde, qui multiplie les miracles quand il lui plaît et les opère par les instruments qu'il juge à propos, répandait sur les paroles de sa servante de si abondantes bénédictions, que tous ceux qui conversaient avec elle en reve-

naient meilleurs : *Nemo ad eam accessit qui non melior abierit* [1].

Devait-elle par obéissance entreprendre un voyage, c'était comme une mission ambulante, dont chaque étape amenait une telle affluence de justes et de pécheurs, que parfois il fallait jusqu'à sept confesseurs pour les entendre. A peine avaient-ils le temps de prendre le soir un peu de nourriture.

On comprend que Raymond, connu pour être le directeur et le supérieur de Catherine, devait voir lui revenir, dans ces travaux, la part la plus laborieuse, souvent la plus épineuse et la plus délicate. Mais investi d'une force surnaturelle qui contrastait avec son caractère modeste et timide, il faisait face à tout. Le Pape Grégoire XI eut beaucoup de joie d'apprendre que le Bienheureux s'adonnait avec tant de zèle à la conversion des pécheurs et, afin de lui donner plus de facilité pour les ramener au bien, il lui accorda ainsi qu'à ses compagnons, le pouvoir d'absoudre de tous les cas réservés.

Ce fut vers cette même époque, c'est-à-dire en septembre 1374, que le B. Raymond se trouva à Sienne pendant que la peste y faisait les plus grands ravages. Aussi la charité qui l'animait toujours ne lui permit pas de laisser les habitants privés des secours de son ministère. Il leur administra les sacrements, les visita nuit et jour

[1] Pie II, *Bulle de la canonisation de sainte Catherine.*



B. Raymond envoyé au Capitaine anglais Jean Hawkwood, dit « Messere Aguto ».

pour les consoler, et fut si assidu à les servir qu' à peine trouvait-il le temps de prendre un court repos dans l'hôpital même où il se tenait à la disposition de ceux qui étaient le plus en danger. Il se ménagea si peu que lui-même fut atteint de la contagion, et selon toutes les prévisions il allait mourir victime de sa charité pour les pestiférés, comme S. Salve à Amiens, le B. Jean Grandé à Xérès, la B. Jeanne, Duchesse de Bretagne à Vannes, et peu avant Raymond, à Sienne même, en 1345, le B. Bonaventure Tolomei, son frère en saint Dominique. Mais Catherine veillait, et connaissant les services qu'il devait un jour rendre à l'Eglise, elle obtint du ciel sa guérison à force de prières, de sorte que, parfaitement rétabli, il reprit de suite le service de ses chers malades. Le fléau apaisé, il fit un pèlerinage au tombeau de sainte Agnès de Montepulciano, comme repos spirituel bien gagné, et c'est alors qu'une manne céleste descendit sur lui ainsi que sur sainte Catherine, qui avait pris part à l'excursion.

Ces actes de charité furent le prélude des grands travaux que le B. Raymond devait accomplir dans la suite. En 1375 il entreprit divers voyages et se rendit en particulier, avec une lettre de Catherine, près du condottiere anglais Giovanni Hawkwood (dit *Aguto*), pour le décider à renoncer à ses excursions de sang et de pillage et à défendre avec sa troupe la liberté du S. Siége, ce qu'il promit et exécuta. La lettre renfermait ces

mots : *Frère Raymond, mon père et mon fils, vient à vous. Donnez foi à ce qu'il vous dit, car c'est un fidèle serviteur de Dieu, et il ne vous conseillera que ce qui sera honneur divin, salut et gloire de votre âme* ». (*Lettre* CCXX).

Le 15 avril, Raymond était à Pise avec Catherine, et ce fut alors qu'il la vit favorisée, dans l'église de Sainte-Christine, du don des Stigmates, le Seigneur permettant sa présence pour qu'il rendît témoignage du miracle à la postérité. Aussi quand il fut question, sous Benoît XIII, de consacrer ce mystère par une fête liturgique, Benoît XIV, alors Prosper Lambertini, invité à présenter, comme Promoteur de la foi, ses animadversions, loin de s'armer de certaines oppositions formulées antérieurement, conclut pour la concession de la fête. « Il ne peut pas, dit-il, exister de doute sur la vérité de la faveur céleste, car elle est attestée par le Bienheureux Raymond ».

En 1375, la ville de Florence s'était révoltée contre le Pape avec quatre-vingts autres cités, et ses habitants, égarés par quelques factieux, ne voulant ni reconnaître l'autorité du Pontife ni écouter ses charitables remontrances, furent enfin frappés d'excommunication ; mais ils n'en tinrent nul compte, non plus que les Pérusiens, qui étaient entrés dans leur ligue. Cette conduite causa au Bienheureux la plus vive affliction et il la signala, en la déplorant, dans une de ses lettres à sainte Catherine de Sienne. La servante de Dieu lui

répondit, des environs de Sienne, qu'elle avait reçu sa lettre le jour de saint François d'Assise, et que le lendemain, jour de Marie, (probablement un samedi), elle prierait instamment pour lui; car il avait besoin de prendre courage, des malheurs encore plus déplorables se préparant: prédiction qui ne tarda pas à se réaliser. La république de Florence, en effet, usurpant la juridiction de l'Eglise et foulant aux pieds ses immunités, emprisonna les ecclésiastiques et se révolta complètement contre le Saint-Siège. Les auteurs de tant de violences furent à leur tour excommuniés et tout leur pays se vit frappé d'interdit. Effrayés, les Florentins rentrèrent peu à peu en eux-mêmes et cherchèrent un médiateur pour se réconcilier avec l' Eglise. Ce fut sur le B. Raymond qu'ils jetèrent les yeux, et les Seigneurs de Florence prièrent Catherine de Sienne, dont la sainteté répandait déjà le plus vif éclat dans toute l'Italie, de se joindre à son confesseur. Celui-ci se transporta en mars 1376 à Avignon, où résidait alors le Pape, afin de disposer les esprits à la paix. Sainte Catherine y étant aussi arrivée en avril de la même année, fut reçue avec beaucoup d'honneur par le Pape et les cardinaux et obtint aisément du Souverain Pontife, toujours enclin à l'indulgence, une amnistie générale pour les Florentins. Catherine parlait devant le Pape en langue toscane; et comme celui-ci ne l'entendait pas, Raymond traduisait en latin. Il en faisait

autant lorsque Catherine, au lieu de s' adresser au Pape en audience, le faisait par lettres, pour éviter, par humilité et modestie virginale, de paraître trop souvent en personne à la Cour Pontificale, et aussi pour attirer moins l' attention et échapper plus facilement aux oppositions intéressées de l'entourage.

Il semblait déjà que la paix et la tranquillité fussent sur le point d' être rétablies par la médiation de Raymond et de Catherine de Sienne; mais quelques esprits séditieux, poussés par des intérêts particuliers, excitèrent de nouveau le peuple de Florence, et pour lors les négociations échouèrent. Dieu néanmoins tira de ce voyage et de ces conférences une immense gloire: Ce fut alors en effet que Grégoire XI, encouragé par le B. Raymond, resolut de revenir sans plus tarder en sa ville de Rome, afin de mieux procurer la paix à l' Italie exposée, en son absence, à la fureur de plusieurs tyrans. Il avait été vivement sollicité dans ce même sens par sainte Catherine, qui lui découvrit même la résolution formée par lui en secret et confirmée par vœu, de quitter Avignon pour rétablir à Rome le siége effectif de la papauté [1]. A Marseille une tempête affreuse, soulevée probablement par l'enfer, semblait devoir arrêter le départ;

[1] On sait que sainte Brigitte de Suède avait envoyé au Pape dans ce même but, mais en vain, son confesseur, Alphonse de Vadaterra, saint et savant prêtre espagnol.

en gagnant du temps on eût peut-être ébranlé le Pape et fait échouer à la dernière heure son dessein; mais son courage fut indomptable et, en dépit de toutes les remontrances, il commanda de lever l'ancre, se confiant dans la protection du ciel.

Quant au B. Raymond, revenant de Provence en Italie avec Catherine, il s'arrêta à Toulon. A peine la nouvelle de leur arrivée fut-elle répandue dans la ville, qu'une foule immense entoura l'hôtellerie où ils étaient descendus, demandant à voir « la Sainte ». Catherine était en oraison dans une chambre, et Raymond d'abord ne voulut pas qu'on la troublât; mais, vaincu par les instances, il permit aux femmes seules d'entrer. Parmi elles était la sœur du vicaire de l'évêque de Toulon, portant entre ses bras une créature qui ressemblait plus à un monstre qu'à un enfant: « Daignez seulement, Epouse de Jésus-Christ, s'écria-t-elle, mettre mon fils entre vos bras, et il reprendra une figure d'homme ». Catherine hésitait, non par horreur de la difformité de l'enfant, mais par crainte qu'un miracle ne lui attirât l'admiration. Enfin, la charité l'emporte, elle tend les bras et, à peine a-t-elle touché de ses mains cet être informe, qu'il prend aussitôt une parfaite figure humaine.

De Toulon, les voyageurs continuèrent leur voyage par terre, en suivant tous les lacets de la route dite de la Corniche, ou de la Rivière de

Gênes, émaillée presque à chaque pas de riantes et laborieuses petites cités. Ils s'arrêtèrent à Varazze, par dévotion, disent certaines chroniques, pour le B. Jacques de Voragine, né dans ce pays et mort archevêque de Gênes. D'autres pensent, non sans raison, que Varazze étant devenue la résidence des évêques de Bethléem, chassés de leur siège par les Turcs, Catherine voulait avoir des détails édifiants sur les Lieux saints, d'autant plus qu'elle nourrissait toujours l'espérance de voir s'organiser une croisade pour les délivrer du joug injuste et barbare des infidèles, et d'aller elle-même y cueillir, selon sa gracieuse, son expression, *la rose vermeille*, c'est à dire la palme du martyre.

Les habitants, sur le conseil de Catherine, firent vœu de bâtir un temple à la Très Sainte Trinité, pour être délivrés de la peste; le Bienheureux Raymond lut solennellement la formule du vœu, au nom de tous, devant l'évêque de Bethléem, et la grâce qu'ils désiraient leur fut accordée.

Ce fut encore à Varazze, le jour de la fête de saint François d'Assise (1376), que Raymond écrivit de sa main certaines communications célestes reçues par Catherine sur la valeur des indulgences. Elle l'assura qu'en cette même fête il recevrait plus tard de grandes grâces du ciel et lui prédit aussi que dans quelques années, à pareil jour, il transporterait son corps d'un tom-



Vœu des habitants de Varazze
prononcé par le B. Raymond.

beau à l'autre, ce qui, en 1385, s'effectua à la lettre, par la translation des reliques de Catherine dans l'église de la Minerve, comme on le verra plus tard.

Dans cette même petite ville, enfin, Dieu fit connaître à Catherine que par un effet de sa bonté infinie, en considération des mérites de la Bienheureuse Vierge Marie et du saint Patriarche d'Assise que l'on fêtait, il avait accordé à Raymond la rémission de tous ses péchés ; de sorte qu'elle lui recommanda de célébrer chaque année le souvenir de cette grâce insigne, ainsi que de toutes les autres reçues du ciel [1]. Elle regardait la reconnaissance comme la source de toutes les vertus (*Lettre* LXXXI).

De Varazze à Gênes la distance est courte. Mais entre Cogoleto et Arenzano, raconte le chroniqueur Schiaffino, il y avait un torrent à franchir; les habitants se hâtèrent d'improviser pour Catherine une passerelle qui se transforma plus tard en un vrai pont appelé « le pont de Sainte-Catherine » et fut orné de son image [2]. Cet obstacle surmonté, la sainte caravane arrivait à Gênes en peu de temps pour y accueillir Grégoire XI.

[1] Ce fut à cette même date, le 4 octobre (1397), que Jean III, Ermite de S. Augustin et ami de Raymond, qui faisait partie de la pieuse compagnie, fut délivré des misères de ce monde par une sainte mort. Le *Diario senese* de Gigli le mentionne, ce jour-là, dans le Calendrier des Saints et Bienheureux de la cité de Sienne.

[2] Il n'en reste plus aucun vestige.

Il y débarqua, en effet, le 18 octobre et y resta dix jours, appelant souvent Raymond et Catherine pour recevoir d'eux, tantôt les encouragements dont il avait besoin, tantôt les informations sur les personnes et les choses, que leur parfaite connaissance de la situation leur permettait de donner sûrement. Ensuite il remonta sur ses galères pour poursuivre son itinéraire jusqu'à Corneto et de là rejoindre Rome en remontant le Tibre jusqu'à Saint Paul hors les murs.

Le voyage de Raymond de Gênes à Livourne eut lieu par mer et son vaisseau fut assailli par une grosse tempête, qui grâce à la protection de Dieu se calma. A Pise il fit une halte pour confirmer les habitants dans l'obéissance au Souverain Pontife ; et celui-ci rentra triomphalement dans Rome le 13 janvier 1377. Rien ne manquait au cortège, ni l'affluence des Evêques, des Prêtres, des Religieux, des nobles Seigneurs ; ni l'harmonie des chants sacrés ; ni l'éclat des flambeaux ; ni la variété des tentures ; ni la profusion des fleurs. Mais le plus bel ornement de la fête était sans contredit la jubilation de ce peuple immense, en voyant de ses propres yeux son Prince, son Pontife, son Père : Prince protecteur de la vérité, Pontife dispensateur des grâces, Père soucieux du vrai bonheur, même temporel, de tous ses enfants.

Mais quelle place occupe notre Raymond dans ce triomphe?... Sûr de la réussite de ses ef-



Retour triomphal de Grégoire XI à Rome.
Raymond se prive d'y assister.

forts, et content de voir la papauté rétablie où Dieu la veut pour le bien des hommes, il a renoncé à la consolation pourtant bien légitime de contempler l'incomparable fête, et nous le voyons se rendre successivement à Rocca d'Orcia, à Saint-Anthyme et à Montepulciano, pour y travailler dans l'obscurité, selon son attrait, à la gloire de son Divin Maître.





Légation Pontificale du B. Raymond. Derniers adieux à sainte Catherine.



CHAPITRE VI.

Le B. Raymond prieur de la Minerve. — Election d'Urbain VI. Déposition juridique de Raymond sur le Conclave. — Efforts pour conjurer le schisme.

L'application du grand serviteur de Dieu au service de l'Eglise, alors si affligée, ne l'empêchait pas de travailler au bien de son Ordre. Son zèle pour l'observance régulière le distinguait en toute occasion ; et ayant été réélu, en 1377, Prieur de la Minerve à Rome, charge qu'il avait déjà exercée en 1367, il fit progresser partout dans cette importante maison l'esprit de notre bienheureux patriarche Dominique, avec une prudence et une sagesse qui lui attirèrent l'estime et l'affection de tous les religieux.

Grégoire XI fut ravi de retrouver près de lui un homme si plein de l'esprit de Dieu et dont les exhortations avaient été si puissantes sur son cœur, à Avignon, pour l'exécution du dessein qu'il venait de conduire à bonne fin ; aussi, lui témoigna-t-il toujours la plus singulière vénération, et lui confia-t-il sur le champ diverses affaires qui démontraient sa profonde estime pour la vertu et l'habileté de l'homme de Dieu.

Cependant, les Florentins persistant avec opiniâtreté dans leur sacrilège révolte, toute l'Italie gémissait des malheurs qui accompagnent la guerre, et quelques seigneurs de Florence, venus à Rome afin d'en délivrer le pays, découvrirent au Bienheureux Raymond de Capoue quelle cause avait fait échouer ses premières négociations, lui demandant de les reprendre. Le Pape informé, et touché au vif des maux de l'Eglise, voulut, dans son amour pour les Florentins que, malgré leur rébellion et leur contumace, il chérissait toujours de la plus tendre affection, essayer de l'ascendant de sainte Catherine de Sienne. Il la fit donc venir à Rome, d'où il l'envoya à Florence afin de traiter de la paix. La servante de Dieu entreprit sans balancer ce nouveau voyage et agit sur les esprits avec une patience, une sagesse, un tact admirables, pour les disposer à cette paix tant désirée. Ce ne fut pas sans avoir à souffrir d'incroyables persécutions ; et, par une lettre datée de Vallombreuse, elle en informa Raymond. Enfin en juillet 1378, à leur grande et commune consolation, la paix était conclue.

L'Eglise, cependant, ne jouit pas longtemps de ce bienfait et se vit bientôt agitée par des divisions encore plus fâcheuses. Le Pape Grégoire XI étant mort à Rome le 27 mars 1378, les cardinaux au nombre de seize se réunirent en conclave pour lui donner un successeur ; mais, comme chacun souhaitait un Pape de sa nation, ils se trou-

vèrent partagés en diverses factions. Les quatre italiens réclamaient un Pape romain, et le peuple de Rome entrant vivement dans ces sentiments faisait beaucoup de bruit pour les soutenir ; il craignait que, si un français était élu, il ne transférât encore sa résidence à Avignon, où elle avait été pendant soixante-dix ans, et qu'ainsi Rome et l'Italie ne fussent de nouveau exposées à tous les maux dont à peine on venait d'obtenir la guérison. Les autres cardinaux, tous français, animés de dispositions opposées, prétendaient faire élire un Pape de leur nation, comme cela avait lieu depuis longtemps, et n'omettaient rien pour y réussir.

Par suite de ces circonstances et de l'attachement opiniâtre de quelques-uns à leurs intérêts personnels, l'élection du Pape resta assez longtemps en suspens. Les assemblées pourtant continuaient de se tenir, et enfin, le 9 avril 1378, par une sorte de compromis entre les deux partis extrêmes, on élut un napolitain, Barthélemy Batillo, que Raymond avait connu en France, et qui fut couronné sous le nom d'Urbain VI. Il fut d'abord reconnu et adoré comme Pape légitime et successeur de saint Pierre ; mais ayant voulu, dès les premiers jours de son pontificat, rendre à l'Eglise romaine sa première beauté et réformer divers abus en plusieurs personnages dont l'ambition, le luxe et la simonie elle-même n'étaient, assure-t-on, que trop invétérés, ce zèle suscita contre lui bien des haines. Aussi, tout en

rendant hommage à la pureté de ses intentions et à cet amour passionné de la gloire divine qui le portait à réprimer des désordres criants, les narrateurs de ces évènements lui reprochent d'avoir manqué de mesure et de n'avoir pas apporté la discrétion et la douceur nécessaires dans une entreprise en soi si juste et si raisonnable, mais si ardue. Sainte Catherine de Sienne elle-même lui adressa, dans ce sens, les réflexions les plus judicieuses, les prières les plus humbles et les plus vives, prévoyant le mal que trop de raideur pourrait produire, surtout dans l'état actuel des esprits et des choses.

Quoi qu'il en soit de ce reproche, il est certain que ce fut là l'occasion du schisme lamentable qui, pendant quarante ans environ, désola l'Eglise de Dieu. En effet, certains hauts personnages dont la délicatesse ne pouvait s'accommoder de cette réforme s'éloignèrent peu à peu du Pontife, qui fut bientôt abandonné de tout le Sacré-Collège, à l'exception du seul cardinal de Saint-Pierre, enlevé peu après par la mort. Une fois engagés dans cette voie, les dissidents n'hésitèrent plus à poursuivre leur entreprise. Ils protestèrent tout d'abord que, le peuple romain les ayant forcés à élire un italien, l'élection d'Urbain VI était nulle par défaut de liberté, et ils sortirent de Rome après avoir déclaré le Saint-Siège vacant. Dès que cette déclaration fut connue dans l'Italie, le comte de Fondi, Honoré Gaétan, extrêmement

Palais des Papes à Avignon.

irrité contre Urbain VI qui lui avait ôté le gouvernement de la Campagne de Rome afin de le donner à son ennemi déclaré, Thomas de Saint-Séverin, se hâta de mettre à profit une occasion si favorable de témoigner son vif ressentiment. Il entra donc avec passion dans les vues des cardinaux mécontents, leur procura l'appui de beaucoup de ses parents et amis et leur facilita les moyens de se rendre à Anagni. Arrivés dans cette ville avec une escorte de soldats bretons, gascons et navarrais, ils signifièrent au pape Urbain VI que, son élection au pontificat ayant été forcée et par conséquent nulle, il eût à se démettre volontairement de la dignité suprême, afin que l'on procédât à une nouvelle élection; que si la crainte des censures ne le déterminait pas à la soumission, ils sauraient l'y contraindre par d'autres voies. Après cette protestation, ils se rendirent avec le comte Honoré à Fondi où, favorisés encore par la reine Jeanne de Naples, ils déclarèrent déposer le pape Urbain VI, et ils élurent à sa place le 20 septembre 1378 Robert de Genève, cardinal du titre des Douze-Apôtres, qui prit le nom de Clément VII et se rendit peu après à Avignon.

La conduite des cardinaux parut d'abord inconséquente, puisqu'ils ne voulaient plus reconnaître celui qu'ils avaient élu et vénéré comme chef de toute l'Eglise. Mais, dans la suite, les factions grandissant de part et d'autre, et chacun des deux Pontifes qui se prétendaient le légitime successeur

de saint Pierre ayant pour soutiens, non pas seulement de puissants princes, mais encore des personnes recommandables par leur science et leur piété, il devint fort difficile de discerner lequel des deux prétendants était le véritable Pape. Il n'en est pas moins hors de doute que les plus vifs opposants furent portés à cette extrémité en grande partie par le désir de secouer le joug d'un homme devenu incommode, à force d'insister pour la répression des désordres. Ce fait ressort clairement d'un écrit authentique du B. Raymond de Capoue, qui était alors à Rome comme prieur du couvent de la Minerve, et qui proteste devant Dieu, avec serment, de l'exactitude avec laquelle il raconte des faits dont il a été le témoin [1]. Dans cette déclaration du serviteur de Dieu on trouve les points suivants [2]:

1° Trois jours avant d'entrer au conclave, les cardinaux s'étaient déjà librement mis d'accord pour élire l'archevêque de Bari, qui était préposé à la chancellerie. « Sur quoi, dit le Bienheureux, j'avais témoigné ma joie parce que c'était un homme de bien; quoiqu'il me restât quelque

[1] *B. Raymundi Capuani, Opuscula et Litterae.* Romae, ex typ. de Propaganda Fide, 1899, pag. 31.

[2] En louant le zèle du B. Raymond pour les intérêts du Siège Apostolique, nous n'entendons nullement justifier de tout excès d'autres défenseurs de la même cause, ni incriminer divers hommes de mérite qui soutinrent plus ou moins longtemps le parti adverse, mus par leur zèle pour le bien et jugeant des choses d'après les documents qu'ils avaient à leur portée.

crainte que, par rapport aux circonstances, il ne fût trop mou et trop complaisant, *nimis mollis et remissus* ».

2° Le cardinal Pierre de Lune, avec lequel Raymond était lié fort étroitement, lui avait déclaré avant le conclave que jamais, quoi qu'il arrivât, il ne donnerait son suffrage qu'à celui qu'il jugerait en conscience être le plus digne, sans nul égard aux prières, ni aux menaces du peuple.

3° Ce même cardinal étant sorti du conclave, le Bienheureux lui rendit visite et lui demanda si rien de fâcheux n'était arrivé; sur quoi Pierre lui répondit qu'il y avait eu quelque différend entre les soldats gardiens du château Saint-Ange et les habitants de la ville, mais que le tumulte avait peu duré. Et comme Raymond désireux d'aller au fond demandait encore pourquoi on n'avait pas élu un romain comme Pape, l'archevêque de Bari étant napolitain, et sa candidature ne plaisant qu'à demi au peuple de la Ville éternelle, qui aurait préféré un vrai romain de naissance: « Nous nous sommes mis peu en peine des « cris et du bruit, avait répliqué Pierre de Lune, « et nous avons choisi celui qui semblait le plus « propre à cette haute dignité; j'ajouterai même « qu'un autre cardinal et moi étions résolus de « mourir, plutôt que d'en agir autrement ».

4° Pierre de Lune déclara formellement encore à Raymond qu'Urbain VI avait été élu canonique-

ment, et qu'on avait jeté les yeux sur lui précisément parce qu'on le connaissait pour un homme de bien, savant, fort expert dans les affaires de la cour romaine. Raymond ajoute que, se promenant un jour dans le jardin dudit cardinal, il l'entendit répondre à son compagnon, qui lui demandait si celui qui passait près de là était le vrai Pape : « C'est lui, répliqua-t-il ; et sachez qu'il l'est aussi « réellement que saint Pierre, et que je suis entré « au conclave avec la résolution de l'élire ».

5° Le Bienheureux rapporte en outre une réponse significative reçue du même Pierre de Lune, quelque temps après. Les choses commençaient à changer de face, et Raymond, ayant à traiter avec lui d'une affaire, se plaignit du peu d'empressement qu'il paraissait mettre à le seconder : « D'où vient, lui dit-il, que, prié si souvent par moi de parler au pape de cette affaire, vous ne l'ayez pas fait encore? Ce n'est pas ainsi qu'autrefois vous en agissiez avec moi ». — Sur quoi, le cardinal, lui prenant la main, le tira à part et lui répondit: « Je vous le dirai comme à mon âme, mais je ne voudrais pas qu'on le sût. Je suis si méprisé de notre Seigneur Pape, que je n'ai rien pu obtenir de lui sauf une toute petite grâce, à savoir qu'il m'a accordé un massier [1]; c'est pourquoi je n'entends plus lui recommander ni cela, ni autres choses ». — « Paroles, dit le

[1] Officier de la cour pontificale qui, une masse à la main, précède le Pape dans certaines solennités.

Bienheureux, qui ne m'édifièrent pas, car je le croyais auparavant un homme spirituel cherchant, non ses intérêts, mais ceux de Jésus-Christ ». Aussi sans rien briser, mais affligé cependant au fond de l'âme, commença-t-il à s'éloigner peu à peu du cardinal mécontent, qui devait plus tard devenir l'antipape Benoît XIII.

6° Enfin, le serviteur de Dieu déclare que les romains, l'ayant appelé au Conseil public, lui dirent qu'à la vérité ils souhaitaient pour Pape un romain ou au moins un italien, non pas cependant tel ou tel, mais celui que la conscience des cardinaux leur suggèrerait. Ce qui les poussait, disaient-ils, à faire de telles instances, c'est premièrement, qu'ils avaient sujet de craindre qu'un français appelé au pontificat ne se retirât encore à Avignon, ce qui causerait la ruine de Rome et de tout le pays; en second lieu, c'est que, l'Italie étant alors presque entièrement soulevée contre l'Eglise, un Pape italien aurait plus de facilité, selon toute apparence, pour mettre fin à la révolte, recouvrer les terres de l'Eglise et garantir la ville de Rome contre les ravages des ennemis si nombreux qui l'investissaient.

Une seconde fois le Bienheureux fut appelé au Conseil des romains, qui lui demandèrent ce qu'ils avaient à faire dans des conditions si fâcheuses; il prit de là occasion de leur recommander d'éviter avec soin toute violence, et d'amener les cardinaux italiens à se concerter autant

que possible avec quelques autres, afin d'arriver à élire un italien digne de la charge; proposition qui obtint, en effet, le résultat désiré.

Mais, n'obéissant qu'à demi au mot d'ordre, les romains décidèrent de faire beaucoup de fracas, tout en défendant d'user de violence; et le serviteur de Dieu, en étant instruit, informa de leurs dispositions les membres du conclave pour les rassurer pleinement sur les suites de l'élection, quelques bruits et vociférations qu'ils entendissent.

Cependant, en dépit de toutes les informations et les efforts de Raymond, la division ne fit que s'accentuer de jour en jour. On l'excuse plus largement aujourd'hui en appréciant à distance l'ensemble des choses. L'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre et la Pologne reconnurent Urbain VI; l'Espagne, l'Ecosse, le royaume des deux Siciles et la France, celle-ci après diverses hésitations, s'attachèrent à Clément VII; et chacun des deux partis ne négliga rien, ni pour se fortifier, ni pour affaiblir son rival.

Dès qu'Urbain eut appris l'élection de Clément, il fulmina l'excommunication contre lui et contre ceux qui l'avaient nommé; mais ils se moquèrent de ses censures et persévérèrent dans leur campagne. Urbain, abandonné de tous les cardinaux, résolut, à la sollicitation du B. Raymond de Capoue et de sainte Catherine de Sienne, d'en créer un bon nombre d'une piété et d'une érudition reconnues. Il les choisit avec beaucoup

de soin dans toutes les nations et il en porta d'abord le chiffre à vingt-neuf. On comptait parmi eux quatre évêques, dix-sept prêtres et huit diacres : deux appartenaient à l'Ordre de Saint-François et deux à l'Ordre de Saint-Dominique. Ces derniers furent les Pères Philippe Gerra, romain, et Nicolas Caraccioli ; puis, à la sollicitation du roi d'Angleterre, Urbain y ajouta le Père Thomas, surnommé l'Anglais.

Clément, de son côté, prenait les mêmes précautions et, voulant aussi honorer les deux Ordres, il prit, dans chacun, deux membres du Sacré-Collège. Ceux de l'Ordre de S. Dominique furent les Pères Nicolas de Saint-Saturnin, natif de Clermont en Auvergne, et Jean de Châteauneuf, bourguignon.

Le pape Urbain VI, témoin chaque jour des merveilleux effets du zèle, de la piété et du désintéressement de notre Bienheureux, le chargea de prêcher la croisade contre les schismatiques. Dans ce ministère nouveau, Raymond obtint, les premiers mois, d'assez grands succès. Mais Jeanne, reine de Naples, qui soutenait le parti de Clément avec une passion en même temps féminine et farouche, capable de toutes les ruses, de toutes les perfidies, de toutes les cruautés, ayant été informée de la liberté avec laquelle agissait le vaillant Frère-Prêcheur, son sujet par la naissance, prit à tâche de faire échouer tous ses efforts. Elle chercha d'abord à le gagner par prières et par pro-

messes, lui faisant même offrir une grosse somme d'argent. Quand elle vit ce moyen repoussé, elle recourut aux menaces afin de le faire fléchir, et alla jusqu'à lui dresser des embûches, jusqu'à attenter à sa vie. Mais Dieu veillait sur les jours de celui qui montrait un si grand courage dans la défense de l'Eglise et de son Chef.

Ce fut surtout dans son ambassade près du roi de France comme légat pontifical, que le serviteur de Dieu courut les plus grands dangers et ressentit davantage la protection du ciel. Muni de cinq Brefs Pontificaux en date du 21 novembre 1378, tous très élogieux pour lui, adressés au roi Charles V et à divers personnages,. influents, Raymond s'embarqua pour cette mission le 13 décembre à Ostie, où Catherine l'accompagna. Plusieurs fois déjà elle s'était privée pour un temps de l'assistance de son Père spirituel, en vue des intérêts supérieurs de l'Ordre et de l'Eglise. Cette fois, la séparation allait être pour toujours; Catherine l'avait su par révélation : « Mon fils, lui dit-elle, tout est fini, vous ne me verrez plus en ce monde ». Et s'agenouillant au bord de la mer avec un mélange de foi ferme et de pieuse tristesse, elle fit, sur le navire qui s'ébranlait pour le départ, le signe de la croix. La scène rappelait les derniers adieux, en cette même ville d'Ostie, de Monique et d'Augustin.

Les adversaires d'Urbain gardaient si bien les passages sur terre et sur mer que Raymond, en allant de Pise à Livourne et à Gênes, fut attaqué

par les galères de Jeanne, qui sillonnaient la Méditerranée, et il n'échappa que par miracle à ce réseau habilement disposé, tandis que, d'après Aldo et Ferri, son compagnon tomba entre leurs mains. Mais Catherine, dans son ardeur, loin de le féliciter quand elle sut qu'il avait évité le danger, lui reprocha ce qu'elle trouvait pusillanimité, et lui écrivit : « Dieu a voulu vous faire connaître votre imperfection, vous montrant que vous êtes encore un enfant qui a besoin de lait, non un homme qui se nourrit de pain. Vous avez donc reculé volontairement et vous vous réjouissez de la grâce accordée à votre faiblesse ! Méchant Père [1], combien eût été fortunée votre âme et la mienne, si vous aviez scellé avec votre sang une pierre de l'Eglise par amour pour le Sang (de Jésus) » ! (*Lettre* C). Mais, tout en admirant les sentiments qui dictaient à Catherine ces mots, par lesquels, du reste, elle voulait peut-être aussi maintenir l'homme de Dieu dans l'humilité, il faut reconnaître qu'en agissant avec circonspection, il ne faisait que se conformer aux recommandations du Chef de l'Eglise, qui le trouvait parfois téméraire et ne voulait pas qu'il s'exposât sans fruit à la mort ou à la prison, le sachant réservé encore à de plus grandes choses. Raymond raconte en effet lui-même (Leg. III part., cap. ult.) que le Pape, l'ayant un jour in-

[1] *Cattivello padre*, c'est-à-dire : « petit méchant Père ». La confiance dont elle jouissait près du Bienheureux lui permettait cette familière expression.

vité à dîner, lui avait dit après le repas : *On m'a écrit que si Catherine allait à Florence, j'obtiendrais la paix*. Alors il répondit : *Non pas seulement Catherine, mais tous, tant que nous sommes, nous sommes prêts, pour l'obéissance de Votre Sainteté, à marcher jusqu'au martyre.* Mais le sage Pontife répliqua : « Je ne veux pas que vous y alliez, car ils vous maltraiteraient. Pour elle, soit parce que c'est une femme, soit aussi parce qu'ils ont à son égard une particulière révérence, je crois qu'ils ne lui feront rien de mal ».

Raymond en quittant Gênes s'achemina vers la France par terre, espérant ainsi mieux atteindre son but et remplir sa légation. Mais arrivé à Vintimille, il fut informé que tous les passages étaient gardés et qu'un guet-à-pens lui était même préparé pour le saisir, mort ou vif. C'est que, connaissant la force persuasive de ses raisons, rehaussée par sa modération d'esprit et la sainteté de sa vie, on voulait à tout prix l'empêcher d'arriver jusqu'au roi de France : complot qui malheureusement réussit. Le Légat dut donc, pour se conformer docilement aux ordres d'Urbain VI, rebrousser chemin jusqu'à Gênes, où il employa du moins son zèle sous une autre forme, en y prêchant la croisade contre les ennemis de l'Eglise.





Fresque de Gênes devant laquelle le B. Raymond est visité et conforté par sainte Catherine mourante.

CHAPITRE VII.

Le B. Raymond élu Maître Général. — But qu'il se propose. Plan sagement adopté pour y tendre.

Les dommages causés aux Instituts religieux par la *Peste noire*, comme il a été dit au ch. II, allaient en s' aggravant par suite de la persistance du schisme. Dans ce milieu troublé, sur ce terrain sillonné par les factions, quels embarras n'éprouvait pas un bon supérieur pour déterminer ses ordres, les transmettre, les faire agréer par des esprit abattus, tentés peut-être de scepticisme et heureux de profiter du désarroi pour vivre à leur gré! Mais Dieu Tout-Puissant, regardant avec les yeux de sa miséricorde la Famille de Saint-Dominique, lui donna, pour remédier à ces maux, l'homme de sa droite, notre Raymond. Nous l'avons déjà vu travailler à cette fin d'une manière intermittente et locale; le moment est venu où il va s'y dévouer d'une manière incessante et incomparable, comme Maître Général.

Le Père Elie de Toulouse, profès du couvent de Bergerac, avait été élu Maitre Général au Cha-

pitre d'Avignon en 1367, et depuis douze ans il gouvernait son Ordre avec autant de zèle que de prudence. Mais il prit, comme toute la France, le parti de Clément VII et vint résider près de lui à Avignon. On ne saurait lui en faire un crime, si l'on considère le bouleversement des choses, le caractère incomplet des relations qui arrivaient en France, et l'exemple donné par les plus respectables personnages, entre lesquels le roi Charles V, dit *le Sage*. Elie continua donc de gouverner la fraction attachée à Clément, qui comprenait les Provinces d' Espagne, de France, d' Ecosse et des Deux Siciles, et il y exerça encore sa charge pendant sept ans [1].

Cependant, les Provinces qui obéissaient à Urbain VI, ne voulant plus reconnaître le Père Elie comme chef de l'Ordre, provoquèrent la réunion d'un Chapitre Général à Bologne, et tout faisait présager que Raymond, déjà si renommé dans l'Italie entière, si particulièrement apprécié par le Pape régnant, serait l'élu. Tel était, depuis longtemps, le vœu de Catherine, telle même sa conviction ; et c'est sans doute pour préparer à cette grande charge son Père spirituel qu'elle

[1] Trois autres Pères furent successivement nommés après Elie de Toulouse, Nicolas de Troia, Nicolas de Valladolid et et Jean de Puinoix ; mais ils ne sont pas portés sur la liste authentique des successeurs de saint Dominique. Le Concile de Constance ayant mis fin au schisme en 1417, les Provinces qui n'obéissaient pas jusque-là à Léonard de Datis, deuxième successeur de Raymond, élu en 1415 XXV[e] Maître Général de l'Ordre, se soumirent

lui écrivait ce qui suit, peu de mois avant de mourir; c'est la dernière de ses 373 lettres, son Père spirituel méritait cette consolation : « La cellule actuelle, peu vous pourrez l'avoir, mais je veux que vous portiez toujours avec vous la cellule du cœur. Je vous prie de mûrir votre cœur avec une vraie et sainte prudence. Que votre vie soit exemplaire aux séculiers, et qu'elle ne se gouverne jamais selon les usages du monde. Que la pauvreté volontaire jusqu'ici pratiquée par vous se rajeunisse en vous avec une vraie et parfaite humilité. *Qu'aucune position, aucun honneur que Dieu vous donnera ne l'affaiblissent jamais en vous.* Enfoncez-vous, au contraire, de plus en plus dans la vallée de la sainte humilité. Aimez la table de la très sainte Croix et prenez-y la nourriture des âmes, en vous livrant aux veilles saintes, aux continuelles prières. Rejetez toute faiblesse pour vous-même et toute crainte servile, car la Sainte Eglise n'a que faire de ceux qui sont ainsi... Je vous conjure de prier l'Epoux éternel qu'il me fasse virilement accomplir son obéissance, et qu'il me pardonne la multitude de mes iniquités. Vous aussi, je vous prie

spontanément à son autorité. C'est probablement en reconnaissance de cette abnégation et de ce noble procédé, que les vocaux du Chapitre Général élurent après Léonard un francais, le Ven. Barthélemy Texier, continuateur de l'œuvre de Raymond dans la restauration de l'observance régulière, spécialement à Bologne et en Provence, où il fut secondé par le B. André Abellon. Il est qualifié par les anciens d'*illustre en miracles.*

de me pardonner toute désobéissance, irrévérence, ingratitude, peine et amertume que je vous aurais données. Et je vous demande votre bénédiction ».

Elle fut plus explicite encore peu avant de mourir, car, fidèle jusqu'au bout à son principe de sacrifier au bien général son avantage personnel, elle s'adressa à Barthélemy de Sienne dont, à défaut de Raymond, l'assistance spirituelle lui était pourtant si précieuse, et lui dit : « Comme le Chapitre, ainsi que vous le savez, doit se tenir bientôt à Bologne pour l'élection d'un Maître Général, je veux que vous y alliez, et là on élira pour ledit office mon Père Fr. Raymond, avec qui je veux que vous soyez, sans vous écarter de sa volonté ; et cela, autant que je le puis, je vous le commande » [1].

Raymond, lui aussi, devait intervenir au Chapitre, ayant été fait Provincial ; il prit donc ses mesures pour quitter le couvent de Gênes où il se trouvait, le matin du 29 avril 1380, après avoir célébré la messe. Or, tandis qu'en effet, traversant le dortoir avec son pauvre petit bagage, il prie un instant devant une vieille fresque de Marie, escortée de saint Dominique et de saint Pierre-Martyr, il entend une voix, mais

[1] « Et quia de proximo, ut nostis, debet celebrari capitulum generale Ordinis vestri in Bononia pro electione Magistri Ordinis facienda, volo quod vadatis illuc, et ibi eligetur pro dicto officio pater meus fr. Raymundus, cum quo volo sitis et ab eius voluntate nunquam recedatis. Et hoc quantum possum vobis mando ». (*Process. Castellan.*).

d'une nature à part: pas de sons matériels, pas de mots articulés; c'est une parole qui va droit à l'intelligence et qui s'y imprime avec une force et une clarté à défier tout langage humain. Elle disait: *Ne crains pas, je suis ici pour toi; je suis au ciel pour toi; je te protègerai et te défendrai; sois assuré et ne crains rien, je suis ici pour toi.* C'était Catherine qui, expirant précisément à cette même heure à Rome près de la Minerve, voulait, en passant à la gloire, saluer son bienfaiteur, encourager l'héritier de son esprit et le continuateur de son œuvre en ce monde [1].

Depuis ce fait, solennellement enregistré dans la Bulle de Canonisation de sainte Catherine, la vieille peinture devint plus chère aux religieux; et lorsqu'il fallut, un siècle après, la restaurer, on y représenta dans un coin le Bienheureux, petit de proportion, mais très dévot et en prière devant Marie. Dépouillés de leur couvent au commencement du siècle, les dominicains coupèrent le mur entier, pour transporter la sainte image dans

[1] Caffarini (Suppl. p. 3. § 3. n. 11) rapporte une vision de sainte Catherine où « il lui sembla voir sortir du sein de Jésus Enfant une vigne chargée de raisins mûrs. De gros chiens s'en approchant en grand nombre mangeaient à satiété, et puis portaient à leur progéniture d'autres grappes comme aliment ». L'auteur interprète cette vision de la réforme de l'Eglise; mais si l'on considère que la vigne est la caractéristique de Raymond *Des Vignes*, et que d'autre part le chien symbolise le Frère-Prêcheur, il est permis de voir aussi dans la vision prophétique une allusion à la restauration de l'Ordre de S. Dominique, opérée par notre Bienheureux.

le monastère des Sœurs de l'Ordre, placé sous le vocable des SS. Philippe et Jacques. Hélas! les pauvres religieuses se virent chassées à leur tour quelques années après, et la peinture fut mise au Musée de la ville. Mais le Municipe la donna généreusement ensuite au couvent de Sainte-Marie de Castello où elle est actuellement en vénération.

Cependant Raymond s'était embarqué pour Pise, afin de marcher de là sur Bologne. Le Chapitre procéda à l'élection le 22 mai, vigile de la Pentecôte, et le plus ancien des vocaux, en annonçant le résultat du scrutin, proclama comme XXIII[e] Maître Général de l'Ordre, Raymond de Capoue. La grande humilité de l'elu lui inspira tout d'abord le dessein de refuser une si haute charge; mais sainte Catherine l'ayant de nouveau conforté, il surmonta ses craintes et accepta.

Le Vicaire de Jésus-Christ se montra très satisfait de cette élection, sachant combien était grand le zèle de Raymond pour les intérêts de l'Eglise, car il l'avait vu à l'œuvre en qualité de nonce à Gênes, à Florence et auprès de plusieurs princes d'Italie; aussi ne mit-il point en doute qu'étant Général il ne travaillât efficacement à procurer partout la paix de l'Eglise et le progrès de l'esprit chrétien.

Un des premiers soins du nouveau Général fut de s'adresser à Elie de Toulouse pour le conjurer de se rattacher avec les siens au centre de l'Ordre. Il ne réussit pas, il fallait s'y attendre,

eu égard, comme nous l'avons remarqué, aux influences du milieu. Mais Raymond par cette démarche montra son grand cœur, et il gagna du moins l'estime de ceux qui ne se crurent pas tenus à lui prêter obéissance.

Ce devoir de charité rempli, notre Bienheureux s'appliqua à mûrir devant Dieu le plan de restauration du temple de Saint-Dominique, et étudia le tracé à suivre sur le difficile terrain d'alors, pour pouvoir dire avec saint Paul : « Je cours, mais non comme au hasard » (I, Cor., IX, 26).

A ne consulter que la sagesse humaine, Raymond se serait dit : « *Il faut prendre l'homme tel qu'il est.* Être raisonnable, il se soumet plus volontiers à des lois contrôlées par sa raison individuelle, qu'à des traditions plus ou moins bien conçues, léguées par un autre âge. Que si le joug, non content de subjuguer l'esprit, gène et prétend dompter les sens, on verra le religieux régimber. Mieux vaut adopter comme régle une methode de vie dans laquelle, sauf ce qui impliquerait péché, tout soit raisonnable, modéré, commode et joyeux ». Raymond se dit au contraire : « *L'homme qu'il faut prendre tel qu'il est,* c'est *l'homme du Seigneur;* c'est Dominique. Réforme, en effet, veut dire: « rétablissement de la forme primitive, malheureusement altérée » ; or la forme, c'est le saint fondateur. Vous tous donc qui voulez relever l'Ordre, regardez ce nouvel Abraham, notre père ; re-

gardez Sara, c'est-à-dire la sainte Religion, notre mère. Oui, faites attention au rocher dans lequel vous avez été taillés, à la carrière profonde d'où vous avez été tirés. *Attendite ad petram unde excisi estis, et ad cavernam laci, de qua praecisi estis* (Is., LI, 1)[1]. L'idéal est élevé; certains reculeront, d'autres traîneront, aux vaillants eux-mêmes il faudra de la foi, du temps et des larmes. Mais sur ce sommet se trouve comme récompense la paix de la victoire; et si le nombre des conquérants est petit, grandes sont à leur égard les complaisances de Dieu ».

L'idéal reconnu, il fallait concerter les moyens de le réaliser, et Raymond se promit, pour y arriver, de favoriser le bien à tous les degrés, même les plus infimes, pourvu que ce fût sans renoncer à aspirer au bien supérieur, car il entendait toujours Dominique lui dire, comme autrefois Jésus à Pierre: « *Duc in altum;* en fait de perfection religieuse, pousse vers la haute mer ». (Luc. V. 4).

Rencontrant à l'état isolé des religieux amis de l'observance régulière, (et il y en avait beaucoup), il les encourageait à la pratiquer fidèlement, au moins en ce qui dépendait d'eux, à en garder l'esprit sans réserves, à en solliciter sans cesse du ciel le plein rétablissement, par leurs prières, leurs pénitences et leurs larmes. Mais, il faut

1 B. Raym. *Opuscula,* VII et seq.

l'avouer, peu d'hommes sont de trempe, dans une telle voie, à rester debout et à marcher tout seuls en avant; que s'il s'en trouve quelques-uns, en faisant beaucoup pour eux, ils font peu pour l'avenir de la corporation. Raymond tentait donc l'impossible pour les grouper en une même maison, dite « Couvent d'observance » et abritée sous sa juridiction immédiate. Le Couvent, en effet, est un être canonique stable, organisé, ayant sa visibilité, sa puissance d'engendrer des fils; la réforme d'un seul est certes un grand résultat. Que s'il sort de là des essaims pour composer une, deux, trois maisons du même genre, elles peuvent s'organiser en Congrégation autonome, où le bien de la régularité se produira sur une échelle plus grande. Mais si la Congrégation observante arrive à se transformer en Province formelle, à tous ces avantages s'ajoutera celui de l'influence sur la vie régulière et l'esprit de ferveur dans tout l'Ordre. Ce fut précisément cette pensée qui plus tard rendit Clément VII désireux de composer deux fortes Provinces avec la célèbre Congrégation de Lombardie. « Car, se disait-il, les bons Vocaux font les bons Chapitres, les bons Chapitres font les bons Généraux, et les bons Généraux font les bons Instituts, fidèles en tout à leur forme de vie originelle » [1].

[1] Chronicon Constitutionum (MDCXC): « Clemens VII in « suis quas passus erat tribulationibus inter cetera vovisse fertur, « si Deus illi quietem praestitisset ac libertatem, daturum se ope-

Le zélé Général put dès le début constater avec consolation que les religieux dévoués à l'observance remportaient des victoires signalées sur le démon et sur les vices, par l'efficacité de leur apostolat, tandis que ceux qui ne vivaient pas d'une manière aussi conforme aux engagements de leur profession, travaillaient avec beaucoup moins de fruit dans la vigne du Seigneur, de sorte qu'en eux se vérifiait une fois de plus la parole de saint Grégoire : « *Cuius vita despicitur, huius et praedicatio contemnitur* ». Quoique Raymond, pour ne pas exciter l'envie, adoptât souvent comme couvents d'observance des maisons où jusque là les Frères, en fort petit nombre, végétaient et avaient peine à vivre, ses disciples dès qu'ils s'y établissaient, bien qu'en plus grand nombre, trouvaient non seulement le pain de la table matérielle, mais des dons pour l'église et la bibliothèque. C'est qu'ils prêchaient, d'exemple et de parole, Jésus crucifié. Jean Dominique, un des plus puissants collaborateurs de Raymond, atteste ces merveilleux résultats pour les avoir constatés bien des fois [1].

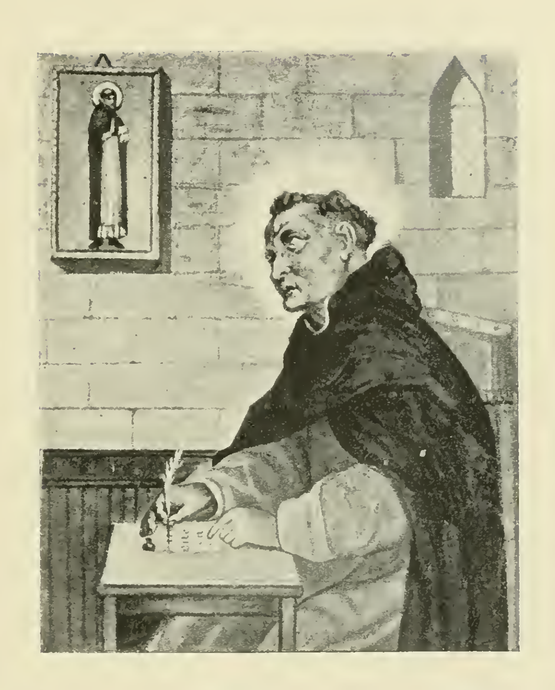
« ram ut Ordines mendicantium ad antiquam vivendi formam revo-
« carentur. Persuasumque illi fuerat, id facile se consequuturum,
« si Capita Ordinum ex observantibus assumerentur. Caput vero
« et Magistrum in Ordine Praedicatorum semper eiusmodi futurum,
« si electores illius ex reformatis fuissent ; quod tum futurum spe-
« rabatur, si titulus Provinciae illis Congregationibus datus fuisset ».

[1] Dum spiritualibus incrementis intendebant, eos temporalibus auxiliis destitutos nequaquam relinquebat Patriarcha Dominicus, ut observat Ioannes Dominici in suo codice *De possessionibus:*

Dans cette atmosphère vraiment religieuse et pacifice, tous travaillaient à leur progrès spirituel en même temps qu'à celui du peuple chrétien, assujettis il est vrai à une vie pauvre et austère, mais rendue supportable et agréable même par l'onction de la grâce et les douceurs de la charité ; car tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme en Saint Dominique, et Raymond pouvait leur dire : « O vous, ma joie et ma couronne, restez ainsi dans le Seigneur ». (*Phili.* IV. 1).

« Fratres qui regularem vitam servant, in rebus temporalibus pro « se et pro pauperibus abundant multis, non solum Venetiis in « utroque Conventu, ubi sunt cives ditissimi, sed Clusii, Castelli, « Cortonae, Lucae atque Fabriani ubi prius fratres paucissimi non « videbantur posse nutriri, et in multis aliis locis quae transcur- « rimus, quoniam per experientiam non sunt nobis nota sicut « praefata, in quibus providentiam Dei, et suorum pauperum cu- « ram praedicant ornamenta ad divinum cultum spectantia mul- « tiplicata, aucti codices multi ». (*B. Raym. Opusc. pag. 82*).





ATTENDITE AD PETRAM UNDE EXCISI ESTIS.



CHAPITRE VIII.

Circulaires du B. Raymond. — Il y défend avec force et modération la Reforme, dont il explique le vrai caractère.

Tandis que les hommes de bonne volonté, réunis par Raymond, trouvaient sous le joug de la sainte observance la liberté des enfants de Dieu et la fécondité de l'apostolat, au dehors l'orage s'amoncelait. Cette résistance latente qui ne conteste rien, ne refuse rien, laisse même espérer pour demain quelques pas en avant, quitte à n'en rien faire, ne suffisait pas à certains opposants. Des attaques vives et savantes se produisirent, dans lesquelles on semblait défendre la cause de l'Ordre contre un Général exalté et perturbateur. Les manœuvres furent si habiles que le cardinal d'Alençon, chargé par le Pape d'appuyer Raymond, fut lui-même un instant circonvenu et faillit tout enrayer, en faisant révoquer le Décret Apostolique *Iis quae Religionis.*

Il s'agissait des droits de la perfection, il s'agissait de l'honneur de Dominique, il s'agissait de l'intérêt des âmes religieuses. Raymond ne pouvait se taire, et Dieu l'aida à parler, dans une

série de Circulaires, comme il devait parler. Pour en juger, écoutons-le répondre à six principales récriminations, formulées il est vrai à diverses époques, par diverses personnes, d'une manière plus ou moins accentuée, mais qui constituent un plan d'attaque unique et complet [1].

I. « Nous ne contestons pas, disaient les adversaires, que la réforme puisse avoir quelques avantages ; mais il en résulterait dans l'Ordre deux fractions, au préjudice de l'*unité* ; or celle-ci mérite d'être sauvegardée avant tout ».

Raymond répondait : « L'unité pour laquelle les membres d'un Ordre religieux sont rassemblés, consiste principalement dans un seul et même fondateur, c'est-à-dire (pour nous) le B. Dominique ; et dans un seul et même mode de vie réglé par nos Constitutions. Prétendre donc que les Frères qui veulent observer cette manière de vivre et marcher sur les traces du B. Dominique divisent l'Ordre, c'est comme si l'on disait que les soldats qui suivent le drapeau et obéissent au capitaine sont des déserteurs et mettent la division dans l'armée, jusque sur le champ de bataille. C'est comme si l'on disait que les écoliers qui vont de bon cœur à la classe pour y entendre le maître

[1] Le B. Raymond ayant traité plusieurs fois ces sujets divers, nous réunissons dans un même texte ce qui est épars en plusieurs Lettres, pour rendre son raisonnement plus clair, plus complet et plus fort. (*B. Raym. Op.* § VIII. XIV. XVII. XVIII. XX).

détruisent l'étude, parce qu'ils se séparent de ceux à qui il déplait d'apprendre la leçon.

« Oh! si les saints Apôtres eussent obéi à cette crainte de mettre la division entre les chrétiens et les païens, jamais, pour sûr, ils n'eussent fait une seule conversion. Mais ayant compris que le Verbe de vérité était venu apporter, au lieu de la paix, le glaive de séparation entre les bons et les mauvais, ils faisaient leur devoir sans considérer si quelque divergence allait en naître. De même, si la sainte Eglise, qui est la congrégation de tous les fidèles, quand elle voit l'un d'entre eux aspirer à faire les vœux de Religion, avait regardé cette séparation comme jetant la division dans son sein, jamais elle n'aurait confirmé ni permis les Ordres religieux. Il est vrai que cet exemple dépasse le but, puisque, dans notre cas, aucun des Frères ne promet plus que les autres, et la différence existe seulement dans la manière plus ou moins intégrale d'observer la commune promesse; mais il en résulte toujours un argument *du plus au moins*. Car, si un genre de séparation bien plus grand que le nôtre n'a pas divisé notre sainte Mère l'Eglise, mais l'a au contraire confirmée, fortifiée, exaltée, beaucoup moins notre Ordre sera-t-il divisé par les mesures que j'ai prises.

« Savez-vous quels sont ceux qui divisent? ce sont les hommes qui observent certaines de leurs obligations et pas les autres, ou qui (je le dis avec dégoût) n'observent rien du tout et sont dans la

corporation sans cause, selon la remarque du B. Augustin dans sa Règle: voilà ceux qui divisent et détruisent, en persécutant les Frères qui veulent bien faire. Supposez au contraire que cent personnes habituées jusque là à faire ce qui leur plaît, en viennent peu à peu à renoncer à leurs volontés propres et dissemblables, pour suivre désormais l'unique volonté qui fait loi, c'est alors que vraiment il y aura l'unité de bercail et de pasteur ».

II. « Mais, poursuivaient les ennemis de la discipline régulière s'il n'y a pas à proprement parler division, il y à toujours sujet de confusion pour ceux qui ne sont pas du nombre des Frères observants, et que le public montrera au doigt en disant: Voilà les mauvais; ces autres sont les bons ».

Raymond s'étudiait, il le fait souvent remarquer, à mettre de préférence les couvents réformés dans les villes où il n'y en avait pas d'autre non réformé. Mais il ne pouvait tolérer que ces ménagements pour les faibles, fussent tournés par eux en armes d'opposition. « Sauf la révérence que je dois à tous, répliquait-il, je ferai remarquer combien ce serait mal argumenter de dire : L'un des deux est meilleur, donc l'autre est mauvais et scélérat. Nous voyons souvent dans les divers couvents certains Frères exceller en science et en sainteté, sans que pour cela il faille tenir les autres comme ignorants ou pervers. Que dis-je ? la sainteté et la science des premiers tourne à l'honneur de l'Ordre

entier et de chacun de ses membres. C'est pourquoi nous appelons notre saint Docteur Thomas, dans son Office, *louange et gloire de l'Ordre des Prêcheurs*. Est-ce que si cet Ordre avait cent ou deux cents Saints canonisés, tous ses membres n'en seraient pas plus considérés? Qu'ils ouvrent donc les yeux ceux qui récriminent, et qu'ils considèrent que plus il y a d'individus parfaits dans une même espèce, plus la forme universelle acquiert de perfection, laquelle perfection se reverse sur tous les individus pour les faire chérir: maxime vraie dans l'ordre physique, non moins vraie dans l'ordre moral. Concevoir de l'envie, ce serait (Dieu nous en préserve) imiter Caïn qui s'indignait contre Abel en le voyant plus agréable à Dieu, au lieu de s'indigner contre lui-même de sa propre malice. Ce serait imiter Simon le Magicien, qui voulait posséder les grâces des Apôtres sans embrasser la vie des Apôtres, et s'imaginait pouvoir acheter à prix d'argent les dons de l'Esprit-Saint... Au reste, si malgré tout il y a quelqu'un qui refuse de se réjouir ainsi du bien des Frères observants et qui se plaigne d'y rencontrer une cause de tristesse, le remède est simple: qu'il entre parmi eux, qu'il vive comme eux, et il sera honoré comme eux. C'est précisément ce que nous cherchons ».

III. « Nous aimerions, poursuivaient les adversaires, passer dans vos rangs. Mais cette rigueur n'est plus de notre temps, surtout avec la per-

turbation des schismes et des guerres. Si encore vous appliquiez les lois avec suavité; mais pour ceux d'entre nous qui veulent essayer de votre vie, vous n'avez que dureté et indiscrétion ».

Ce reproche ne convenait nullement à Raymond, qui était par nature et par grâce l'homme de la *discrétion*, certains lui ont même reproché de l'avoir poussée trop loin. Il savait parfaitement *discerner*, dans l'œuvre de la réforme, entre l'absolu et le contingent : l'un ayant pour but de dompter l'esprit par l'assujettissement à la discipline régulière, en tant qu'émanée de la sagesse surnaturelle du Fondateur, puis d'assouplir le corps par l'acquisition d'habitudes simples, vigoureuses, austères, amies des exercices communs; l'autre destiné à peser et à combiner, sous la sage direction des supérieurs, les éléments matériels de cette même discipline, de façon à en dégager le bien absolu, la *chose* immatérielle, l'idéal caractéristique et providentiel de l'Institution. Alors, qu'il y ait variante ou non dans le volume et la teinte de l'argile, la statue modelée sera toujours Dominique vivant en ses fils, Dominique ancien et nouveau, humble et pénitent, modeste et lumineux, doux et fort, grave et joyeux, passionné pour la pauvreté et d'une attention délicate aux besoins de tous, frappante image de « la bénignité et humanité du Verbe Sauveur ». (Tit. III. 4) [1].

1 Ainsi disait le Seigneur à sainte Catherine de Sienne : « Ton Père Dominique, mon cher fils, eut comme objet propre

Raymond savait, en sage supérieur, pondérer ainsi les choses. Il était donc loin de demander à tous, dans les observances, l'énergie exceptionnelle de Dominique [1], de Réginald [2] et des autres premiers Pères de l'Ordre; mais il savait que l'homme de bonne volonté peut bien plus qu'on ne le croirait d'abord, surtout quand la confiance et la joie assaisonnent ses actes! [3] Du reste, il aimait à condescendre aux faiblesses et donnait à propos les dispenses convenables, comme l'attestent les réflexions suivantes contenues dans un mémoire rédigé par ses premiers disciples, pour résumer ses pensées et propager son œuvre [4].

la lumière de la science pour extirper les hérésies. Il prit l'office du Verbe, mon Fils unique, enlevant les ténèbres et répandant la lumière. Il fut un flambeau que je donnai aux hommes par Marie, car Marie lui donna l'habit, ce soin lui ayant été confié par ma bonté... De sorte que sa religion est toute large, toute joyeuse, tout odoriférante; c'est un jardin en soi délicieux, mais les malheureux qui au lieu d'observer leur Ordre le transgressent, font de ce jardin une terre sauvage ». (Dial. de l'Obéissance c. XLVIII).

1 « Abstinentia rara, carnes nunquam edebat: jejunia nec aeger solvebat ». *(Off.* Lect. VI*)*.

2 Comme Fr. Mathieu de France, qui avait connu Réginald dans le siècle, entouré de toutes les aises et de toutes les délicatesses, lui témoignait son étonnement de le voir si changé si fidèle aux austérités dominicaines, celui-ci répondit: *Je ne crois même pas y avoir de mérite, tant j'y trouve de complaisance.*

3 Le P. Jandel se demandant, au moment d'embrasser l'Ordre, si le genre de vie ne serait pas trop fort pour sa complexion délicate, le P. Lacordaire lui répondit avec cet accent pénétrant qui lui était propre: *Ah! quand le cœur est content, tout est facile.*

4 On le trouve sous le titre *Objecta* aux archives du couvent de Vienne, qui fut très cher à Raymond (Codex 295). Quand

« On nous dit que nous devrions condescendre aux infirmes, dispenser du port de la laine, laisser retenir des pécules, permettre de ne pas fréquenter le chœur, de manger de la chair, et choses semblables, car ainsi beaucoup prendraient le joug de l'observance. Nous répondons : Grandes paroles sur les lèvres, mais en exécution rien du tout. Car de fait, dans plusieurs couvents d'observance, on permet de manger de la chair, on relâche beaucoup le jeûne, on adoucit la rigueur de la discipline ; et néanmoins aucun de ces hommes ne s'y fait voir. En outre, quand on réforme un couvent on y conserve tous les religieux qui le demandent spontanément, même s'ils sont infirmes et arrivés à la décrépitude. Or, on leur donne dans ce cas des dispenses, et l'on tempère pour eux la rigueur commune jusqu'à leur mort, selon que la piété le demande et que la discrétion y incline. Pourquoi donc ceux qui simulent tant de bon vouloir, étant sûrs de semblables concessions, ne permettent-ils pas que leurs couvents soient réformés, mais au contraire récalcitrent et résistent de toutes leurs forces ? »

IV. Et les adversaires d'insister : « Si vous voulez qu'on vous obéisse, ô Maître Général, donnez l'exemple ; alors vous entraînerez tout le

ce court résumé fut publié, les disciples du Bienheureux vivaient encore ; on n'aurait donc osé, sous leurs yeux, forcer ou affaiblir la pensée du Maître. *(Vid. B. Raym. Op. pag. 133).*

monde. Mais que pratiquez-vous de ce que vous voulez établir? »

A ce reproche, le cœur noble et sensible de Raymond s'émeut et il s'en échappe des accents dont l'humilité, la franchise, la fierté rappellent ceux de saint Paul. « Quelque réponse que je cherche à faire, dit-il, je n'ai qu'à rougir et *je ferais mieux*, pour parler avec S. Bernard, *de me taire et de pleurer*. Pourtant, comme il s'agit d'une entreprise sainte, je répondrai comme je pourrai. Oui, j'avoue qu'en punition de mes péchés, le Dieu tout-puissant m'afflige d'une faiblesse d'estomac et d'un mal de tête continuels. Je suis tombé plusieurs fois en syncope et en défaillance pendant ma jeunesse; j'ai même eu les fièvres dès que je jeûnais. Pourtant, j'ai souvent essayé de le faire, nonobstant ma grande faiblesse, et je ne me tromperais pas de beaucoup en disant que je l'ai tenté peut-être cinq cents fois. J'ai consulté à ce sujet tous ceux que je savais remplis de la crainte de Dieu, et tous m'ont répondu unanimement que je ne devais plus m'imposer de si grands efforts. J'en ressens au fond de mon cœur une douleur continuelle, je puis en prendre à témoin cette immuable Vérité que nul ne saurait tromper, et ce n'est pas trois fois, comme l'Apôtre, mais je ne saurais dire combien de fois que, par moi-même et par d'autres, j'ai prié le Seigneur de mettre fin à cette épreuve, sans jamais avoir été exaucé, si ce n'est que Marie m'accorde de jeûner la vigile de ses fêtes.

« Mais faut-il que j'ajoute malheur à malheur, et que, non content de ne pas observer certains points, force me soit d'empêcher ceux qui entendent les observer ? Car il s'agit de choses dont je n'ai pas la prétention de m'attribuer l'initiative. Je ne fais que coopérer au mouvement des autres. Puis-je refuser, à ceux qui veulent pratiquer ce qui est écrit, mes conseils et mon secours ? Parce que je ne vaux rien dois-je empêcher les bons ? Ah ! si du moins mes détracteurs en m'obligeant à découvrir ma honte y trouvaient pour eux un remède ! Plût à Dieu que, rassasiés de mon opprobre, ils cessassent de molester les bons ! Qui me donnera que ma gourmandise fasse qu'on laisse en paix ceux qui jeûnent, afin que j'aie part au mérite de leur pénitence ! Ainsi, l'on ne verrait pas se renouveler ce que raconte l'Evangile : *Jean est venu ne mangeant ni ne buvant, et il disent : Il a le Démon ; le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et il disent : C'est un homme vorace et ami du vin.* On ne verrait pas se reproduire ce que blâma S. Paul, alors que, dans certaines églises, celui qui mangeait méprisait celui qui s'abstenait. Ce serait même aujourd'hui un pire abus, si l'on voyait celui qui mange attaquer celui qui mange comme lui.

« Mais après m'avoir obligé à confesser ma honte, mes censeurs me contraignent à manifester aussi ma folie. Je le dis en insensé, s'ils osent se vanter, je veux en faire autant. Ils ont donné

l'exemple de l'honnêteté, et moi aussi ; car je n'ai pas seulement fui le mal, mais tout ce qui en avait l'apparence. Ils ont donné l'exemple de l'humilité ; moi aussi. Ils ont donné l'exemple de l'obéissance; moi comme eux et plus qu'eux. Car, tant que j'ai été inférieur, non seulement je n'ai pas souvenance de m'être révolté, mais j'ai préféré laisser en péril mon honneur et ma personne, au point d'être incarcéré, plutôt que de faire résistance à un prélat persécuteur ; et c'est peut-être grâce à cela que, par disposition du Tout-Puissant, devenu supérieur, j'ai trouvé beaucoup de Frères disposés à m'obéir. Tout cela devrait être dit par d'autres que par moi, je l'avoue ; mais la nécessité n'a pas de loi; ils m'ont contraint, qu'ils entendent. Et puisque j'en suis à me glorifier, si déplacé que ce soit, j'en viendrai à la charité pour mes Frères. Si je n'ai pas donné des leçons et des exemples de dilection mutuelle, que je sois jugé, je ne dis pas par le Seigneur, mais par le moindre de mes sujets. Sur ce point j'invoque en témoignage mes contradicteurs mêmes. Si je n'ai pas fait bon accueil à mes inférieurs, si je n'ai pas consolé les pusillanimes et réconcilié ceux qui étaient en désaccord, alors oui j'y consens, que dès demain je sois jugé, non par ma justice, mais par mon injustice. Et sur ce chapitre, quoique ce soit de ma part une folie, je pourrais dire en toute vérité bien d'autres choses. Mais je me tais, pour qu'on ne me reproche pas de parler par

esprit de jactance. Toutefois, en rappelant tout ce que j'ai fait et tout ce que j'ai dû souffrir, je reconnais qu'il s'y est mêlé de ma part beaucoup d'imperfections et des négligences sans fin.... J'ajouterai, (puisqu'on parle tant du pouvoir qu'auraient mes exemples), que l'exemple d'un seul n'est peut-être pas si efficace qu'on le prétend pour entraîner les autres; la preuve en est dans le reproche de Jésus à ses Apôtres : *Il y a si longtemps que je suis avec vous et vous, ne me connaissez pas encore!* Du reste, s'ils attribuent tant de vertu à l'exemple d'un seul, que serait-ce s'il y en avait cent à le donner? Qu'ils viennent donc en foule dans nos rangs, qu'ils y soient des religieux exemplaires; c'est ce que j'appelle de tous mes vœux ».

V. « Pour venir à vous, objectaient les infatigables et irréductibles contradicteurs, il nous faudrait trouver parmi les vôtres le culte de la science. Mais le souci des pratiques extérieures vous le fait négliger; et, supposé que vous nous dispensiez avec largeur le pain matériel, où serait le pain de la doctrine? »

L'imputation était calomnieuse. Raymond, cœur pur, esprit sérieux, âme méditative, était par tempérament ami de la doctrine sacrée, et ce ne fut pas le moindre de ses sacrifices de rester toute sa vie comme un poisson hors de l'eau, privé de son temps, de sa cellule, de ses livres, et contraint par l'obéissance à voyager, à négo-

cier, à contester, à corriger les délinquants, à recouvrer pour le Pape des tributs pécuniaires en divers pays.

Mais il voulait dans l'étude une mesure, une orientation et des degrés, qui conduisissent sûrement le Frère-Prêcheur au but final de sa vocation, le salut des âmes. Son désir était que la moyenne des religieux trouvassent dans leur Province des études assez sérieuses pour les préparer à y exercer fructueusement le ministère sacré. C'est là le sens de sa lettre à de jeunes étudiants, dans laquelle il dit : « Satan dirige des attaques sans nombre contre ceux qui ont entrepris de servir Dieu parfaitement. Pour vous, le danger consiste à vouloir, sous prétexte d'apprendre, déserter la vraie sagesse dont vous suivez maintenant les sentiers. C'est pourquoi je prescris que personne sans ma permission ne quitte son couvent pour se rendre à des maisons d'études quelconques ; car je sais fort bien que, si vous le voulez, vous avez les moyens de bien étudier au lieu de votre résidence, comme je l'ai fait moi-même. En effet, je n'ai étudié ni à Paris, ni en Angleterre, mais seulement en ma Province, et je ne suis pas pour cela un convers ignorant, comme ceux qui vous tentent prophétisent qu'il en adviendra de vous » [1].

Pour les religieux destinés par l'obéissance à

[1] B. Raym. *Opusc.* § XVII.

une culture et à des fonctions scientifiques supérieures, Raymond voulait qu'on leur facilitât les moyens de se mieux former, mais sans rien précipiter, sans tomber dans ce qu'on appelle aujourd'hui le surmenage, et sans exposer les religieux d'espérance à dégénérer, par l'orgueil ou l'oubli de la piété, en contempteurs du genre de vie saint qui les a formés et nourris, devenant ainsi pour la Religion leur mère une cause de déceptions et de douleurs. C'est ce que met en lumière l'Exposé cité plus haut: « On peut voir, dans les maisons d'études générales, s'il est vrai que les habitudes de la vie commune tendent à deprimer l'esprit et à faire des idiots. Tandis que les couvents qui la repoussent laissent à leurs étudiants la charge de s'assurer des pécules, de demander aux parents des subsides, ne trouvant pas pour la maison qui les instruit une obole, les Pères de l'observance contribuent largement à l'entretien de ceux qu'ils envoient, jusqu'à leur promotion à la chaire magistrale. Mais en même temps, ils s'appliquent à choisir le temps opportun, à calculer les ressources de leur communauté, à pondérer les avantages de l'étudiant, non seulement sous le rapport de la capacité, mais plus encore de l'attachement aux fondements solides de l'humilité et de l'esprit religieux. Ainsi l'on évite, comme il arrive trop souvent, de faire de ces jeunes gens ambitieux que l'ennui gagne, que l'orgueil domine, que l'impatience abat, et qui deviennent pour l'observance

des transfuges. Ceux qui les poussent oublient la sentence de Grégoire de Nazianze: « *L'Esprit-Saint n'a pas besoin de longs circuits pour faire fructifier le talent confié aux âmes.* Pour eux, ils préfèrent les résultats rapides aux fruits solides et sûrs, comme s'il ne valait pas mieux conduire l'homme à une vieillesse riche de prudence acquise, que de développer à outrance une jeunesse dépourvue de vraie érudition ».

VI. Restait aux censeurs de Raymond un dernier chef d'accusation : « Vous, disaient-ils, qui affichez tant de zèle pour la prospérité de l'Ordre, comment négligez-vous votre premier devoir, celui de l'assister, vous laissant absorber par tant d'affaires étrangères à nos intérêts ? » – Si les visites canoniques du premier Supérieur eussent été plus fréquentes, peut-être se fussent-ils récriés beaucoup plus fort que tous les autres, comme si le Maître Général molestait à plaisir ses sujets, tombait dans les minuties, et se substituait irrégulièrement aux autorités locales. Mais qu'importe à de tels hommes la sincérité, pourvu qu'ils puissent affaiblir le nerf de l'autorité et en esquiver les ordonnances ?

« C'est vrai, leur répondait le zélé Général, en me rappelant la sentence du Sage, que *le juste est son propre accusateur*, je me proclame coupable de n'avoir pas, ces quatre dernières années, circulé dans l'Ordre comme j'en avais l'habitude,

afin d'arroser le jardin planté par le B. Dominique. Mais pourtant je dois dire la vérité en face de Celui de qui dérive toute vérité créée. Aucune chose ici-bas ne m'aurait induit, je crois, à cette négligence, si ce n'était l'amour de la sainte Eglise catholique, Mère de tous les fidèles, éprouvée, ô douleur ! par tant de troubles et de tempêtes. A cette vue, je ne pense pas qu'il y ait un seul cœur fidèle qui ne compatisse du plus profond de son être à une si excellente Mère, et ne s'efforce, selon ses moyens, de l'aider. En pensant à cela, je me rappelle que les Saints Pères ont toujours fait ainsi. C'est ce zèle qui arracha le pape Grégoire, quand il était simple moine, à la tranquillité de sa cellule pour le porter à Constantinople afin d'y traiter les affaires de l'Eglise. C'est ce même zèle qui contraignit le Bienheureux Bernard à quitter son monastère de Clairvaux quand un antipape, s'élevant contre Innocent, infesta l'Eglise pendant dix ans ; et ce saint Abbé de tant de moines ne cessa de travailler dans ce sens jusqu'à l'extinction du schisme. Mais, pour ne parler que de ce qui nous est propre, quel fut le mobile de Dominique, notre Père très saint, quand renonçant à la quiétude de la vie canoniale où il brillait comme une lumière sur le candélabre, il se transporta dans les contrées toulousaines et y fonda son Ordre, si ce n'est le zèle pour la foi catholique, pour la sainte Eglise, pour le salut des âmes ? Ce zèle, il le communiqua à ses

fils jusqu'au fond des entrailles : témoins tous ces martyrs dont Pierre de Vérone est le porte-étendard ; témoins tous ces docteurs parmi lesquels Thomas paraît comme l'étoile du matin et demeure au firmament comme un astre sans déclin. Si tous ces grands hommes s'exposèrent pour la sainte Eglise à tant de travaux, aux dépens de leur propre tranquillité, qu'ils sacrifiaient pour un temps, que personne d'entre vous, je vous en conjure, ne s'indigne et ne se scandalise si moi, qui ne mérite pas seulement de paraître en présence de Pères aussi illustres, ni même de marcher à leur suite, je me laisse entraîner, par amour pour la sainte Eglise, à suivre de loin leurs vestiges. En faisant cela, ô Frères bien-aimés, je ne vous abandonne nullement mais plutôt je combats pour vous, afin que vous puissiez servir plus paisiblement et plus dévotement le Seigneur, si, comme je l'espère, il accorde enfin à son Eglise la pacification ».

C'est ainsi que notre saint Général, par des lettres en même temps *pongitives et lénitives*, comme les qualifie très bien le P. Daniel Concina, défendait partout les intérêts sacrés de la vie dominicaine, en expliquait le génie, et s'efforçait d'en faire aimer les austères beautés. Il pratiquait ainsi dans la perfection la recommandation de S. Paul à son disciple : « Annonce la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, supplie, corrige

en toute patience et doctrine. Car un temps viendra où beaucoup d'hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais multiplieront au gré de leurs désirs les maîtres disposés à flatter leurs oreilles.... Pour toi, veille continuellement, travaille de toutes les manieres, agis en ouvrier de la bonne nouvelle et sois fidèle à remplir ton ministère » (II. Tim. 2, et seq.).





Tombeau du patriarche saint Dominique
à Bologne.

CHAPITRE IX.

Constance magnanime de Raymond à poursuivre l'œuvre de Dieu. — Saints et dévoués coopérateurs que le ciel lui donne.

Raymond, les yeux fixés sur son patriarche Dominique, était donc en plein travail de restauration, tenant comme Néhémie, d'une main l'épée pour écarter l'ennemi, de l'autre le marteau et l'équerre pour polir et mettre à leur place respective chacune des pierres vivantes.[1]

Dans quelque couvent qu'il résidât, il s'appliquait à expédier avec sollicitude les affaires quotidiennes ; on en a la preuve en jetant un coup d'œil sur son Registre, dont une copie a été conservée, grâce à la sollicitude d'un homme plein de zèle pour les annales de l'Ordre et de dévotion pour notre Bienheureux, le P. Antonin Brémond, LXIIIe Maître Général. On y voit combien Raymond se montrait ferme à soutenir l'autorité, condescendant pour les permissions individuelles selon les personnes, les forces et les besoins, saintement

[1] Pour l'ordre chronologique complet de la vie du B. Raymond, voir B. Raym. *Opusc.* § XXXI. La nature du présent ouvrage demandait que l'on suivît plutôt l'ordre moral des choses.

jaloux d'écarter toute suspicion sur son désintéressement et son impartialité. Parfois, c'était pour des affaires plus graves que sa voix se faisait entendre, comme lorsqu'il écrivit aux religieux de la province d'Angleterre à l'occasion des erreurs de Wiclef. Il leur recommande et les supplie de s'élever comme des chiens fidèles du troupeau du Seigneur contre les hérétiques, dans les sermons publics, dans les réunions, dans les discussions, par la voix, la plume et les écrits, choisissant à cette fin des Pères instruits, des hommes de cœur, exemplaires et fervents pour le maintien de la discipline de l'Eglise. Ses exhortations furent entendues; et le Père Rupert Humbleton, docteur de l'Université d'Oxford, ayant publié un livre contre les Wicléfistes, excita tellement leur haine, qu'ils lui administrèrent du poison; il n'échappa à la mort que par miracle.

Pour le soutien des grands principes de la vie dominicaine et l'adoption des mesures d'intérêt général plus importantes, Raymond s'efforçait de s'appuyer sur les lumières et l'autorité des Chapitres Généraux.

La confusion produite par le schisme n'a pas toujours permis aux historiens de bien distinguer entre les Chapitres Généraux tenus par Raymond pour les progrès de la vie régulière, et les assemblées convoquées par la fraction séparée. A notre Bienheureux sont dus six Chapitres Généraux, outre celui de son élection: le Chapitre de

Bude en 1381, de Ferrare en 1385, de Vienne en 1388, de Vérone en 1391, de Venise en 1393 ou 1394, de Francfort en 1397. Il eût même tenu plus fréquemment ces sages et fécondes assises, si la difficulté des communications et les nombreuses légations dont les Papes le chargèrent ne l'en eussent empêché. Ce fut dans son dernier Chapitre Général, celui de Francfort, qu'il rendit d'un usage plus commun, dans l'office canonial, la strophe *Maria Mater gratiae*, « attendu, est-il observé, que les Frères-Prêcheurs, comme fils privilégiés de Marie, doivent plus que les autres Ordres s'appliquer à honorer leur Mère ».

En dehors des Chapitres, il travaillait au bien par la Visite canonique, sainte institution où le supérieur voit de ses yeux les choses, entend de ses oreilles les hommes, corrige les délinquants, ranime les tièdes, encourage les pusillanimes, applique aux détails des faits les lois générales, ou au contraire donne avec poids et mesure, impose même aux timorés les tempéraments convenables, faisant comprendre que la dispense reçue avec simplicité, humilité et désir de retourner aussitôt que possible à l'observance de la loi, est pour celle-ci un hommage, pour les Frères une édification. Après la Visite tout revit, tout sourit; et l'homme de bonne volonté chante dans son cœur: « Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël de ce qu'il a visité son peuple... afin que, délivrés de nos ennemis, nous le servions en sainteté et jus-

tice tous les jours de notre vie » (Luc. I, 68, 71, 72). Dans les temps de discorde où nous sommes, il était difficile de voyager au loin surtout à pied; et néanmoins nous voyons notre intrépide Général, en dépit de sa santé chancelante, entreprendre une série de voyages dont une partie seulement, mais déjà fort considérable, nous est connue. De Bologne, où il a été élu en 1380, il vient à Rome, siège de sa charge, et il visite en 1381 divers couvents d'Italie. En 1382, c'est en Hongrie qu'on le trouve, puis l'année suivante en Germanie. En octobre de la même année 1383, Rome a la joie de le revoir, et l'an 1384, pendant les mois de mars, d'avril et de mai, il visite Sienne et ses environs, avec tous les souvenirs de sainte Catherine. En 1386 et 1387, la Germanie le possède de nouveau. Puis il passe les années suivantes en Toscane, en Lombardie, dans les Marches, en Vénétie, en Ligurie, en Sicile. Mais en 1396 le voici qui, traversant Venise, se transporte une fois encore en Germanie, pour y soutenir la vie régulière à Cologne, à Francfort, à Mayence et à Nuremberg. Il ressemble aux Apôtres qui volent comme des nuages, répandant partout la fraîcheur et la fécondité.

Mais comme il ne pouvait se rendre dans les diverses Provinces au gré de ses désirs, soit défaut de forces, soit obligation de remplir des Lé-

gations Pontificales, il avait soin de se faire aider et suppléer par des hommes de Dieu que la Providence, toujours attentive à secourir les envoyés qu'elle suscite, lui plaça sous la main. Nous en citerons seulement quatre, en qui ressortent mieux les traits principaux du véritable Frère-Prêcheur.

Barthélemy Dominici était un noble siennois, et il fit, après son entrée dans l'Ordre, de grands progrès dans la science et dans la piété, grâce aux exhortations et aux prières de sainte Catherine. Celle-ci dans une de ses lettres le qualifie de Bachelier à Pise, dans l'autre, de Lecteur biblique à Florence; mais ce fut à Bologne qu'achevant de lire les sentences, il se vit promu au Magistère en théologie. Il fut un des premiers à se mettre à la pleine disposition de Raymond, et cela par les ordres de Catherine, comme il a été raconté plus haut. (Ch. VI). On peut dire que, dans le mode de concours qu'il fournit à son supérieur et père pour la marche de l'Ordre, il représente cet élément que l'on appelle « l'esprit de gouvernement », et dont traitent souvent les Chapitres Généraux sous ce titre: *De bono regimine*. Car, après qu'il eut occupé en diverses maisons et sous diverses formes, fructueusement toujours, la charge de supérieur, Raymond le maintint sept ans à la tête de la Province romaine, puis l'éleva aux fonctions de Vicaire Général et de Procureur Général, d'autant plus importantes et plus délicates que le Maître Général devait s'absenter plus

souvent. Une Légation Apostolique accomplie par lui dans l'Italie méridionale montra mieux encore ses aptitude pour le maniement des affaires ecclésiastiques, et divers auteurs disent qu'il fut fait évêque de Corones en Péloponèse. Mais rien ne prouve qu'il ait pris possession et exercé les fonctions épiscopales, car nous le voyons mourir à Rimini vers 1422, à l'âge de 72 ans.

Thomas Antoine, également siennois, appelé tantôt Nacci du nom de son père, tantôt Caffarini du nom de son grand-père, fit des études littéraires soignées, au point d'être rangé comme puriste parmi les littérateurs toscans de son époque. Entré chez les Frères-Prêcheurs, il consacra toute son énergie à l'entreprise de Raymond, et il y mit surtout en relief, par ses œuvres, ce côté de la physionomie dominicaine qui est l'ardeur apostolique. Nul contradicteur de l'observance, après l'avoir entendu prêcher, n'aurait osé répéter qu'on n'y trouvait que des incapables. Parfois les dons célestes s'ajoutaient à l'éloquence naturelle, et on le vit pendant un sermon s'élever en l'air, la tête ornée de splendeurs. Aussi l'estime, les sympathies, la vénération qui l'entouraient servirent à préparer la fondation de divers couvents d'observance ou à la consolider, surtout à Venise qui fut alors le principal foyer et comme le boulevard de la vie régulière. Les œuvres de la célèbre Congrégation du B. Jacques Salomon, qui fleurit plus tard à Venise, montrent quels durent être l'élan et la vitalité des débuts. Thomas

Caffarini quitta pourtant un jour Venise, mais ce fut pour faire le pèlerinage de Jérusalem, après quoi il rentra dans sa cité de prédilection pour y mourir en 1430. Plusieurs années après, l'estime de ses héroïques vertus, et le souffle d'esprit chrétien répandu par lui dans la direction des âmes étaient si vivants, qu'on éleva de terre son corps, pour le mettre dans une châsse ornée d'or et de pierreries, et le ranger dans l'Eglise parmi les reliques des Saints [1].

Le B. Marcolin de Forli fut aussi pour Raymond un puissant collaborateur. Pourtant on ne le vit ni briller dans les chaires, ni siéger dans les Chapitres, ni écrire des livres, ni s'élever aux prélatures. Ignoré du monde, ignoré de ses frères, s'ignorant lui-même, il était la source cachée qui arrosait en silence le jardin spirituel et en vivifiait les plantations [2]. Sa part, son rôle consistait dans

[1] La tête est en cire, l'habit de soie blanche, la chape de soie noire. Quelques ouvertures pratiquées à dessein sur la poitrine, les bras et les mains laissent voir le vrai corps. Sous le coussin qui soutient la tête se trouve cette inscription : *Corpus B. Thomae Antonii Caffarini Ordinis Praedicatorum.* La châsse porte les sceaux du Card. Patriarche Agostini. Sur le devant d'autel appelé *paleotto* est écrit en gros caractères :

BEATI THOMAE ANTONII CAFFARINI
SENENSIS ORD. PRAEDICATORVM
OSSA.

[2] « Exactissima in eo fuit legum observatio, paupertatis et obedientiae cultus eximius, silentii et solitudinis amor praecipuus, humilitatis vero singulare studium, quo latere prorsus atque omnium novissimus haberi perpetuo satagebat. Superna dona et

les exercices de la contemplation qui sont, selon le plan de Dominique, la source motrice, vivifiante et médicinale de tout le reste. Son oraison était si profonde et l'absorbait tellement qu'il n'entendait pas le signal du réfectoire; et l'on devait aller le prendre dans sa cellule pour qu'il se restaurât un peu; la clochette de l'élévation à la messe avait seule le privilège d'être entendue de lui. Il est pourtant une distraction qu'il aimait: parler sujets de piété avec les enfants, dont l'innocence le charmait. De concert avec diverses âmes intérieures, il pria beaucoup pour les progrès de l'observance, et Dieu seul sait combien elle lui dut. Quand il mourut, un résumé de sa vie fut envoyé de suite au B. Raymond pour le consoler; il sortait de la plume et du cœur de Jean Dominici.

Ce dernier fut le plus puissant coopérateur de la sainte entreprise. Né à Florence en 1356 et attiré de bonne heure à la vie dominicaine, il vit se dresser devant lui deux obstacles: la pauvreté de ses parents, qui les empêchait de le mettre aux études, il en triompha en étudiant tout seul au milieu du travail des mains; puis un défaut de langue qui semblait le rendre à tout jamais impropre à la prédication. Ecoutons-le, dans une lettre à Paule, sa mère, entrée parmi les Dominicaines de l'ob-

charismata quibus cumulatissimus fuit, sancta dum vixit industria occultare studuit, ut cum fere nullis ea proderet indiciis, vulgaris ac simplex omnino habebatur ». (*Off. B. Marcolini Lect. II. Noct.*)

servance à Venise, expliquer lui-même le mal et le remède :

« Vous savez, vénérable mère, que votre fils voulant se faire religieux, avait la langue si empêchée qu'on lui opposa grande résistance, disant qu'avec ce défaut il ne pouvait être qu'une dérision de Frère. Deux fois il avait subi l'opération mais en vain, lorsque se trouvant dans l'église de Saint-Dominique à Sienne et priant une nuit devant l'image de sainte Catherine [1] avec toute la dévotion possible, pour obtenir le bénéfice d'une langue habile à prononcer, au profit des âmes, la parole de Dieu, il fut exaucé ».

Jean entra donc dans l'Ordre à 17 ans et annonça de suite des qualités éminentes. Il étudiait beaucoup, comprenait vite, et retenait tout ce qu'il avait lu ; un cœur riche, ardent, jovial, vif parfois dans la correction, lui permettait de travailler au bien sous les formes les plus diverses. A ces dons de l'esprit et du cœur s'ajoutaient une voix sonore, un port majestueux, une figure sympathique, dont surtout le regard profond gagnait les âmes à Dieu. Ayant changé son affiliation de la Province romaine au couvent réformé de Venise, il

[1] Il s'agit de la célèbre peinture d'Andrea Vanni, contemporain de Catherine. Il ne faut pas le confondre avec Francesco Vanni, peintre Siennois de la fin du XVI[e] siècle, très dévot au B. Raymond dont il fit l'image à Sienne, dans la même église de Saint-Dominique, avant de venir peindre à Saint-Pierre de Rome, sur ardoise, la chute de Simon le magicien que l'on voit encore aujourd'hui.

travailla dès lors pour Raymond à Rome, à Florence, à Lucques, à Cortone, à Fabriano, à Venise, tantôt comme simple religieux, tantôt comme Vicaire Général ou comme Visiteur. Il a écrit aussi un traité *de la propriété*, où il montre les excellences de la pauvreté religieuse et fait le procès aux permissions abusives. Quant au reste de sa vie et à l'étendue de ses travaux comme évêque et Cardinal, on peut s'en rendre compte dans l'histoire de l'Eglise universelle.

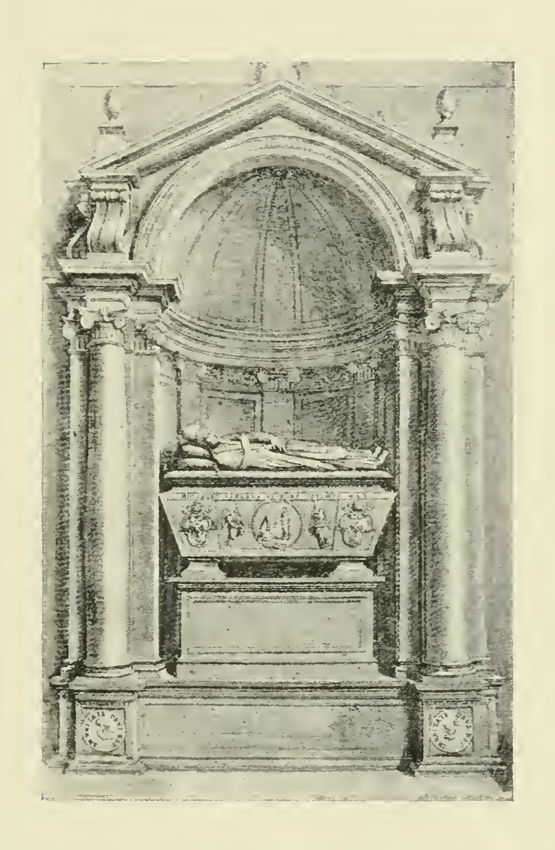
A ces illustres religieux s'adjoignit Conrad de Prusse, homme au courage indomptable, puis le B. Robert de Naples, et d'autres moins connus, dont Caffarini a eu la pieuse pensée de nous transmettre au moins les noms. Ils étaient venus de diverses contrées, proches ou lointaines, à savoir : de la Province romaine, fr. Aiutami Cristo, homme de religion remarquable, et avec lui certains jeunes religieux comme fr. Barthélemy de Pise, fr. Benoît et fr. Basile de Florence, suivis de deux étudiants de l'Université de Bologne; puis Ange de Camerino, François d'Orviète, Jérôme de Trévise, Maître Jean de Ravenne, Paul Ugolin, et divers autres; de la Province de Naples, fr. Pierre d'Aquila, fr. Robert de Venosa, homme de famille noble et de singulière sainteté, fr. Antoine de Venusio, et fr. Philippe de la Pouille; de la province de Dalmatie, fr. Jérôme de Flagno et fr. Jean de Duratio, qui avait renoncé aux honneurs de l'épiscopat, attiré par le parfum de la vie d'observance.

On cite encore Barthélemy Catra qui vint, malgré son âge mûr, demander des leçons de vie régulière comme un simple novice, dans le couvent de Venise et y mena jusqu'en 1395 une vie angélique. Alors Boniface IX l'arracha aux saintes douceurs du cloître, pour le nommer évêque de Plaisance [1].

[1] Les progrès de l'entreprise de Raymond, grâce à tous ces fidèles et généreux coopérateurs, furent tels qu'au bout de cinquante ans à peine Jean Excuria écrivait : « Les couvents déjà réformés s'élèvent par la grâce de Dieu à environ deux cents, répartis entre les Provinces Romaine, de Lombardie, d'Espagne, d'Aragon, de Teutonie et de Saxe ».



B. Jean Dominici.



Tombeau d'Urbain VI
dans l'ancienne Basilique de Saint-Pierre.



CHAPITRE X.

Estime et bienveillance des Souverains Pontifes pour Raymond. — Appui et faveurs qu'ils lui accordent.

Les liens aussi doux que forts entre les Frères-Prêcheurs et le Papauté remontent aux premiers jours de l'Ordre. Autant ils étaient filials et dévoués de la part de Dominique et de ses premiers compagnons, autant ils étaient paternels et bienfaisants de la part des successeurs de Pierre; on le voit par tous les actes d'Innocent III, d'Honorius III, et de Grégoire IX. Celui-ci disait devant les cardinaux: « Je doute de la sainteté de Dominique autant que de celle de Pierre », et dans la Bulle de canonisation du saint Patriarche, il semble se vanter d'avoir été son intime, comme s'il y avait là pour lui, devant l'Eglise, une gloire et une joie. C'est que ces grands Pontifes, et de même ceux qui suivirent, voyaient dans l'œuvre de Dominique, pourvu que ses fils travaillassent à la maintenir intégralement, un secours précieux pour l'Eglise, comme défense de la pureté de la doctrine, par le caractère catégorique de leur enseignement, et comme soutien de la pureté et de

la vigueur des mœurs chrétiennes, par la simplicité, l'austerité et la sainteté de leur observances.

Sous ce rapport du dévouement à la Papauté, Raymond dépassa peut-être son saint Patriarche, non par la perfection des dispositions intimes, mais dans l'ordre des faits, par suite des circonstances. Il y eut des jours où il était presque l'unique soutien d'Urbain VI, qui l'appela *sa tête*, *ses yeux*, *sa bouche*, *sa langue*, *ses mains et ses pieds*[1]. Aussi il le faisait manger à sa table, lui découvrait ses peines, lui demandait conseil et lui confiait la rédaction d'actes importants.

« Certains prélats et d'éminents personnages s'éfforcèrent, sous Boniface IX, de faire donner à un autre Ordre religieux la charge de Maître du Sacré Palais, mais grâce à l'estime dont jouissait Raymond, les menées échouèrent; et comme celui-ci n'avait alors à sa disposition aucun sujet apte à cet office, le Pape voulut que lui-même le remplît provisoirement, ce qui fut fait ; et les cardinaux, ou autres prélats, l'entendaient volontiers car il avait une science profonde et claire » [2].

On dit même, et certains tableaux le donnent à supposer, que le Pape voulait le faire Cardinal. Il refusa, non par pusillanimité et par crainte des dangers inhérents alors à cette haute position,

[1] « *Urbanus VI ipsum appellat tenerrime suum caput, oculos, os, linguam, manus ac pedes suos* ». (Altamura biblioth. Dominic. — Piò, *Uomini illustri*, et multi alii).

[2] B. Raym.. *Opusc.* pag. 62.

comme on le raconte d'autres personnages, mais par une humilité sincère. Il voulait être le premier à la peine, le dernier à l'honneur.

La bienveillance et la gratitude même du Souverain Pontife Urbain VI pour Raymond s'étaient déjà manifestées par le passé, quand il lui disait dans divers Brefs : « Nous avons spéciale confiance, grâce au Seigneur, dans ta fidélité, ta prudence, et tes autres vertus » ; et encore : « Ta discrétion nous a été louablement prouvée dans des affaires multiples et ardues ». Depuis l'élévation de Raymond au Généralat, cette confiance d'Urbain VI, et après lui de Boniface IX, se manifesta dans tous les Diplômes Pontificaux qui lui furent adressés pour soutenir son œuvre de restauration religieuse. Leur simple nomenclature, sans commentaires, est la plus éloquente des démonstrations.

A peine Raymond a-t-il été promu au Généralat, qu'Urbain VI qui l'avait déjà nommé son pénitencier [1] et l'avait chargé de diverses missions, lui montre combien il se réjouit de l'avoir près de lui comme membre de la Cour Pontificale et conseiller intime. Le 1er avril 1381, sûr de son zèle pour l'intégrité de la foi, il lui donne la faculté

[1] « Raymundum de Capua Ordinis Fratrum Praedicatorum professorem *poenitentiarium nostrum*, tuae serenitati destinamus », est-il dit dans le Bref du 21 novembre 1378, à Charles V. — Il ne s'agit pas de l'office actuel de Grand-Pénitencier, qui est une dignité cardinalice ; mais c'était toujours une charge insigne, conférant de grands pouvoirs et montrant la pleine confiance du Pape.

d'instituer des Inquisiteurs en Arménie, en Géorgie, en Grèce, en Tartarie, en Russie et en Valachie.

Deux jours après, il soumet pleinement à son obéissance tous les missionnaires appelés *Frères-unis*, ancienne branche de moines Basiliens d'Arménie ralliés à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, mais montrant des tendances à l'insoumission et au séparatisme.

Toujours en avril, il accorde certains Indults aux Frères-Prêcheurs qui voyagent dans le but de favoriser les missions.

En 1384, le même Pape leur concède diverses faveurs, à cause du zèle déployé pour l'extinction du schisme. – Sous son Pontificat l' Ordre fournit 3 Cardinaux, 5 Archevêques, 45 Evêques et 6 Légats Apostoliques.

Le 6 janvier 1389, Urbain VI confie à la discrétion de Raymond l'affaire de certains juifs qui, non seulement se protestaient désireux d'embrasser la vraie foi, mais offraient des subsides pour la croisade ou autres besoins de l'Eglise; leur générosité étant suspecte, Raymond devait les examiner.

En novembre, par autorité de Boniface IX qui a succédé à Urbain VI, Raymond nomme des Inquisiteurs pour la Tartarie.

Cette même année, conformément aux vœux de Raymond, Boniface IX publie le Décret établissant, pour toute la catholicité, la fête de la Visitation, déjà instituée en principe par Urbain VI.

Le 9 janvier 1391, il confirme, par Bref, l'ordonnance de Raymond pour l'établissement de la Réforme.

Le 11 février, il donne plein pouvoir à Raymond de créer un Maître en Théologie.

Le 5 mars, il accorde des indulgences pour le prochain Chapitre Général de Ferrare.

Le 1er juin, il charge Raymond de rétablir la paix dans l'Italie septentrionale, mission qui ne peut être mise à éxécution que l'année suivante, quand le Maître Général se rend à Gênes.

Le 15 juillet paraît à Florence un Bref de Boniface IX qui comble de privilèges et d'éloges les Frères-Prêcheurs, disant « qu'ils brillent dans l'Eglise par de multiples splendeurs, que le bruit de leur prédication s'est répandue en divers climats, et que, comme ils courent bien dans la carrière, il veut qu'on ne les arrête en rien ».

En 1393, le 20 janvier, en date de Pérouse, est publié un autre Bref en faveur des Sœurs dominicaines récemment fondées à Venise et pleines d'ardeur pour la régularité.

Le 13 octobre, le Pape déclare que les Frères-Prêcheurs retenus près de lui comme chapelains doivent s'astreindre aussi bien que les autres au joug de la discipline régulière.

Le 17 novembre, il nomme Raymond Nonce en Sicile et confirme cette institution le 17 février suivant.

Le 1er décembre, par un nouveau Bref, il

confirme la Réforme, qui est en pleine voie d'exécution.

En 1394, le 12 août, Boniface IX sépare la Province de Dalmatie de celle de Hongrie.

En octobre, il confie à Jean Dominici de Gubbio le mandat de résister aux Turcs et aux autres infidèles répandus en Autriche et dans les régions voisines.

Le 9 novembre, il adresse à Raymond un Bref pour l'institution *motu proprio* d'un Provincial dans la Province de Dalmatie. Celle-ci avait été formée, au Chapitre Général de Carcassonne en 1378, avec une partie de la Province de Hongrie; on craignait des oppositions de la part du pouvoir séculier, c'est pourquoi l'autorité pontificale ajoutait le poids de sa sanction.

Cette même année, Boniface voit de nombreux Dominicains souffrir pour la cause de l'Eglise et compatit à leurs maux. (V. Fontana).

Toujours en 1395, le 22 juin, le monastère des Bénédictines d'Alifa, Terre de Labour, sur le Volturne, étant réduit à quatre Sœurs, le Pape le supprime pour que l'Evêque y mette un couvent de Frères-Prêcheurs.

Le 29 janvier 1397, Boniface IX accorde des indulgences à tous ceux qui s'emploieront à délivrer certains missionnaires dominicains prisonniers des Sarrasins à Tunis; parmi eux est le P. Jean de Francfort, insigne prédicateur. L'Ordre étant trop pauvre pour suffire à leur rançon, le

Pape tâche d'intéresser en leur faveur la pitié des fidèles, et il renouvellera cet appel le 1er octobre 1398.

Le 9 avril, il défend de rien changer, dans le Chapitre Général imminent, aux Décrets de Raymond sur l'observance, et les sanctionne de nouveau. Il confirme aussi Jean Dominici comme Vicaire *ad nutum* des maisons réformées.

Le 11 novembre, il accorde à Raymond d'instituer par autorité pontificale un Provincial en Angleterre.

Le même jour, il députe un grand nombre de Frères pour évangéliser l'Arménie, en leur accordant divers privilèges.

Le 6 décembre, sur les instance de Raymond, il menace de châtiments sévères les Sœurs du couvent de sainte Catherine de Colmar qui, sorties indûment de la clôture, non seulement ne voulaient pas y rentrer, mais prétendaient qu'on leur renvoyât leurs dots.

Le 25 mars 1398, Raymond est autorisé à fonder un couvent en Grèce, et un autre dans la Pouille.

Le 19 mars, Boniface IX confirme et sanctionne l'établissement de la parfaite clôture chez les Sœurs de Venise, puis en juin chez les Sœurs de Nuremberg et de Rottembourg.

Le 1er août, il lance un Bref en faveur de Jean de Rubeis, vicaire de Raymond dans les pays infidèles.

Le 28 mars 1402, quand hélas ! Raymond sera déjà dans la tombe, Boniface, avec une vigilance vraiment Apostolique, prendra soin qu'il se survive dans son Œuvre et que défunt il parle encore. C'est pourquoi il adressera un Bref aux Pères du Chapitre Général convoqué à Udine (et où sera élu pour Maître Général Thomas de Fermo) [1], afin de louer, d'approuver, de mettre à l'abri de toute réaction l'observance régulière. Les termes du Bref sont mémorables :

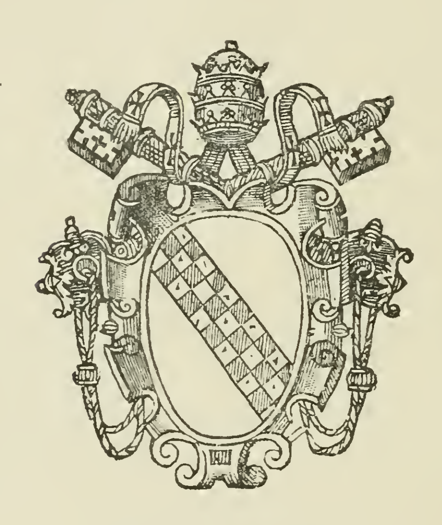
« Nous savons que Raymond, Maître Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, enflammé du zèle d'une pieuse dévotion, et désireux de voir observées intégralement les Institutions du B. Dominique, a édicté pour la réforme régulière, pour la discipline de son Ordre et aussi pour la clôture des Sœurs qui vivent sous vos soins, plusieurs Ordinations salutaires confirmées par Notre Autorité Apostolique. Nous donc, désirant de tous nos vœux que cette œuvre de la Réforme, si pieuse, si recommandable, si agréable à Dieu, louablement commencée et heureusement continuée en divers lieux, arrive à sa perfection, Nous vous prescrivons à tous, ainsi qu'au Maître Général que vous êtes sur le point d'élire, de ne rien attenter dans votre Chapitre, ni publiquement, ni secréte-

[1] Thomas de Fermo est qualifié dans la Chronique des Constitutions de *Vir summae prudentiae et in Regulari observantia enutritus*. Il tint un Chapitre Genéral à Nuremberg en 1415, et put ainsi prier sur la tombe du B. Raymond pour solliciter le maintien et la propagation de son esprit.

ment, ni directement, ni indirectement, ni actuellement, ni dans l'avenir, sous quelque prétexte que ce soit, qui soit contraire à l'œuvre susdite de la Réforme, ou la retarde, ou y apporte des changements et des innovations, et Nous entendons que vous n'ayez jamais la présomption de molester, en quoi que ce soit, ceux qui observent ces mêmes Constitutions. Montrez au contraire pour l'exécution de ces choses une telle diligence et un tel empressement, que la promptitude de votre obéissance vous rende recommandables à Nous et au Saint-Siège. Donné à Saint Pierre de Rome le 28 mars 1401 » [1].

[1] Cum itaque, sicut Nobis innotuit, dudum bonae memoriae Raymundus, dicti Ordinis Magister Generalis, zelo piae devotionis accensus, cupiens regularem observantiam ipsius Ordinis secundum Instituta B. Dominici, et iuxta tenorem Constitutionum eiusdem Ordinis, integraliter observari, nonnulla salubria ordinationes, et statuta pro reformatione regulari, et disciplina ipsius Ordinis, etiam circa clausuram Monasteriorum Monialium sub cura vestra viventium, duxerit edenda, quae omnia per nos fuerunt auctoritate Apostolica confirmata : Nos huiusmodi tam pium, tamque commendabile, atque Deo gratum opus Reformationis huiusmodi sic provide sicque laudabiliter inchoatum, et in diversis locis feliciter continuatum, eiusque optatam perfectionem, praecipuis desideriis affectantes, vobis, omnibus et singulis, necnon Magistro per vos eligendo, ac universis et singulis Prioribus Provincialibus, et aliis Praesidentibus praefati Ordinis cuiuscunque status, dignitatis, gradus, ordinis, vel conditionis extiterint, vestrisque et eorum Capitulo in festo Pentecostes proxime futuro in posterum celebrando, districte vobis auctoritate praedicta, tenore praesentium, inhibemus, ne in praedicto Capitulo publice, vel occulte, directe, vel indirecte, quovis quaesito colore, nunc, vel in futurum, contra hujusmodi opus Reformationis aliquid attentare, aut quo eius executio impediri, seu retardari possit, quidquam immutare, seu in-

novare, aut personas Constitutiones praedictas observantes, in aliquo contra Constitutiones dicti Ordinis molestare praesumatis, aut praesumant,... Sic igitur in praemissis vos diligentes exhibeatis, et etiam studiosos, quod apud Nos et Sedem Apostolicam, de obedientae promptitudine merito valeatis commendari. Datum etc.



Armoiries de Boniface IX.


FLORES MEI
FRVCTVS HONORIS
ET HONESTATIS
Eccli. XXIV. 23.



CHAPITRE XI.

Sollicitude de Raymond pour les Monastères de Sœurs. — Il y fait régner l'esprit de clôture, d'oraison et de zèle apostolique.

On sait la vie admirable des premières religieuses de l'Ordre, fondées à Prouille par saint Dominique, et le charme de leurs vertus, et ce zèle incomparable pour le salut des âmes qui leur mérita le glorieux surnom de *Sœurs-Prêcheresses*. En elles, en effet, Dieu prédestinait au grand Patriarche, pour la réalisation de son œuvre, comme à Adam lors de la création du monde, « un secours semblable à lui, *adiutorium simile sibi* ». Vrai *secours* pour le maintien des observances dominicaines, dont les Sœurs devaient si vaillamment porter le poids, élever si haut l'honneur et entretenir si bien le goût, jusque dans l'âme des Pères que leur ministère priverait de les pratiquer. Mais *secours semblable* au saint Patriarche, car elles devaient s'appliquer à devenir sa vivante image, de sorte qu'en pénétrant les secrets de leur oraison, en observant le cachet de leurs œuvres, en les entendant parler, rien qu'en les voyant

passer, on pût dire : « Il y a là le doigt de Dominique, il y a ses œuvres, il y a son cœur, il y a ses enfants ». *(Vie des BB. Diane, Cécile et Aimée)* [1].

Raymond n'aurait donc mérité qu'à demi son glorieux surnom de *second Dominique*, s'il n'avait eu pour les Sœurs de l'Ordre des sentiments tout paternels, et pour leur progrès dans la perfection des soins vigilants. On n'a pas à regretter en lui cette lacune ; il fit beaucoup, et à tous égards, pour la sanctification des Religieuses dominicaines.

L'un des objets de ses affectueuses sollicitudes fut la clôture, parce qu'elle était plus négligée et que d'autre part, elle garde une foule d'autres points importants, surtout l'esprit de silence,

[1] Les Sœurs vouées au cloître sont « la fleur du genre humain ; fleur encore chargée de sa goutte de rosée, qui n'a encore réfléchi que les rayons du soleil levant et qu'aucune poussière terrestre n'a encore ternie ; fleur qui respirée, même de loin, enivre de ses chaste senteurs, au moins pour un moment, les âmes les plus vulgaires. C'est la fleur, mais c'est aussi le fruit, c'est la sève la plus pure, c'est le sang le plus généreux de la tige d'Adam. Car chaque jour ces héroïnes remportent la plus étonnante des victoires, grâce au plus courageux effort qui puisse enlever la créature aux instincts terrestres et aux liens mortels. Et comme elles ont la force, elles ont aussi la lumière, la prudence, la vraie perspicacité. Elles ont compris la vie avant d'en avoir goûté. Qui donc leur en a enseigné les douloureux secrets ? A elles si pures, à elles dans l'âge où le cœur commence à être dévoré par la soif insatiable des sympathies et des tendresses humaines, qui donc a appris que cette soif ne sera jamais assouvie en ce monde ? Ce ne peut être qu'un instinct divinement libérateur qui les affranchit en nous les dérobant. *Anima nostra sicut passer erepta est, et nos liberatae sumus* » (MONTALEMBERT).

d'oraison, de charité et de bonne édification pour le monde : c'est la haie d'épines défendant le beau jardin ; c'est l'écorce solide protégeant et faisant mûrir le fruit délicieux. Raymond savait, par les récits émouvants de « Sœur Cécile », tout ce que l'établissement de la clôture à Saint-Sixte de Rome avait donné de peines, mais aussi de consolations à saint Dominique.

Il écrivit donc sur ce point une circulaire à divers monastères, surtout en Allemagne, et il y est dit : « Notre pieuse Mère l'Eglise, quoique très avide du salut de tous les fidèles, montre cependant une sollicitude spéciale pour la garde des Vierges saintes qui, par un choix volontaire, ont voué leur intégrité au Seigneur. Les Décrets Apostoliques leur prescrivent donc de demeurer sous une clôture perpétuelle où elles puissent, avec plus de liberté et de diligence, garder en toute sainteté leurs corps et leurs cœurs au service de Jésus-Christ leur époux, se tenant tout à fait séparées du public, des regards mondains et des occasions de licence : prescriptions que l'Eglise a renouvelées récemment en vertu de la sainte obéissance, sous menace des jugements divins et de l'éternelle damnation. Par conséquent nous commandons à tous les Provinciaux, Vicaires, et Supérieures locales, de prendre dans l'espace d'un mois leurs mesures pour qu'il n'y ait plus dans chaque monastère qu'une porte bonne et forte, qui se ferme avec au moins deux clés de forme diverse,

l'une ouvrant du dehors, l'autre de l'intérieur. Qu'aucune Sœur, excepté en cas de péril de mort, ne présume de sortir ; et si l'ayant fait, elle rentrait pénitente, n'eût-elle donné du reste aucun scandale, ni commis aucun autre crime, qu'elle soit incarcérée ». La même circulaire prescrit que, pour éviter tout dualisme et rivalité entre les Sœurs sorties de la noblesse et celles appartenant à la bourgeoisie, on reçoive alternativement une postulante de la première de ces deux classes, et une de l'autre, en sorte que ces deux éléments se perfectionnent réciproquement au profit de la sainte charité. (Francfort 23 juin 1397) [1].

La menace de la prison proférée tout à l'heure montre que des résistances se produisaient, comme elles devaient se produire plus tard à Prato, sous les yeux mêmes de sainte Catherine de Ricci, quand parut, sur ce point important, la forte et sage Constitution de saint Pie V: *Decori et honestati* (1er févr. 1570). [2] Mais Raymond tint ferme, demandant, s'il le fallait, main forte à Boniface IX. D'autres monastères furent plus empressés, et nous avons, dès le 10 février 1393, en la fête de sainte Scolastique, l'adhésion solennelle des Sœurs de Rottembourg, signée par la Prieure Cathe-

[1] B. Raym. C. *Opusc.* § XXV.

[2] Decori et honestati omnium Sanctimonialium quarum Jesus Christus Dominus noster Sponsus est, ut in puritate et castitate super aedificantes in ipso feliciter inhabitare valeant, consulentes, ea quae illarum existimationi detrahere possent decet nos consulto submovere. (S. Pius V.)

rine de Trübin, devant quatre témoins: Sigefroi von Tschenbach, curé de la ville; Hermann Krantzen, Commandeur; André Berbachen, chapelain de l'hôpital, et Henri Kecken Curé de Münster.

Avec tant de zèle pour les monastères d'Allemagne, Raymond devait être jaloux que l'Italie eût aussi son efflorescence; et fidèle à son plan, il préféra un terrain entièrement neuf. Le monastère des Bénédictines du *Corpus Domini* à Venise était vacant, le Pape le lui avait offert, la position était favorable, vu l'importance de la ville, le caractère religieux et distingué de ses habitants, la proximité des Pères réformés, bien instruits en fait de direction spirituelle, fidèles aux cérémonies de l'Ordre et pleins de zèle pour l'observance monastique; il écrivit donc la lettre suivante à son Vicaire Général Jean Dominici, dès le 20 novembre 1393:

« A mon révéré frère dans le Fils de Dieu, Jean Dominici de Florence, Fr. Raymond Maître de l'Ordre et serviteur, salut et imitation efficace du Christ Seigneur.

« Quoique nos Constitutions nous défendent de procurer à l'Ordre la direction de maisons de femmes, nous ne devons pas nous soustraire au travail, quand il intéresse le bien des âmes pour lequel notre Ordre a été institué. Considérant donc que depuis longtemps j'ai pu expérimenter votre zèle pour le salut des âmes et la discrétion que

vous y mettez, en vertu des présentes lettres, je vous habilite en toutes les manières que je le puis (supposé la permission Apostolique), à recevoir dans l'illustre cité de Venise un monastère afin d' y rassembler des Sœurs qui suivront la Règle de S. Augustin et les Constitutions des autres Sœurs de l'Ordre, selon la grâce qui leur en est accordée par le Seigneur. J'entends me conformer humblement à cet égard aux Bulles du Saint-Siége. Je vous mande de les observer aussi, et je vous transfère tous les pouvoirs qui, selon la teneur de ces Bulles, me sont accordés à moi-même ».

Jean Dominici, nous l'avons vu, était plus incliné à la vie mouvementée du missionnaire qu'au travail doux, patient, uniforme de la direction d'un monastère. Mais il prenait à cœur tout ce que l'obéissance lui confiait, et il mit à cette entreprise, avec le concours de ses vertus, le cachet de son génie [1].

Sur quels points se portait son attention pour élever les Sœurs au-dessus des petites faiblesses,

[1] Son zèle pour la réforme de l'Ordre et le progrès des Sœurs lui valut mille critiques et calomnies; mais loin de s'en abattre, il regrettait plus tard en ces termes les jours de l'épreuve : « O quantum mihi melius erat stare Venetiis, vel in civitate Castelli, ubi iste pravus homo vocabatur raptor puellarum, puerorum seductor, praedo viduarum, maritatarum deceptor, versipellis, consiliorum corruptor, clericorum inimicus, expulsor religiosorum, pauperum hostis, amicus divitiarum et potentatuum, ambitionis magister, cum caeteris quae adhuc sensualitas horret ! » (Biscioni, *Lett.* iii).

des recherches, des délicatesses de leur sexe, afin d'en faire des âmes vraiment nobles, viriles, choisies, contemplatives? Nous voyons par ses lettres que trois choses étaient l'objet de ses instructions et de ses réprimandes, car, au besoin, il ne les épargnait pas :

1° Il recommandait en ces termes la parfaite pauvreté : « Que nulle d'entre vous ne touche de la main ce qui lui est envoyé (du dehors); plus on en fera part aux autres, plus il faudra vous réjouir. Si, en entrant dans la cellule, vous y voyez la moindre chose au-delà de ce que réclame l'extrême nécessité, sur le champ échappez-vous, et n'y rentrez plus jamais, jusqu'à ce que vous sachiez que le démon de la superfluité en a été mis dehors, lui qui chasse de la cellule Dieu et ses Anges ». (Biscioni, *Lett.* x).

2° En directeur expérimenté, il signalait aux Sœurs cloîtrées, comme un danger particulier pour leur sexe et leur état, une certaine prédominance de l'élément sensible qui les ferait tomber, si elles n'y veillaient, dans une sorte de naturalisme pieux. De là ces recommandations dont la portée est grande: « Cherchez à séparer, chacune en vous, le spirituel de l'animal, ce qui est précieux de ce qui est vil, le sentiment d'avec la raison, et regardez directement Dieu. Qu'une partie de votre être ne fasse point passer ses opérations sous le nom de l'autre; car le dommage serait double, en ce que le bien serait inti-

tulé mal, et le mal bien. D'où il résulterait que l'âme se confesserait de ce qui est matière à vertu et s'enorgueillirait des vices. Puisque vous ne pouvez émigrer loin du lieu où vous êtes, soyez du moins étrangères aux personnes, aux amis, aux bienfaiteurs et aux recteurs, fuyant le commerce de tous, restant intimes seulement avec les Bienheureux ».

3° Il trouvait avantageux de créer en elles, à côté des habitudes de piété et de régularité, certains goûts élevés qui, maintenus dans la juste mesure, les intéressassent pendant les temps libres, en même temps qu'ils leur donneraient la joie de contribuer à la gloire de Dieu. Ces mêmes Sœurs qui maniaient avec entrain le balai pour la netteté du monastère, passaient de là à manier habilement le pinceau, pour orner de miniatures les livres choraux ou autres ; et Jean Dominici rivalisait avec elles, comme on le voit par ces lignes : « J'ai été heureux, leur écrit-il, de recevoir vos lettres que le Frère Jean Simon m'a apportées, et j'ai vu avec joie vos ouvrages de miniature. J'y ai aperçu deux places laissées vides, pour que j'y fasse un V. et une S. et vous les renvoie. Quand je le pourrai, je le ferai très volontiers ; mais maintenant que je suis en voyage et logé chez les autres, je n'ai pas les instruments qu'il faudrait à un ouvrier peu habile comme je le suis » (Biscioni, *Lett.* ii).

Cette atmosphère calme, pure, lumineuse avait

laissé dans l'âme de Jean Dominici une empreinte à part, et quand il était loin, dans le tourbillon des travaux, il écrivait : « Le Seigneur m'a fait goûter la douceur de la solitude ; je me suis merveilleusement délecté à rester dans le couvent sans en sortir. Quelle peine pour moi maintenant quand, dans le Carême, je dois sortir tous les jours pour aller prêcher à la cathédrale ! L'acte de la prédication m'est certes bien agréable, mais circuler au milieu du monde m'est dur. Combien j'envie votre état, vous qui êtes cloîtrées et ne pouvez sortir ! O quand reviendrai-je à ma cité de Castello et y jouirai-je de mon aimable réclusion? » (Biscioni, *Lett.* II).

Secondé par un tel homme, Raymond voyait donc renaître parmi les Sœurs les vertus des temps primitifs, au profit immense de tout l'Ordre ; et au milieu des amertumes de sa charge, qu'il sentait si vivement, il n'avait, pour se consoler, qu'à se reporter en esprit vers son jardin de Venise, pour en regarder les fleurs et en aspirer les chastes parfums.

Un autre monastère lui donnait aussi des consolations, celui de Pise, fondé par la B. Claire Gambacorti, qu'il avait connue dans les splendeurs du monde et qui, devenue veuve à seize ans, avait fondé un monastère de stricte observance, conformément aux désirs de sainte Catherine de Sienne [1].

[1] Deux belles lettres de S. Catherine (322. 323) à la B. Claire, dite aussi *Tora*, montrent avec quelle grâce, quel tact et quelle

Il est dit d'elle, dans son Office, qu'« elle ne parlait qu'avec Dieu ou de Dieu, à l'exemple de S. Dominique, de sorte que personne ne la quittait sans se sentir meilleur»[1]. Mais si elle était morte au monde pour ce qui concerne ses splendeurs, son bien-être, ses bagatelles, elle aimait toujours ses concitoyens engagés par la Providence au milieu du monde, et elle désirait leur bonheur véritable en Dieu. Ayant donc constaté le bien opéré à Pise par Jean Dominici dans une sorte de mission où il avait prêché jusqu'à quatre fois par jour, convertissant beaucoup de pécheurs et décidant bon nombre de ses auditeurs à entrer dans divers Ordres religieux, Claire, en vraie *Sœur Prêcheresse*, écrivit à Raymond pour qu'il fît revenir cet apôtre incomparable. On le voit par la lettre qu'adresse à celui-ci son Maître Général: « Sachez qu'une sainte Moniale, Sœur Claire, m'a envoyé lettres sur lettres pour me prier de vous imposer les prédications du prochain Carême à Pise; et je lui ai répondu que je le ferais volontiers. Si donc vous le pouvez sans dommage notable, allez-y. Car, selon les lettres de la dite Sœur Claire, il y a grand espoir que par là le couvent de Pise se réduira à la pleine observance, ce dont je me réjouirais beaucoup ».

force elle savait la détacher du monde pour la porter vers Dieu, seul objet digne de son grande cœur.

[1] Ad sancti Patris Dominici tramitem, non loquebatur nisi cum Deo aut de Deo: ex quo contigit neminem ab ea discessisse quin melior effectus fuerit. (*Lect. II Noct.*)

On ne sait si la mission tant désirée put avoir lieu. Du reste, le monastère de la Bienheureuse Claire n'était-il pas devenu à lui seul, pour la cité, une mission permanente, par son action chrétienne, douce, forte et persuasive, dans toutes les classes de la société? [1]

[1] Le cœur chrétien qui apprécie à leur juste valeur les monastères cloîtrés fidèles à l'esprit de leur institution, est consolé d'entendre le grand Pape Léon XIII, marchant sur les traces de ses prédécesseurs, vanter la noblesse et proclamer l'opportunité de cet état de vie, comme contrepoids aux influences antichrétiennes qui, de nos jours, règnent dans l'atmosphère. « Sans doute, dit-il, les antiques combats des vierges-martyres furent grands, et ils frappent d'autant plus l'esprit qu'ils se sont accomplis au grand jour, sur un théâtre illustre. Cependant, non moins digne d'admiration est cette vie qui se passe dans l'ombre, constante à parcourir l'ardu sentier de toutes les vertus. Dans ce genre de mérites se rendent particulièrement remarquables ces cohortes de vierges qui, laissant derrière elles la préoccupation des choses mortelles, et méprisant les délices mondaines, se sont consacrées totalement à Dieu. Cachées en Jésus Christ, y menant une vie solitaire, pauvres, se privant de tout, fortes contre les infirmités de la nature humaine au-delà du croyable, elles n'aspirent qu'à être les épouses du céleste Agneau, dans l'espoir de recevoir de lui les récompenses éternelles... âmes d'autant plus dignes d'éloges que la licence devient plus effrénée et que les mœurs publiques descendent plus bas. Car, *semblables à des lampes ardentes dans une région sombre*, elles dissipent au loin les ténèbres, et montrent la voie sûre, soit aux cœurs timides et irrésolus pour qu'ils marchent avec ardeur, soit *aux égarés pour qu'ils reviennent dans les sentiers de la justice* ». — « *Quae quidem si magna sunt animosque procellunt acrius, quod in aperto et illustri loco posita sunt, haud tamen minorem habet admirationem umbratilis vitae laus per arduum quodque virtutis iter constantissime actae. Hoc laudis genere spectandae apprimis fulgent eorum virginum cohortes, quae posthabita rerum mortalium cura, spretisque illecebris ac deliciis, sese totas Deo manciparunt. Hae abditae in Christo solitariam vitam agentes, pauperes, omnibus*

abstinentes, supra quam credibile est contra naturae infirmitatem fortes, coelestis Agni nuptias inhiarunt, immortalia ab ipso praestolantes... eo maioribus sunt efferendae praeconiis quo ruunt in pejus effraenata licentia, publici mores. Ipsae enim quasi lucernae ardentes in caliginoso loco, *obductas late tenebras discutiunt, certumque cursum ostendunt, timidis quidem ac dubiis ut procedant alacres, errantibus autem* ut in viam possent redire justitiae ». (Decret., *20 Jan. 1899, in Causa Ven. Martinella Martinengo, Cappuccin. et Antoniae Mariae Belloni, Monial. S. Clarae).*





Crucifix de Poutignano
qui parla au B. Raymond.



CHAPITRE XII.

Raymond travaille à la prospérité du Tiers-Ordre.

Le B. Raymond, en étudiant les annales dominicaines, avait pu se rendre compte du rôle important assigné par la Providence au Tiers-Ordre. Sous sa forme primitive de *Milice de Jésus-Christ*, ses membres, sorte de Croisés, avaient noblement servi à protéger contre l'usurpation violente les possessions de l'Eglise : temples, presbytères, écoles, asiles de malades etc. Ce concours militaire était justice envers Dieu, le grand Roi, le Maître des princes et des peuples ; c'était piété envers les fidèles, surtout les pauvres et les faibles, ses premiers protégés. Raymond se rappelait à cet égard le dire de sainte Catherine, que *les propriétés et les biens temporels de l'Eglise n'ont pas été acquis à moindre prix qu'à celui du sang du Verbe, Fils Unique de Dieu ;* d'où son désir, elle, douce et timide vierge, de voir s'organiser une croisade en faveur de la Terre-Sainte. « Car, disait elle à Grégoire XI, si vous entreprenez cette guerre sainte, Bienheureux Père, vous ferez plusieurs choses excellentes à la fois ; vous donnerez la paix aux

fidèles qui la demandent; s'ils remportent quelque victoire, vous pourrez agir ensuite pour le bien des princes chrétiens; s'ils succombent, vous aurez procuré le salut de leurs âmes; et, en outre, plusieurs infidèles pourront se convertir ».

Sous sa deuxième forme de Tiers-Ordre de la pénitence, l'ancienne *Milice* fit mieux encore; elle mit largement en communion avec le Grand Ordre les fidèles désireux de la sainteté mais enchaînés au siècle; et réciproquement elle offrit au Grand Ordre, en la personne de ces *religieux du dehors*, des coopérateurs excellemment doués pour faire arriver jusqu'au indifférents et aux mondains sa doctrine, sa spiritualité, ses dévotions, toutes les nuances et toutes les ressources de son apostolat, par l'assistance des pauvres, le soin des malades, l'enseignement du catéchisme, et par l'attrait de la perfection chrétienne suscité dans les cœurs le plus endormis.

Persuadé de ces choses par ses études historiques, Raymond les comprit plus clairement dans le livre de l'expérience. Il connaissait par renommée deux saintes Tertiaires, qui alors répandaient au loin les lumières et les douces influences de l'esprit de Saint-Dominique, la B. Marguerite de Castello et la B. Sybilline, aveugles toutes deux, mais travaillant au bien sans relâche, Sybilline par les exhortations faites de la fenêtre de son ermitage, Marguerite en attirant à elle les enfants, qu'elle animait à se montrer pieux et studieux. Mais sur-



La vénérable Tertiaire Alexia avec la croix en main assiste Catherine moribonde.

Le B. Raymond est présent en esprit.

tout il avait vu, de ses yeux mêmes, à Sienne, les compagnes de Catherine appelées *Mantelées*, donner à toute la cité l'exemple des plus solides et des plus apostoliques vertus. La peste de 1374 les avait, il est vrai, terriblement frappées, les réduisant d'une centaine à cinquante; mais parmi les survivantes on comptait des âmes d'élite, comme sœur Francesca, veuve, dont les deux fils entrés dans l'Ordre moururent de la peste, Lisa, belle-sœur de Catherine, qui se trouvait à Pise avec Raymond quand la Sainte reçut les Stigmates, et Alessia, veuve aussi, qui eut la consolation de tenir entre ses bras Catherine expirante. Elle laissa une telle réputation de vertu, que dans le grand tableau du *Transito* de sainte Catherine (où le peintre Gambarelli a mis Raymond comme assistant en esprit), on la voit le crucifix en main comme un apôtre, et la tête ornée de rayons. Notre Bienheureux la retrouva à Rome quand il y revint, après sa promotion au Généralat; mais après qu'elle eut exercé quelque temps parmi ses compagnes l'office de Prieure, elle alla rejoindre Catherine dans la patrie.

Les autres tertiaires de cette famille si unie, placées désormais doublement sous la direction de Raymond, en vertu du commandement de Catherine, et parce qu'il était Général de l'Ordre, restèrent ensemble, formant une Congrégation fervente, via S. Chiara, d'où elles pouvaient venir suivre plus facilement les offices de la Minerve et

vénérer le tombeau de leur Mère. Leur nombre s'accrut même à tel point, par l'entrée de pieuses dames et demoiselles de qualité, que la maison antique devint incapable de les contenir, de sorte qu'elles achetèrent un local à la montée dite Magnanapoli, où étaient autrefois les bains de Paul-Emile.

Sous Grégoire XIII, leur Congrégation se trouvait tellement exercée aux observances et pénétrée de l'esprit des Sœurs cloîtrées, qu'elle se transforma comme naturellement en un vrai monastère. L'organisatrice fut la mère Maria Vittoria Massimi, accordée à cette fin par le monastére de Sainte-Lucie de Florence.

Raymond, en gouvernant cette fervente Congrégation encore à l'état de Tiers-Ordre séculier, comprit mieux que jamais le bien immense que peuvent faire des tertiaires à la formation sérieuse, pour mettre en honneur dans le monde l'esprit de pénitence, de discrétion dans le langage, de charité vraie, de patience dans les épreuves, de religieuse fidelité aux devoirs domestiques. Il pensa donc à user de ses pouvoirs de Maître Général pour procurer l'érection de quelque autre Fraternité qui propageât les vertus contemplées par lui, d'abord à Sienne, puis à Rome; et jetant les yeux sur Venise, il adressa à Jean Dominici et à Caffarini cette lettre :

« Je désire et j'ambitionne que notre Ordre croisse et se dilate de bien en mieux, non seu-

lement quant aux Fréres et aux Sœurs cloîtrés, mais aussi quant aux Fréres et aux Sœurs de la Pénitence du Bienheureux Dominique, pour ce qui regarde le nombre, le mérite, et l'acquisition de lieux bien disposés ; et je le désire particuliérement dans la fameuse ville de Venise, afin d'y procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, fins pour lesquelles notre Ordre a été principalement institué. Connaissant donc l'excellence de votre zéle et ayant en vous entière confiance, je vous accorde ma pleine autorité pour pouvoir établir ladite Religion des Fréres et des Sœurs de la Pénitence du Bienheureux Dominique, la diriger et la gouverner, en admettant selon votre discrétion les dames que vous trouverez dignes de l'habit, leur préposant des Prieures et Sous-prieures, leur tenant les Chapitres, instituant en votre absence un Vicaire, faisant enfin à leur égard tout ce que je pourrais faire si j'étais présent. Et sache quiconque verra les présentes Lettres, qu'outre les motifs énoncés plus haut, c'est aussi en vue de la Bienheureuse Catherine de Sienne, ma Mère et ma maîtresse, agrégée aux dites Sœurs de la Pénitence du Bienheureux Dominique, que je désire voir établie une Congrégation de ces Sœurs, et cela non seulement à Venise mais partout. Qu'aucun de mes inférieurs n'ose donc vous entraver dans cette entreprise. En foi de quoi j'ai muni de mes sceaux ces Lettres Patentes » (MCCCXCVI).

La fondation se fit en effet, et ses fruits, sous

la direction d'hommes aussi pénétrés de l'esprit du saint patriarche Dominique que l'étaient Jean Dominici et Thomas Caffarini, correspondirent à merveille aux espérances de Raymond ; on peut en juger par un seul exemple.

Sœur Marie de Venise, de la noble famille des Storioni, riche, belle, mais vaniteuse, avait été mariée à 14 ans au noble vénitien Giovannino della Plaza, qui l'abandonna presque aussitôt et alla prendre part à la guerre allumée entre le seigneur de Mantoue et le duc de Milan. Marie avait son palais près de l'église des Frères-Prêcheurs dédiée aux saints Jean et Paul ; elle s'y rend dans sa désolation, y prie, s'y sent éclairée, y revient par attrait, et à 16 ans la voilà convertie jusqu'au fond de l'âme. Son premier soin est de faire une confession générale à Thomas Caffarini; puis, à peine de retour à la maison, elle met en pièces tous ses ornements de vanité, et peu après elle obtient d'être reçue tertiaire, aux premières Vêpres de St Pierre et de St Paul.

Dès lors elle se distingua par un certain transport pour entendre la parole de Dieu, disposant si bien d'avance à cette fin ses occupations domestiques, surtout le soin de son père atteint de la podagre, que rien n'en souffrait. Et les historiens font observer que cet attrait ne venait pas de la curiosité, comme il arrive souvent aux personnes de cet âge, mais du désir sérieux de connaître la volonté de Dieu et les moyens de bien

l'accomplir. Aussi les sermons lui servaient-ils ensuite pour en conférer à loisir dans son cœur et faire de sérieux examens de conscience. A l'église, elle était très recueillie et silencieuse, et quoiqu'elle aimât tous les religieux comme des frères, à peine dans toute sa vie parla-t-elle deux ou trois fois à d'autres qu'à son Père spirituel, Thomas Caffarini, et cela seulement au confessionnal. Mais, dès qu'il y avait besoin de seconder le ministère apostolique de cet homme de Dieu, elle était là, sacrifiant sa retraite et employant au bien toutes ses industries, toutes ses belles qualités natives, rehaussées par le prestige de ses vertus. C'est ainsi qu'un certain André Naddini, homme de vie détestable, se trouvant à l'extrémité et résistant à Caffarini qui faisait tout pour le convertir, céda aux prières de Marie et fit une fin admirable : le Sauveur Jésus avait daigné lui apparaître, amollir son cœur et lui inspirer les sentiments de la contrition la plus vive. Cette tertiaire admirable mourut à vingt ans, la même année que le Bienheureux Raymond, mais quelques mois avant lui. Après sa mort, elle opéra plusieurs miracles et continua dans le ciel à prier pour l'Ordre, surtout pour les religieux du couvent où elle avait reçu tant de grâces ; aussi plusieurs éprouverent-ils les effets manifestes de son assistance.

Notons, en finissant ce chapitre, que le Tiers-Ordre, si bien remis en honneur par Raymond,

fleurit ensuite après sa mort jusque dans sa propre famille. Car on raconte qu'en 1501, quand César Borgia fit le siége de Capoue, Ursule Catherine Des Vignes, qui s'était faite tertiaire de S. Dominique par dévotion à son Bienheureux parent, se voyant poursuivie par des soldats licencieux, se précipita dans une citerne, pour sauver sa virginité qu'elle avait vouée au Seigneur. (*Proc. B. Raym.* pag. 47).



Sceau personnel et monogramme du B. Raymond.

TRANSLATIO CAPITIS S. CATHARINAE S. PRAEEVNTE B. RAYMVNDO CAPVANO SEQVENTE LAPA MATRE



CHAPITRE XIII.

Travaux de Raymond pour la gloire de Sainte Catherine de Sienne.

Le zèle, l'assiduité à l'oraison, la charité pour le prochain, l'esprit de pénitence que Raymond conserva nonobstant ses croissantes infirmités, et qui ont toujours fait l'admiration de ses intimes, étaient sans doute le fruit de ses propres efforts, mais aussi de ses communications spirituelles avec sainte Catherine de Sienne.

Il le savait et, en retour, il n'omit rien, après la mort de l'incomparable vierge, pour procurer sa gloire et pour exécuter fidèlement tout ce qu'elle lui avait recommandé.

Elle lui avait dit de se dévouer sans mesure aux intérêts du Saint-Siège et de l'Eglise, lui écrivant : « Confortez-vous, très cher Père, dans la douce Epouse de Jésus-Christ ; car, plus y abondent les tribulations et l'amertume, plus la divine Vérité promet d'y faire abonder la douceur et les consolations. Et voilà ce qui sera sa consolation : la réforme des saints et bons pasteurs, qui sont fleurs de gloire et rendent à Dieu odeur de vertu. Donc, réjouissez-vous dans l'amertume » (*Lett.* xc).

Et elle ajoutait dans une autre lettre : « Jetez-vous dans la nacelle de l'Eglise et mûrissez votre cœur avec une sainte et vraie prudence, en sorte que votre vie soit un exemple aux yeux des séculiers et que vous ne vous conformiez pas à ce siècle » (*Lett.* CII). Tous ce que nous avons vu montre jusqu'à quel point le serviteur de Dieu fut fidèle à ce mandat, par lequel il continuait la mission de Catherine, surmontant sa timidité naturelle et sacrifiant à la cause de Dieu ses goûts innés pour une vie de cellule, d'étude et d'assiduité aux offices divins.

Catherine, comprenant l'influence que pouvaient avoir pour la réforme de l'Eglise la ferveur et la régularité des Instituts religieux, avait tout fait auprès de Dieu et des hommes pour amener Raymond au gouvernement de l'Ordre de Saint-Dominique. Inutile de revenir sur l'accomplissement de cette prédiction et sur les œuvres de Raymond comme restaurateur de la discipline régulière, sur ses voyages, ses lettres, sa prudence, sa fermeté, sa constance, et les amertumes qu'il eut à dévorer, avec son esprit juste et consciencieux, avec son cœur sensible et bon. Catherine lui avait dit par trois fois dans l'apparition de Gênes : « Ne crains pas, je suis avec toi ». Elle tint parole jusqu'à la fin.

Elle avait aussi confié à Raymond ses chers disciples, lui écrivant : « Je vous en prie, soyez pour cette famille, autant que vous pourrez, comme

pasteur, gouverneur et père, afin de la conserver dans la dilection de charité, en parfaite union, de sorte qu'ils ne soient pas comme des brebis dispersées, sans pasteur; et pour moi, je pense faire plus pour eux et pour vous après ma mort que pendant ma vie » (*Lett.* CII). Près d'expirer, elle avait, d'autre part, fait à ces mêmes disciples cette recommandation: « Mes enfants, afin qu'après ma mort vous ne restiez pas sans guide, je vous laisse pour chef le Frère Raymond de Capoue. Je vous impose à tous qu'en toutes choses vous recouriez à lui, que vous le respectiez comme supérieur, de même que vous l'auriez fait pour moi » [1]. Raymond fut le Serviteur prudent et fidèle; il prit un soin affectueux de ce troupeau de disciples volontaires, qui du reste ne lui donnait guère que des consolations, et qui compte dans ses rangs plusieurs Bienheureux. Tous n'étaient pas tertiaires, mais ils avaient le caractère, la candeur, l'amour de l'oraison, le zèle désintéressé et généreux des vrais fils de Dominique.

On se rappelle la prédiction faite par Catherine, à Varazze, sur la translation de son corps d'un tombeau à l'autre. En effet, le 3 octobre 1384, veille de S. François d'Assise, notre Bienheureux, sachant que Sienne désirait une relique insigne de son illustre compatriote, ouvrit le premier tombeau, où il eut la consolation de revoir encore une

[1] Caff. Suppl. Tratt. III. - *Proc. Castellan.* - Dep. Bart. Dom.

fois les traits de l'angélique créature près de laquelle il avait vécu si longtemps; et les saintes reliques furent mises alors par lui dans l'église même de la Minerve, en un sépulcre plus convenable.

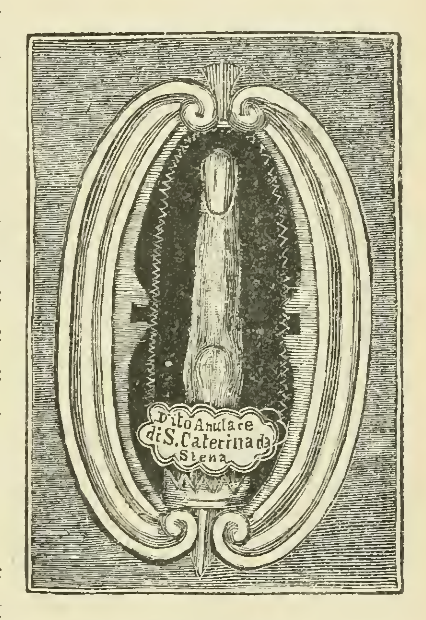
Grand ami d'Etienne Maconi, gentilhomme converti par Catherine [1], et sachant la vénération de celui-ci pour sa bienfaitrice, il lui donna alors un doigt de la Sainte, celui qui avait reçu l'anneau mystérieux des fiançailles avec le Sauveur. Etienne l'emporta avec lui à la chartreuse de Pontignano. Car Catherine mourante lui avait commandé de se faire chartreux, et quoique jusque là il n'eût envie d'être ni chartreux, ni religieux d'aucun autre Ordre, il exécuta le conseil à la lettre. Raymond visitait volontiers cette solitude de Pontignano et on y garda longtemps un grand crucifix qui un jour, d'après la tradition, lui aurait parlé. Depuis la ruine de cette chartreuse, on vénère ce crucifix dans l'église voisine, de Saint-Martin des Cellules. Etienne fut nommé Prieur de Pontignano, puis Général de la fraction de son Ordre attachée à Urbain VI et ensuite à Boniface IX, et c'est en visitant l'Allemagne à ce titre qu'il chercha, mais en vain, nous l'avons vu (ch. III), le vêtement céleste donné par Marie au Bienheureux Raymond.

[1] Maconi avait été mis, par Catherine, sous l'obéissance de Raymond, comme on le voit par la lettre 257. « Je te prie et te commande de la part du Christ crucifié, que si le Prieur (Raymond, alors à la tête du couvent de la Minerve), te demande quelque service, tu lui obéisses comme à moi ».



Tombeau dans lequel le B. Raymond déposa le corps de sainte Catherine.

Son concurrent dans la fraction adverse était Boniface Ferrier, frère du grand saint Vincent Ferrier [1]. Hommes de conciliation l'un et l'autre, ils se démirent pour faire nommer un Général unique. Partout Etienne vivait des souvenirs de Catherine, et il tenait beaucoup à la précieuse relique du doigt annulaire. Son ami, le B. Thomas Caffarini, chercha bien à en obtenir la cession pour la ville de Venise, où le culte de Catherine prenait des développements admirables. « Sur ce saint doigt, écrivait-il à Maconi, il y a longtemps que je vous ai parlé. Et plus j'y pense, plus il me semble, sauf meilleur avis, que ce serait à la plus grande gloire de la Sainte que nous l'eussions ici, si nous voulons mettre la question de propriété après celle d'uti-



[1] Boniface Ferrier avait été un des sept Régents du royaume de Valence. Entré à la chartreuse, il montra une si grande estime pour les Statuts de son Ordre qu'il en tenait presque toujors le volume entre les mains. Il a composé entre autres ouvrages un traité ayant pour titre : *Pourquoi dans l'Ordre des Chartreux y a-t-il peu de Saints canonisés et peu de miracles publics?*

lité ». Mais Maconi tenait à son trésor, qui était aussi un souvenir de son cher Raymond, d'autant plus qu'ayant une fois les yeux gravement malades, il avait été guéri par la seule application de ce doigt virginal ; il fit donc la sourde oreille, et la relique se trouve aujourd'hui à la chartreuse de Calci près de Pise.

Quant à la tête de sainte Catherine, Raymond, muni de la permission d'Urbain VI, la renferma dans une urne de cuivre doré et la fit transporter secrètement à Sienne par le Père Ambroise Sansedonio et le Père Thomas de la Fonte, premier confesseur de Catherine. Venu à Sienne à son tour, il ménagea si bien les choses auprès de l'évêque et des magistrats que, sans enfreindre les règles de l'Eglise, la Sainte n'étant pas encore canonisée, il lui procura le plus magnifique des triomphes. Partie de l'hôpital de Saint-Lazare, la procession traversa les principales rues ornées de tentures et le sol jonché de fleurs, avec des arcs de triomphe d'espace en espace. Les confréries d'artisans ouvraient la marche avec leurs gonfalons flottants ; venaient ensuite deux cents petits garçons et autant de petites filles en blanc, puis les innombrables corporations religieuses ; à leur suite, le clergé, les évêques, les nobles, les prélats de toute la contrée. Enfin, sous un riche dais en brocard de soie, apparaissait la relique, la *sacra testa*, portée par quatre Dominicains ; le B. Raymond clôturait le cortège. Quant à la foule

des Tertiaires et du peuple, elle était immense, mais on y remarquait surtout, appuyée sur sa fille Alessia, la vieille mère de Catherine, Lapa, dont la vue arrachait aux spectateurs des larmes, avec ce cri d'admiration et de félicitation : « O bienheureuse, vous qui avez vu le si beau triomphe décerné à votre enfant ! » Pour conclure la cérémonie, à l'arrivée dans l'église de Saint-Dominique, il fallait une allocution ; on comprend que ce fut Raymond qui prit la parole.

Un détail intime vint rehausser la splendeur des fêtes. Tant de Dominicains avaient afflué de toutes parts pour y assister, qu'au couvent le pain manqua ; il fallut aller en demander aux amis. Mais, comme les envoyés, vu l'immense concours, avaient peine à en trouver, le B. Raymond, sans attendre leur retour, fit mettre tout le monde à table, et les quelques morceaux de pain qui restaient, distribués par ses mains, se multiplièrent tellement qu'il y en eut ensuite pour les pauvres. Lui-même a consigné ce récit dans sa Légende, tout en ayant soin de dissimuler la grande part qu'il eut dans le miracle, pour en attribuer à Catherine toute la gloire.

Catherine, entre autres recommandations, avait chargé Raymond de ses écrits par ces mots de l'une de ses lettres : « Je vous prie que le livre (le *Dialogue*) et toute écriture de moi que vous trouverez, vous les recueilliez entre vos mains ; et faites-en ce que vous croirez plus à l'honneur de

Dieu »[1]. Il mit, en effet, tous ses soins, pour que le *Dialogue* fût conservé, traduit même en latin à l'usage des peuples étrangers; et, si absorbé qu'il fût par ailleurs, il fit lui-même une bonne partie de cette traduction: c'était pour lui une récréation, une oraison. Il fit encore, peu après la mort de la Sainte, un recueil de 185 lettres qui se conserva longtemps en deux volumes, dans la sacristie de Saint-Dominique, à Sienne, avec d'autres écrits de Catherine ou composés à sa gloire, et formant, selon la belle expression inventée par le peuple, « la bibliothèque virginale ».

Ce que Catherine n'avait pas demandé, mais ce que tous ses disciples réclamaient de Raymond, ce qu'attendait l'Eglise, c'était une vie de la séraphique vierge. Il hésita, car il trouvait difficile de parler d'elle sans attirer sur lui les regards comme principal témoin et comme grand directeur. Lorsqu'en 1384, faisant violence à son humilité il se fut décidé, l'exécution tarda; car avec sa santé débile et ses écrasantes sollicitudes, il avait peu de loisirs. D'autre part, il voulait être véridique jusqu'au scrupule, sans employer, pour faire valoir son sujet, ni cette magie du style qui fascine, ni ce groupement artistique des choses qui fait tableau. Quelque amour qu'il eût pour Catherine, il aimait plus encore la devise de son

[1] *Lett.* CII.

Ordre : *Veritas.* Du reste, il le savait, les perfections de la grande Sainte, pour se faire apprécier et aimer, n'avaient besoin d'autre ornement que d'elles-mêmes. Il put donc sans emphase dire dans le premier Prologue : « J'ose m'écrier avec Jean l'évangeliste : Ce que nous avons vu, ce que nous avons ouï du Verbe de vie habitant dans cette admirable vierge, cela, et pas autre chose, nous vous annonçons ».

Malgré tous ces efforts et les relations détaillées reçues des témoins les plus sûrs, particulièrement de Thomas de la Fonte, premier confesseur de Catherine [1], le travail, composé en latin, n'était fait qu'à moitié en 1391, comme on le voit par la lettre de Caffarini à Nerio Pagliaresi, un des amis et disciples du B. Raymond : « Quoique le Maître de l'Ordre soit très occupé, je l'ai molesté continuellement et chaque jour, m'offrant à l'aider de tout mon pouvoir pour l'achèvement de la Légende. Grâce à ces instances nous avons commencé à corriger ce qui est fait de la seconde partie et l'avons continuée, lui dictant et moi écrivant. Mais alors que nous comptions l'achever en quatre ou six jours, le Maître a dû se rendre à Pise, puis à Rome, portant tout avec lui, de sorte qu'un délai considérable est à craindre. Cependant, tant qu'il est en Italie, il sera bon de

[1] Thomas avait fait un écrit intitulé : *Singularia, et mira S. Catharinae Senensis.* Il est malheureusement perdu.

le molester de toutes les manières, afin qu'avant d'en partir il achève »[1].

Pagliaresi obéit sans doute au mot d'ordre, car Raymond lui écrivant en même temps qu'à Gabriel Davino, pour qu'ils provoquassent une pétition collective des notables de Sienne en faveur de la canonisation de sainte Catherine, disait, comme pour les apaiser : « Frères très aimés, après vous avoir salués dans le Seigneur, je vous préviens que jusqu'ici j'ai travaillé en toute sollicitude à écrire la Légende de notre excellente Mère Catherine. La 1[e] et la 2[e] partie par la miséricorde divine sont finies ; de nombreuses et grandes affaires m'ont empêché de composer la troisième ; mais, Dieu aidant, je le ferai dès que je serai libre ».

Non seulement la grâce de Dieu en général, mais une assistance particulière de Catherine venait au secours de Raymond ; il le déclare ailleurs en ces termes : « A l'honneur du Dieu Tout-Puissant et de cette sainte vierge son épouse, et à ma confusion, je confesse que par son secours, tandis que j'écris, maintes et maintes choses reviennent à ma pensée, dont auparavant je n'avais aucune souvenance ; tellement que bien des fois, il m'a semblé que d'une certaine manière elle m'était présente et quasi me dictait ce que je traçait ma plume » (Leg. *Lett.* II, c. 1, 5).

1 Grottanelli, *Leggenda minore di S. Caterina e Lettere dei suoi discepoli.* (Bologna 1868).

Cependant, ce ne fut qu'en 1395, à son retour de Sicile que Raymond finit la 3[e] partie, dont il laissa à Venise une copie authentique, portant avec lui le volume original (quoique non autographe), pour qu'on pût en prendre partout des copies exactes. En effet de nombreuses transcriptions eurent lieu, de nombreuses traductions en d'autres langues furent faites, même en chinois. Dans certains couvents on attachait le volume avec une chaîne dans une salle pour que tous eussent la facilité de le lire, sans que personne pût céder à la tentation de l'emporter. Le prototype, après la mort de Raymond, fut réclamé par Thomas de la Pouille ou de Nocera, son *Socius*, qui l'emporta en Italie, et malheureusement on ne sait ce qu'il est devenu.

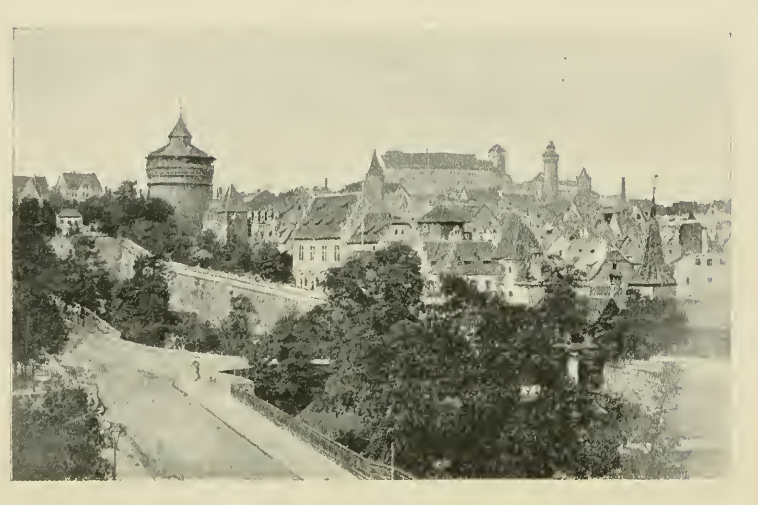
Cette prompte diffusion dans des milieux si divers suffirait à l'éloge du livre. Ecoutons néanmoins, en passant sous silence un grand nombre d'auteurs, comment s'en expliquent Caffarini et Etienne Maconi: « Du commencement à la fin, autant qu'en peut juger mon infirmité, dit le premier, la Légende renferme des choses non seulement très placides, mais très utiles et d'une sagesse consommée. Le style lui-même, pénétré des douceurs de l'Esprit-Saint, montre ce que fut l'auteur, Raymond, combien sincère et pur [1], combien humble et circonspect, pleinement digne de préconiser les éclatants

[1] Le jeu de mots de Razzi peut n'être pas d'un goût parfait, mais l'idée est vraie : *Raymundus totus mundus.*

mérites d'une si grande Sainte ». Et Maconi ajoute : « Il se trouve en ce livre beaucoup d'utiles et trés belles choses ; et quoique certains lecteurs sans goût ni dévotion, jugent le travail trop étendu, que tous le sachent, en comparaison des gestes de Catherine, il est trop abrégé. Ce que Raymond a écrit, j'estime, sans aucun doute, qu'il l'a écrit sous la dictée de l'Esprit-Saint » [1]. *(Procès de Venise).*

[1] Etienne Maconi, est généralement honoré du titre de Bienheureux, et d'anciennes gravures le représentent avec les rayons de gloire autour de la tête.





NUREMBERG (*Bavière*).



CHAPITRE XIV.

Derniers progrès en sainteté du B. Raymond. — Maladie et mort dans le couvent de Nuremberg. — Sa sépulture.

Au milieu de tous ces travaux, de ces peines, de ces combats, les années de Raymond s'écoulaient et ses forces déclinaient. Les derniers temps de sa vie terrestre furent une période de purification et de sanctification intérieures, où il fit de singuliers progrès dans l'esprit d'humilité, de componction, de pauvreté, de patience pendant la maladie, se servant de tout pour mieux ressembler à son divin modèle, Jésus en croix, et pour se préparer à la mort.

On peut juger du cas toujours plus grand qu'il faisait de l'humilité par la lettre ci-jointe adressée à ses enfants, non pour rien retrancher à ce qu'il avait toujours dit du prix des observances régulières et de leur influence sur le maintien de l'esprit religieux, mais au contraire afin qu'étant animées et protégées par l'humilité, toutes ces pratiques saintes répandissent plus largement sur les Frères les biens immenses dont elles sont

la source. La lettre est de date incertaine mais son enseignement trouve parfaitement ici sa place:

« Frères bien aimés et chéris dans le Seigneur, bénédiction et salut.

« Je remercie Dieu de ce que, par inspiration de son Esprit-Saint, vous avez été conduits à la sainte observance régulière et à l'imitation des saints religieux nos prédécesseurs, qui ont suivi dans la voie très droite le Bienheureux Dominique. Ainsi, la grâce de Dieu restant avec vous, vous serez une bonne semence, une race choisie, le peuple particulièrement fidèle au Bienheureux Dominique, le sel et la lumière des autres. Je vous en conjure donc, par les entrailles de la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ, ne vous laissez pas terrifier par quelques adversaires, par quelques menaces, par quelques conseils que ce soit, ni détourner de la sainte vie que vous avez entreprise. Vous le savez, mes frères, toute œuvre sainte rencontre des obstacles du côté de Satan et de ses satellites, afin d'être épurée comme l'or et rendue assez parfaite pour être présentée au Seigneur. Vous avez de cela un exemple dans l'Apôtre, qui eut à souffrir, non seulement de la part des incrédules et des fils de ce siècle, mais de la part des pseudo-apôtres, de plusieurs de ses frères et parfois de ses propres disciples.

« Du reste, mes frères, je ne veux pas que vous conceviez de l'orgueil et que vous méprisiez

ceux qui vivent autrement que vous. Car Dieu est assez puissant pour leur donner son Saint-Esprit. En outre, ils sont peut-être plus que vous agréables à Dieu. Car les pratiques corporelles, nous le savons, servent de peu, tandis que la piété est utile à tout. Si donc ces autres, en mangeant de la chair et en buvant du vin, abondent davantage en piété, ils seront meilleurs que vous aux yeux du Seigneur, attendu que le royaume de Dieu n'est pas nourriture et breuvage, mais dilection de Dieu et du prochain. Je veux donc que vous ne vous réputiez pas meilleurs que les autres, mais inférieurs à eux, ayant besoin, en qualité de faibles et d'infirmes, de ces secours dont ils peuvent se passer. Car si moi, en usant de chair et de vin, j'aime d'un cœur droit et sans réserve Dieu et mon prochain, tandis que toi qui t'abstiens de ces aliments, tu méprises ton prochain, ton abstinence ne pourra devant le Très-Haut t' égaler à moi qui ai pris mon repas. N'oubliez pas la doctrine de l'Apôtre: *Si quelqu'un estime qu'il est quelque chose tandis qu'il n'est rien, il se séduit lui-même.* Gardez-vous, mes frères, de cette bête sauvage de l'orgueil et de la propre estime, qui énerve et détruit toute bonne œuvre. Et pour vous ouvrir mon cœur, il n'y a rien que je craigne autant pour vous que cette peste et cette bête maligne; rien que je désire autant voir écarté par vos soins. Et vous aussi, craignez comme moi, et priez Dieu qu'il vous donne l'esprit d'humilité. Mais en même

temps priez pour moi votre serviteur, qui me trouve infirme et désarmé dans ce grand champ de bataille; oui, je vous en supplie, priez Dieu souvent et avec ferveur de me donner son Esprit-Saint, afin qu'il soit ma vie et qu'en son nom j'aie la force de triompher »[1].

Ces attraits d'humilité qui en Raymond dataient de l'adolescence, et lui firent plus tard refuser tous les honneurs ecclésiastiques. jusqu'à la pourpre sacrée, allèrent toujours en croissant, et furent sur la fin de sa vie favorisés par la décadence de ses forces et les injures de la maladie, que son extrême pauvreté rendait beaucoup plus sensibles.

Ce dernier point résulte d'une des ses lettres à Caffarini quand ce dernier, voyant la santé de son Supérieur toujours décliner, voulait aller le trouver en Allemagne pour l'en ramener, ou au moins conférer encore une fois avec lui de ce qui leur était si cher à tous deux: « Votre présence, répondit Raymond, me serait agréable, mais vous êtes utile et même nécessaire à Venise. Puis, à vous parler en toute confidence, il serait plus expédient pour mon retour, que vous avec votre sous-prieur et nos autres fils, vous me procurassiez des secours. Car j'ai dépensé tout ce que j'avais et même ce que je n'ai pas encore, de sorte que je

[1] B. Raym. Cap. *Opuscula,* p. III.

suis endetté, et il m'est impossible de payer mes frais de maladie, ni de pourvoir au reste sans une grande somme d'argent. Si donc vous pouvez quelque chose, faites-le, bien sûrs que votre aumône me sera utile et sera aussi, je le pense, agréable à Notre Seigneur. J'aurai besoin si, Dieu me l'accordant, je reviens parmi vous, de bien des choses dont je pouvais me passer auparavant, par suite de la longue maladie qui m'a retenu. Mais je laisse tout à l'éternelle Providence du Sauveur dans lequel je souhaite de de tout cœur, à vous et à toute la famille qui vous est confiée, une santé toujours meilleure ».

Dans cette lettre perce le désir de revoir la patrie, et qui s'en étonnerait? A la fin de la vie, les souvenirs du pays et de l'enfance acquièrent un charme singulier, qu'embellit une légère teinte de tristesse. Aussi saint Vincent Ferrier lui-même, cédant après un peu de résistance aux sollicitations de ses disciples, s'était-il mis en route pour venir mourir à Valence d'Espagne, quand le Seigneur l'arrêta: une petite ville de Bretagne devait voir le grand thaumaturge expirer. Raymond, lui aussi, ne put revoir les rives de l'Italie. Ses maladies se compliquèrent, il devint paralytique; ses membres étaient tout contractés. Dieu voulait éprouver ainsi sa patience, pour augmenter ses mérites.

A ces épreuves physiques s'ajoutaient des peines intérieures rendues plus sensibles par son

inaction. Les maux de l'Eglise loin de se calmer allaient en s'aggravant ; l'antipape Benoît XIII était plus obstiné encore que son prédécesseur, et rien absolument ne faisait pressentir l'heureuse cessation du schisme, à laquelle le disciple de Raymond, Jean Dominici, devait avoir une si glorieuse et consolante part 17 ans après, au concile de Constance (1417). De ce chef, Raymond n'avait que désolation ; autre Jérémie, il pleurait les malheurs de la Fille de Sion, et il partageait les amertumes de Jésus sur le Calvaire. C'est sans doute pour cela qu'une de ses images, à Bibbiena, le représente ayant près de lui la croix et l'éponge de la Passion.

Au lieu de se laisser abattre, il se plongea dans une oraison plus profonde et se prépara à paraître devant Dieu. Il était alors dans le couvent de Nuremberg, en Bavière, qui faisait depuis longtemps l'objet de ses affectueuses sollicitudes et qui avait su y correspondre ; la parfaite vie régulière y régnait, il l'avait donc choisi pour mourir.

Comment se passèrent ses derniers jours ? quelles furent ses dernières dispositions, ses suprêmes conseils et comme son testament ? La grande distance et le bouleversement des choses nous ont privés de le savoir ; tout est resté le secret de Dieu.

Ce que nous savons c'est que le 4 octobre, fête de saint François, anniversaire mémorable, à

bien des titres, dans sa vie, il agonisait et que le lendemain, conforté par les Sacrements de l'Eglise qu'il avait de lui-même demandés, il rendit son âme à Dieu.

Les religieux gardèrent trois jours le corps exposé dans leur église, ne cessant de pleurer le défunt comme un père et psalmodiant près de lui, selon les belles prescriptions de la liturgie dominicaine.

Le 8 octobre eut lieu la cérémonie solennelle des funérailles, rendue plus imposante encore par la présence d'un grand nombre d'évêques, de princes, de barons rassemblés pour examiner la conduite de l'Empereur Wenceslas IV, accusé depuis longtemps d'impéritie dans le gouvernement suprême. Un changement de dispositions fit tenir la Diète à Francfort, et Wenceslas y fut en effet déposé le 26 mai 1400. Mais la présence à Nuremberg de tant d'illustres personnages de toutes les provinces, leur permit toujours d'honorer les funérailles de ce pauvre moine, de ce vieillard perclus, de cet étranger: étranger, dis-je, selon la chair, puisque le doux ciel de Capoue l'avait vu naître, mais ami et frère par le cœur, car il avait consacré aux vastes contrées du Nord ses dernières ardeurs et ses derniers exemples, y laissant après lui deux incomparables bienfaits: la restauration de la vie religieuse, source d'esprit chrétien pour les peuples, et le dévouement filial à la Papauté, montré aux grands de

la terre comme base, pour les états, de justice, de paix et de vraie grandeur.

Raymond fut enterré dans l'église conventuelle, prés de l'autel de la Trés Sainte Vierge ; c'était à faire tressaillir de joie filiale ses ossements humiliés. Sur le tombeau fut mise une pierre, où il était représenté avec le bonnet de docteur sur la tête, une crosse à la main droite et, dans la main gauche, un livre fermé. L'inscription portait ces simples mots :

ANNO DOMINI MCCCXCIX
QVINTA DIE MENSIS OCTOBRIS
OBIIT VENERABILIS P. F. RAYMVNDVS DE CAPVA
SACRAE THEOLOGIAE PROFESSOR
GENERALIS MAGISTER ORDINIS PRAEDICATORVM
HIC SEPVLTVS





O inclytae propagines
Vestros juvate filios.
In valle moesta debiles
Nos roborate surculos.

(Off. Omnium SS. O. P.)



CHAPITRE XV.

Culte et glorification du Bienheureux Raymond. Enseignements actuels.

Les reliques du Serviteur de Dieu restèrent à Nuremberg plus d'un siècle, entourées de vénération. Les religieux respiraient près d' elles l'esprit du saint Réformateur. Aussi voyons-nous alors les Annales dominicaines citer le P. Ebérard, comme mort à Nuremberg en odeur de sainteté l'an 1402 [1]; et lorsque Jean Nider, formé à la vie religieuse par Conrad de Prusse, le courageux collaborateur de Raymond, eut mission de faire refleurir dans le couvent de Vienne l'observance régulière, implantée antérieurement, mais probablement d'une manière trop peu solide et déjà fort déchue, ce fut avec des religieux empruntés au Couvent de Nuremberg qu'il commença cette œuvres sainte, le 8 juillet 1434, fête de S. Chilien martyr, évêque de Wurtzbourg [2].

[1] Piò, *Huomini illustri* part. II, lib. 2. *Defonti con nome di santità o d'integrità.*

[2] Léandre Albert fait ainsi l' éloge de Conrad : « *Conradus de Grossis ex Prussia oriundus, vir vitae commendabilis ac famae laudabilis, poenitentiarius Papae insignisque verbi Dei conciona-*

Taegius et le chroniqueur allemand Georges Epp, qui écrivaient au commencement du XVI[e] siècle, attestent la permanence de la sépulture du Bienheureux Raymond à son lieu primitif, honorée par des miracles. D'autre part, divers auteurs de la fin du même siècle parlent des reliques de Raymond comme se trouvant à Naples, dans l'église de S. Dominique le Majeur, entourées de vénération et toujours illustrées par des faveurs miraculeuses. Comment accorder ces deux témoignages? C'est que, la réforme luthérienne s'étant implantée officiellement à Nuremberg en 1525, le couvent de l'Ordre avait été confisqué en 1543, et il est probable qu'en prévision de cette occupation sacrilège, les Pères avaient pris leurs mesures pour faire arriver secrètement en Italie les ossements sacrés [1]. De là ce que racontent de nombreux auteurs italiens, français, espagnols etc., que les reliques de Raymond se conservaient précieusement à Naples dans la dite église de S. Dominique près

tor et animarum zelator praecipuus, ac primus in Germania Ordinis nostri institutionum ac caerimoniarum instaurator, prout in Raymundo Capuano diximus, per quem Dominus magnalia operatus est, post ingentes quos pertulit pro Christo Jesu proque instauratione cerimoniarum labores, aetate confectus anno salutis MDCCCCXXVI, in Sconestembath (lege *Schönensteinbach*) *sancto fine quievit apud filias* (Moniales O. S. D. monasterii S. Birgittae), *et ante aram maiorem sepultus.* (*Viri illustres,* Bononiae, 1517).

[1] L'ancienne église des Frères-Prêcheurs à Nuremberg resta en partie debout jusqu'en 1807. Alors elle s'écroula et l'emplacement fut vendu à des particuliers au prix de 1750 florins, pour y construire une fabrique.

du maître-autel, du côté de l'épître. On n'a pu cependant, jusqu'à présent, les y retrouver, malgré de nombreuses recherches. En 1528, la ville étant assiégée par le vicomte de Lautrec qui commandait l'armée de François Ier, les religieux, par crainte que ce saint corps ne fût pris et profané, le cachèrent avec celui du B. Guy Maramaldi, ainsi que ce qu'ils avaient de plus précieux dans la sacristie. Or, une grande peste survint à la même époque, et l'on présume qu'elle enleva ceux qui avaient caché ces trésors, sans qu'ils eussent le temps de révéler leur secret.

Mais fallait-il, en pleurant ce malheur, se résigner à voir cesser pour cela un culte public si vénérable par son antiquité, et par le noble personnage qui en était l'objet? C'eût été méconnaître totalement les intentions de la sainte Eglise.

Cette pieuse Mère, en effet, désire vivement procurer la glorification de ses Saints. Elle le désire pour la gloire du Dieu tout-puissant [1] qu'ils racontent à l'envi, comme les constellations du firmament [2]. Elle le désire pour l'honneur des Saints eux-mêmes; car il est juste que ceux qui sont Saints devant Dieu, soient aussi reconnus comme tels parmi les hommes [3], et que la terre,

1 Ut dum illis ubique terrarum veneratio tribuitur, Deus ipse in Sanctis suis mirabilis praedicetur (Clem. VII).

2 Caëli enarrant gloriam Dei (Ps. XVIII, 1).

3 Maximopere decet ut qui sanctus est apud Deum, sanctus etiam ab hominibus habeatur (Ben. XIV, *De Canon. SS.*, Lib. I. Chap. XIII).

champ de leur combat, devienne dans une certaine mesure le théâtre de leur triomphe [1]. Elle le désire pour sa propre consolation, surtout aux époques les plus calamiteuses, ayant plus besoin alors de reposer ses regards et de conforter son cœur à la vue de ces âmes généreuses, magnifiquement récompensées dans la joie du Seigneur [2]. Elle le désire enfin pour le plus grand bien des fidèles, à qui il est si avantageux, au milieu de leurs difficultés quotidiennes et de leurs durs combats, de voir se multiplier le nombre de leurs intercesseurs [3].

Les Ordres religieux, à leur tour et dans le même esprit, éprouvent une louable ambition de promouvoir les causes de tous leurs Saints et voient avec une légitime fierté se répandre leur culte parmi les peuples. Pourtant, dans ce zèle sans restriction, il peut y avoir des préférences, il y a des opportunités qui s'imposent. S'il manquait au culte de Raymond, comme centre visible, après le siège de Naples, (au moins jusqu'à découverte de saintes reliques), un tombeau où l'on pût

[1] Ut ubi locus agonis, hanc laborum suorum mercedem triumphique coronam utcumque reportent (Ibid.).

[2] Benedictus Pater misericordiarum et Deus totius consolationis qui dilectam filii sui sponsam Catholicam et Apostolicam Ecclesiam perpetua regit providentia atque his luctuosis temporibus multis aerumnis et calamitatibus afflictam, multiplici etiam gaudio ex Sanctorum suorum gloria consolatur (Clem. VIII in Bulla Can. S. Hyacinthi).

[3] Expedit ut apud Dominum nostri multiplicentur intercessores (Ben. XIV).

venir faire des neuvaines, allumer des cierges, implorer des guérisons corporelles, suspendre des *ex-voto*, le Serviteur de Dieu restait digne de vénération et de louanges dans la meilleure partie de lui-même, dans l'esprit qui inspira sa vie et développa ses vertus jusqu'à l'héroïsme.

On le comprit; aussi aucune guerre, aucune révolution ne put faire disparaître l'admiration de la postérité pour la belle physionomie de Raymond, pour son noble caractère, pour la grandeur de sa mission providentielle, pour la fidélité scrupuleuse, la prudence consommée, la constance invincible qu'il mit à y correspondre. L'estime continua de produire la vénération. Un des caractères les plus remarquables de ce culte, sans parler des images antiques ornées de l'auréole, des prières, des processions etc., c'est l'*appellation de Bienheureux* qui arrive pour lui à une sorte d'universalité et de catholicité, tous les siècles, tous les pays, toutes les générations, tous les rangs s'y rencontrant pour former un concert, dans lequel domine la voix des princes de l'Eglise, des évêques, des cardinaux, des papes: vrai Décret de Béatification écrit en toutes les langues, sur toutes les pages de l'histoire, depuis le Livre d'Heures de la personne pieuse, jusqu'au Bullaire Pontifical.

Mais fallait-il se contenter de cette possession de fait dont, en nos jours de révolution, les monuments antiques peuvent disparaître à chaque

heure, et d'une manière irréparable? Les Frères-Prêcheurs ne le pensèrent pas; ils estimèrent qu'au contraire l'heure providentielle était venue, non seulement pour faire reconnaître d'une manière formelle par l'autorité ecclésiastique le culte public rendu à Raymond de Capoue, mais pour en solliciter l'accroissement par la concession du genre d'honneurs qui dépasse tous les autres, celui de la Messe et de l'Office divin.

En effet, le culte rendu aux Saints et aux Bienheureux n'est pas seulement un tribut de justice payé à leurs mérites, il est pour les hommes, nous venons de le dire, la source de nouveaux bienfaits, grâce à l'intercession de ces illustres serviteurs de Dieu. Et cette intercession est surtout puissante dans l'ordre de choses où ils se sont distingués eux-mêmes et ont acquis par là un spécial crédit près de Dieu. Que nous fait présager à cet égard le patronage du B. Raymond, rendu désormais plus authentique et plus étendu dans l'Eglise? Quelle convenance y a-t-il entre ses mérites distinctifs et nos besoins présents? Tout le monde le saisit. Autant qu'à son époque, quoique dans des conditions différentes, le Saint-Siége et l'Eglise sont combattus par des ennemis et des faux frères. Si ce n'est pas la peste noire qui désole les monastères, d'autres influences conspirent à empêcher au dehors le libre développement de la vie religieuse et à corrompre même au dedans ses principes vitaux.

Enfin, la direction spirituelle des âmes se voit obligée de naviguer avec circonspection entre deux courants également pernicieux: le rationalisme, qui affaiblit autant qu'il le peut la notion des rapports de Dieu avec l'âme rachetée de son sang, et un faux mysticisme, qui voudrait couvrir d'apparences surnaturelles les petitesses, les aberrations, les passions mêmes du cœur humain. Pour discerner, à ces différents égards, la vérité, le devoir, l'idéal, nous avons dans le B. Raymond de Capoue un maître accompli; pour obtenir d'y conformer notre conduite, nous avons un puissant et compatissant intercesseur. La ratification formelle et l'ampliation de son culte étaient donc choses souverainement désidérables à tous les titres.

Afin d'obtenir cette grâce, on eût peut-être pu, selon certains jurisconsultes, invoquer le premier Cas excepté par Urbain VIII, qui consiste dans le *consentement de l'Eglise universelle*. Mais on préféra procéder sur la base du *culte immémorial*, autre Cas excepté où, du reste, peuvent trouver place les matériaux du premier [1]. Le procès fut donc entamé à Rome en mai 1894, la Ville Eternelle ayant été la demeure officielle de Raymond en tant que Maître Général, et ayant servi par ailleurs de théâtre principal à son action pour le bien de la Papauté. L'audition des témoins et l'examen des

[1] Benoît XIV remarque que le premier Cas excepté n'a jamais été invoqué ni appliqué dans aucune cause.

documents dura jusqu'au mois de février 1896, et le 22 juillet de la même année, Son Eminence le Cardinal Lucidus-Maria Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté Léon XIII, jugeant en tribunal ordinaire, prononça et définit: qu'en vérité le culte ecclésiastique immémorial était dûment prouvé, CONSTAT; et que le Serviteur de Dieu Raymond de Capoue, XXIII[e] Maître Général de l'Ordre des Fréres-Prêcheurs, était vraiment, canoniquement et légitimement au nombre des Bienheureux estimés comme tels dans l'Eglise.

Mais cette sentence, pour être définitive et obtenir la plénitude de ses effets, avait besoin de la ratification du Siège Apostolique. Dans le but de l'obtenir, un second procès fut instruit devant la Sacrée Congrégation des Rites. L'Avocat de la cause choisissant donc, dans le procès antérieur, les témoignages et les documents les plus probants en composa un *Sommaire* dont il fit ressortir la valeur dans une plaidoirie appelée *Information.* Le Promoteur de la foi présenta à son tour ses critiques ou *Animadversions*, auxquelles l'avocat donna les réponses qui lui semblérent les plus concluantes, et le tout imprimé forma la *Position* du procès, qui fut distribuée aux Cardinaux membres de la Congrégation des Rites, pour être étudiée par eux, un mois avant la Session. Celle-ci fut fixée au neuf mai 1899. Pendant ce temps on adressa à Dieu dans tout l'Ordre de ferventes priéres, en implorant aussi l'assi-

stance des Saints, surtout de sainte Catherine de Sienne dont précisement la fête et l'Octave précédaient de peu de jours le solennel examen de la cause.

A la Session du neuf mai assistèrent: le Cardinal Camille Mazzella Préfet de la Congrégation des Rites, le Card. Lucide Marie Parocchi Vicaire de Sa Sainteté Léon XIII et Secrétaire de la Congrégation du Saint Office [1], le Card. Marie Mocenni Evêque suburbicaire de Sabine, le Card. Alphonse Capecelatro Archevêque de Capoue [2], le Card. Aloisi Masella Pro-Dataire Apostolique, le Card. Vincent Vannutelli Préfet de l'Economat de la Propagande, le Card. Jérôme Marie Gotti Préfet de la Congrégation des Indulgences, le Card. Louis Macchi Secrétaire des Brefs, le Card. Steinhüber Préfet de la Congrégation de l'Index, le Card. François Segna, et le Card. Raphaël Pierotti de l'Ordre des Fréres-Prêcheurs. Le Card. Rampolla, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté et membre aussi de la Congrégation des Rites, empêché par ses nombreuses occupations d'assister à la séance, avait tenu du moins à manifester toutes ses sympathies pour la Cause du grand défenseur de la Papauté.

[1] Cette Congrégation, étant sous la direction immédiate du Pape, n'a pas de Préfet. Le Cardinal qui préside est appelé Secrétaire.

[2] Il était venu exprès, ayant, comme auteur de la célèbre Vie de sainte Catherine de Sienne, et comme Archevêque de Capoue, une dévotion très spéciale au B. Raymond.

Assistaient en outre a la Session du 9 mai: Monseigneur François Spolverini Protonotaire Apostolique, Mgr Jean de Montel Doyen de la Rote, Mgr Mourey et Mgr Befani Auditeurs de Rote, le Rme P. Albert Lepidi Maître du Sacré-Palais, Mgr Diomède Panici Secrétaire des Rites, Mgr Jean Baptiste Lugari Promoteur de la Foi, Mgr Alexandre Verde Assesseur et Sous-Promoteur de la Foi.

La question à juger était celle-ci: « Faut-il confirmer la sentence portée par l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Vicaire de Rome, sur le culte immémorial rendu au Serviteur de Dieu Raymond de Capoue? » Le Cardinal Aloisi Masella qui avait bien voulu accepter d'être le *Ponent* ou défenseur, après avoir esquissé à grands traits la physionomie, les vertus, les œuvres de Raymond, abordant le côté juridique de la question montra que la cause, au lieu d'avoir en sa faveur l'un ou l'autre des quatre titres spécifiés par Urbain VIII sous le nom de *Cas exceptés*, comme constituant chacun l'*équivalent* de la béatification solennelle, (d'où le nom de Béatification *equipollente*), les possédait, d'une certaine manière, tous les quatre à la fois. En effet, pour revendiquer, en faveur de Raymond, la qualité de Bienheureux, nous avons 1° *le Consentement universel de l'Eglise*, toutes les pages de l'histoire en font foi; 2° *le témoignage des Papes*, en particulier de Clément VIII de Benoît XIII et de

Benoît XIV ; 3° *l'Autorité des Pères et des Saints*, depuis sainte Catherine de Sienne jusqu'à saint Alphonse de Liguori, qui met Raymond sur le même pied que les illustres Docteurs de l'Eglise, Athanase, Basile, Grégoire le Grand, Bernard, Bonaventure ; 4° enfin et surtout *la possession d'un culte ecclésiastique immémorial* et non interrompu, point qui faisait l'objet formel du procès pendant. Toutes choses ayant été mûrement examinées et pesées, la réponse des Eminentissimes au doute posé fut affirmative : « Il convient de confirmer la sentence favorable rendue dans le premier procès ».

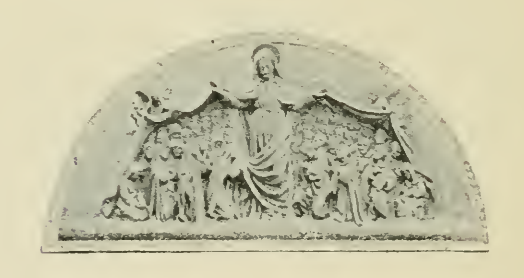
Sa Sainteté Léon XIII recevant le Cardinal Préfet des Rites en audience le 15 mai 1899, non seulement confirma la décision de la Sacrée Congrégation, mais montra toute la satisfaction qu'il éprouvait de rendre ainsi plus authentique, et capable par conséquent de faire plus de bien dans l'Eglise, le culte d'un si grand promoteur de la vie religieuse, d'un si courageux défenseur du Siége Apostolique. Cette approbation fut consignée dans un Décret dont on trouvera le texte et la traduction, à la suite du présent chapitre.

Puisse cette suprême faveur valoir ici-bas à l'Auguste Pontife qui l'a accordée, et à tous ceux qui ont contribué à l'obtenir, la reconnaissance et les prières des enfants de saint Dominique; là-haut, la bénédiction de Raymond et de Catherine de Sienne !

*

Puissent les exemples et les vertus du grand Serviteur de Dieu, placés désormais dans une plus vive lumière, briller à tous les yeux ; puisse son invocation sortir de toutes les lèvres ; puissent ses bienfaits enrichir l'Eglise, produire dans les Instituts religieux une nouvelle efflorescence de zèle pour la perfection, et sanctifier jusque dans le monde tous les cœurs !

AMEN.





DECRETUM

ROMANA

SEU

ORDINIS PRAEDICATORUM

CONFIRMATIONIS CULTUS

AB IMMEMORABILI TEMPORE PRAESTITO

SERVO DEI

RAYMUNDO A CAPUA

XXIII MAGISTRO GENERALI EIUSDEM ORDINIS

BEATO NUNCUPATO

Inter viros gloriosos et parentes suos inclyta Fratrum Praedicatorum familia merito collaudat Raymundum Capuanum, XXIII Generalem Ordinis Magistrum. Qui ortus Capuae circiter anno 1330 ex nobili progenie de Vineis, Deiparae Virgini ab infantia se dicavit, cuius ope, succrescente aetate et humaniorum litterarum curriculo laudabiliter emenso, quindennis a Sancto Patre

Dominico vocatus ad eiusdem Ordinem convolavit. Expleto tyrocinio, sacerdotio auctus, docendique munere instructus, adhuc iuvenis ita virtute prudentiae eluxit, ut ad confessiones audiendas illi concreditum fuerit asceterium quod ineunte saeculo XIV B. Agnes a Monte Politiano instituerat, cuius etiam vitam ipse descripsit. Inde Romam accitus coenobio ad aedem Minervae moderando praepositus fuit: attamen officio Prioris paullo post dimisso et praehabita suorum praesidum licentia, sacris missionibus operam dedit praestantissimam, in salutem animarum et incrementum pietatis. Anno autem 1374 Senas missus ibique studiis praefectus, Angelicae quoque Virgini Catharinae datus est conscientiae moderator. Cum eadem plurimum adlaboravit sive ad disciplinam regularem instaurandam, sive ad domicilium stabile Romani Pontificis huic Almae Urbi restituendum; atque unius praeclare gesta et gloriam in meritum et laudem alterius redundasse compertum est.

Antequam Catharina in caelestem patriam migraret, Raymundo incepta opera perficienda commendavit. Deinceps Ven. Dei Famulus Ordinis Praedicatorum Generalis Magister electus, nulli pepercit labori et industriae ut religiosam observantiam ad primaevum splendorem revocaret; unde post sanctissimum Patrem Legiferum Dominicum, glorioso titulo Parentis et Restitutoris Ordinis a suis alumnis meruit cohonestari. Iurium Sanctae Sedis Summorumque Pontificum vindex et assertor egregius, pro restituenda Ecclesiae unitate diro schismate dilaniata indefessus ac veluti Angelus consilii et pacis permagnam Europae peragravit partem, populorum ac principum sibi concilians admirationem atque amorem. Nil igitur mirum quod acceptissimus fuerit Summis Pontificibus Gregorio XI, Urbano VI et Bonifacio IX; amplissimos tamen honores in laborum praemium et benevolentiae signum ab ipsis delatos, humilis Servus Dei demisse recusavit. Tan-

dem, dum in Germania religiosae disciplinae reformandae toto pectore incumberet, Nurimbergae, lethali morbo affectus sanctissime obiit anno 1399, tertio Nonas Octobris. Sacrae exuviae splendido apparatu elatae, in Ordinis Praedicatorum templo depositae fuerunt; quae, exordiente saeculo XVI, a Fratribus eiusdem Ordinis Neapolim in Ecclesiam S. Dominici translatae sunt. Interim Raymundus sanctimoniae fama quam adhuc vivens adeptus fuerat, post obitum celebratus etiam, pluribus ecclesiastici cultus signis magis in dies auctis honoratus est. Quare instante Postulatore Generali Ordinis Praedicatorum P. Vincentio Ligiez cl. me. quum valida haberentur argumenta ad probandum eiusmodi cultum publicum, ecclesiasticum et immemorialem, nempe longe ante aevum Urbanianum, eidem Servo Dei exhibitum, illumque numquam intermissum ad haec usque tempora perseverare, Inquisitio Ordinaria super eodem cultu Romae adornata est, et ab Eñ̃o Cardinali Urbis Vicario

etiam prolata sententia. Delatis autem actis ad Sacrorum Rituum Congregationem, rogante Rmo P. Andrea Frühwirth Ordinis Praedicatorum Magistro Generali una cum R. P. Mauro Maria Kaiser, hodierno eiusdem Ordinis Postulatore, attentisque litteris postulatoriis quorumdam Emorum S. R. E. Cardinalium, ac Rmorum Sacrorum Antistitum necnon Praepositorum Generalium Ordinum et Congregationum regularium, Emus et Rmus Dnus Cardinalis Caietanus Aloisi-Masella huiusce causae Relator in Ordinariis Comitiis subsignata die ad Vaticanum habitis, sequens dubium discutiendum proposuit: « *An sententia lata ab Emo ac Rmo Dno Cardinali Urbis Vicario super cultu ab immemorabili tempore praestito Servo Dei Raymundo a Capua, seu super casu excepto a Decretis sa. me. Urbani Papae VIII, sit confirmanda in casu et ad effectum de quo agitur?* » Et Sacra eadem Congregatio, omnibus maturo examine perpensis, auditoque voce et scri-

pto R. P. D. Ioanne Baptista Lugari Sanctae Fidei Promotore, rescribendum censuit: *Affirmative seu sententiam esse confirmandam.* Die 9 Maii 1899.

Facta postmodum de iis Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papae XIII per infrascriptum Cardinalem Sacrae Rituum Congregationi Praefectum relatione, Sanctitas Sua Rescriptum Sacrae ipsius Congregationis ratum habuit et confirmavit, die decimaquinta iisdem mense et anno.

C. Ep. Praenestinus Card. MAZZELLA
S. R. C. Praefectus.

L. ✠ S.

DIOMEDES PANICI, *S. R. C. Secretarius.*





DÉCRET

CAUSE ROMAINE

OU

DES FRÈRES PRÊCHEURS

SUR LA CONFIRMATION

DU CULTE IMMÉMORIAL RENDU AU SERVITEUR DE DIEU

RAYMOND DE CAPOUE

XXIIIe MAÎTRE GÉNÉRAL DU MÊME ORDRE

QUALIFIÉ DE BIENHEUREUX

L'illustre famille des Frères Prêcheurs exalte à bon droit, parmi les ancêtres qui font sa gloire, Raymond de Capoue, XXIIIe Maître Général de l'Ordre. Né à Capoue vers 1330 de la noble famille Des Vignes, Raymond se consacra dès l'enfance à la Vierge Marie, sous les auspices de laquelle, ayant grandi en âge et terminé avec éloge le cours de ses études, il fut appelé au dit Ordre par saint Dominique lui-même, à l'âge

de quinze ans. Ayant été, après son noviciat, revêtu du sacerdoce et appliqué à l'enseignement, il se distingua, malgré son jeune âge, par une telle prudence qu'on lui confia l'office de Confesseur dans le monastère fondé au début du XIVe *siècle par la B. Agnès de Montepulciano, dont il écrivit alors la vie. Ensuite il fut appelé à Rome pour y diriger, comme Prieur, le couvent de la Minerve, charge à laquelle cependant il renonça peu après pour se consacrer, avec la permission de ses Supérieurs, à l'œuvre souverainement utile des missions, désireux d'y procurer le salut des âmes et l'accroissement de la piété. Envoyé à Sienne l'an 1374 en qualité de Régent des études, il y fut donné à l'Angélique Vierge Catherine pour diriger sa conscience, et il travailla beaucoup, de concert avec elle, soit à la restauration de la discipline régulière, soit au rétablissement du Pontife romain dans la Ville éternelle, de telle sorte que les œuvres et la gloire de l'une, rejaillissent amplement sur l'autre. Avant que Catherine ne s'envolât à la céleste patrie, elle recommanda*

à Raymond les diverses œuvres qu'elle avait commencées. Le Vénérable Serviteur de Dieu élu peu après Maître Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, n'épargna aucun travail, ne négligea aucune industrie pour ramener l'observance régulière à sa primitive splendeur : de sorte qu'il a mérité de recevoir, après le saint Patriarche et législateur Dominique, le glorieux titre de Père et de Restaurateur de l'Ordre. Défenseur et champion intrépide des droits du Saint-Siège et des Souverains Pontifes, il travailla sans relâche à rétablir l'unité de l'Eglise, déchirée par un schisme lamentable, parcourant comme un ange de bon conseil et de paix une grande partie de l'Europe, et se conciliant l'admiration et l'amour des princes et des peuples. Rien d'étonnant donc qu'il ait été très agréé des Souverains Pontifes Grégoire XI, Urbain VI et Boniface IX ; mais l'humble Serviteur de Dieu refusa modestement les grands honneurs qu'ils lui offrirent en signe de leur bienveillance et en récompense de ses labeurs. Enfin, tandis qu'il travaillait de toute son âme à la réforme de la

discipline religieuse en Germanie, une maladie mortelle l'atteignit à Nuremberg où il mourut très saintement le 5 octobre 1399. Ses sacrées dépouilles furent solennellement déposées dans l'Eglise de son Ordre, d'où plus tard elles furent transportées par ses Frères dans l'Eglise de Saint-Dominique à Naples. La réputation de sainteté que Raymond s'était acquise durant sa vie le rendit célèbre après sa mort, et il fut honoré de divers signes de culte ecclésiastique qui allèrent en s'augmentant de jour en jour. C'est pourquoi le P. Vincent Ligiez de bonne mémoire, Postulateur général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs présenta des instances pour être admis à faire valoir les puissantes preuves qui existaient en faveur du culte immémorial rendu au Serviteur de Dieu, longtemps avant le centenaire des Décrets d'Urbain VIII, et continué sans interruption jusqu'à nos jours. Un procès Ordinaire ayant été instruit à cette fin par l'Eminentissime Cardinal Vicaire de Rome et ayant eu pour conclusion une sentence favorable, les actes en furent transmis à la Sacrée Congrégation des Rites, sur les

prières du Rme P. André Frühwirth Maître Général des Frères-Prêcheurs, de concert avec le R. P. Maur Marie Kaiser Postulateur actuel de l'Ordre qui produisit en outre, diverses Lettres Postulatoires envoyées par plusieurs Eminentissimes Cardinaux, Evêques et Supérieurs Généraux d'Ordres religieux. L'Eminentissime Cardinal Cajetan Aloisi-Masella, Rélateur de la cause, proposa donc à la discussion, dans la Session Ordinaire tenue au Vatican, le doute qui suit: « La sentence portée par l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Vicaire de Rome sur le culte rendu de temps immémorial au Serviteur de Dieu Raymond de Capoue, ou sur le Cas excepté par les Décrets d'Urbain VIII, de sainte mémoire, doit elle être confirmée dans le cas et à l'effet dont il s'agit ? » *Et la même Sacrée Congrégation des Rites, toutes choses mûrement examinées et pesées, après avoir entendu le vote écrit et oral du R. P. D. Jean-Baptiste Lugari Promoteur de la foi, jugea qu'il fallait répondre :* AFFIRMATIVEMENT, ou en d'autres termes, la sentence doit être confirmée. *Le neuvième jour de Mai 1899.*

La relation de toutes choses ayant été faite à Notre Saint Père le Pape Léon XIII par moi soussigné, Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté a ratifié et confirmé le Rescrit de ladite Congrégation, le 15 Mai de la même année.

C. Ep. de Palestrina Card. MAZZELLA
Préfet. de la S. C. des Rites.

L. ✠ S.

DIOMÈDE PANICI *S. R. C. Secrétaire.*





TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

Chapitre XIV.

Chapitre XV.



IMPRIMATUR

Fr. Albertus Lepidi O. P. S. P. A. Magister.

Franciscus Cassetta Patr. Antioch. Vicesg.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

